

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date

	A no. du détail detail no.
	B no. de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
	C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, Q.C, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE**
 Drawing

PLAN DE LOCALISATION DU SITE ET LISTE DES DESSINS

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Designed by Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
 Drawn by Date

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Approved by Date

Soumission Gestionnaire de projet TP50C

Tender **PWGS** Project Manager
 No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
 P25568 / 38789

TP50C **PWGS** Client
 Nom du fichier **PWGS** File name No de classement

No de plan ou dessin **A000** File name No feuille **A000** Sheet no

LISTE DES DESSINS ÉLECTRIQUE

RÉFÉCTION DES BÂTIMENTS DE SERVICES - DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS - LAC-ÉDOUARD

E00	PAGE TITRE
E01	DÉMANTÈLEMENT BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR, TABLEAUX ET DÉTAILS
E02	DÉMANT. RÉAM. BÂTIMENT DE SERVICES - DÉPANNEUR ET BÂTIMENT DE SERVICES - LOCATION D'EMBARCATION, TABLEAUX ET DÉTAILS
E03	DEVIS PARTIE-1
E04	DEVIS PARTIE-2

LISTE DES DESSINS ARCHITECTURE

RÉFÉCTION DES BÂTIMENTS DE SERVICES - DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS - LAC-ÉDOUARD

A000	PLAN DE LOCALISATION DU SITE ET LISTE DES DESSINS
A100	PLAN D'IMPLANTATION
A101	PLAN DE PLANCHER - DÉMOLITION
A102	PLAN DE TOITURE - DÉMOLITION
A103	ÉLÉVATIONS - DÉMOLITION
A104	ÉLÉVATION ET NOTES DE DÉMOLITION
A105	PLAN DE PLANCHER - RÉFÉCTION
A106	PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI - DÉMOLITION - RÉFÉCTION
A107	PLAN DE TOITURE - RÉFÉCTION
A108	ÉLÉVATIONS - RÉFÉCTION
A109	ÉLÉVATION ET NOTES DE RÉFÉCTION
A110	COUPES ET DÉTAILS, NOTES DE RÉFÉCTION
A111	COUPES ET DÉTAILS
A112	PLAN AGRANDI - DÉPANNEUR, ÉLÉVATIONS MOBILIER
A113	ÉLÉVATIONS MOBILIER
A114	TABLEAU DES FINIS, TABLEAU DES PORTES, ÉLÉVATIONS PORTES ET FENÊTRES
A200	PLAN DE TOITURE ET ÉLÉVATIONS - DÉMOLITION ET RÉFÉCTION, BÂTIMENT DE SERVICES LOCATION D'EMBARCATIONS

LISTE DES DESSINS STRUCTURE

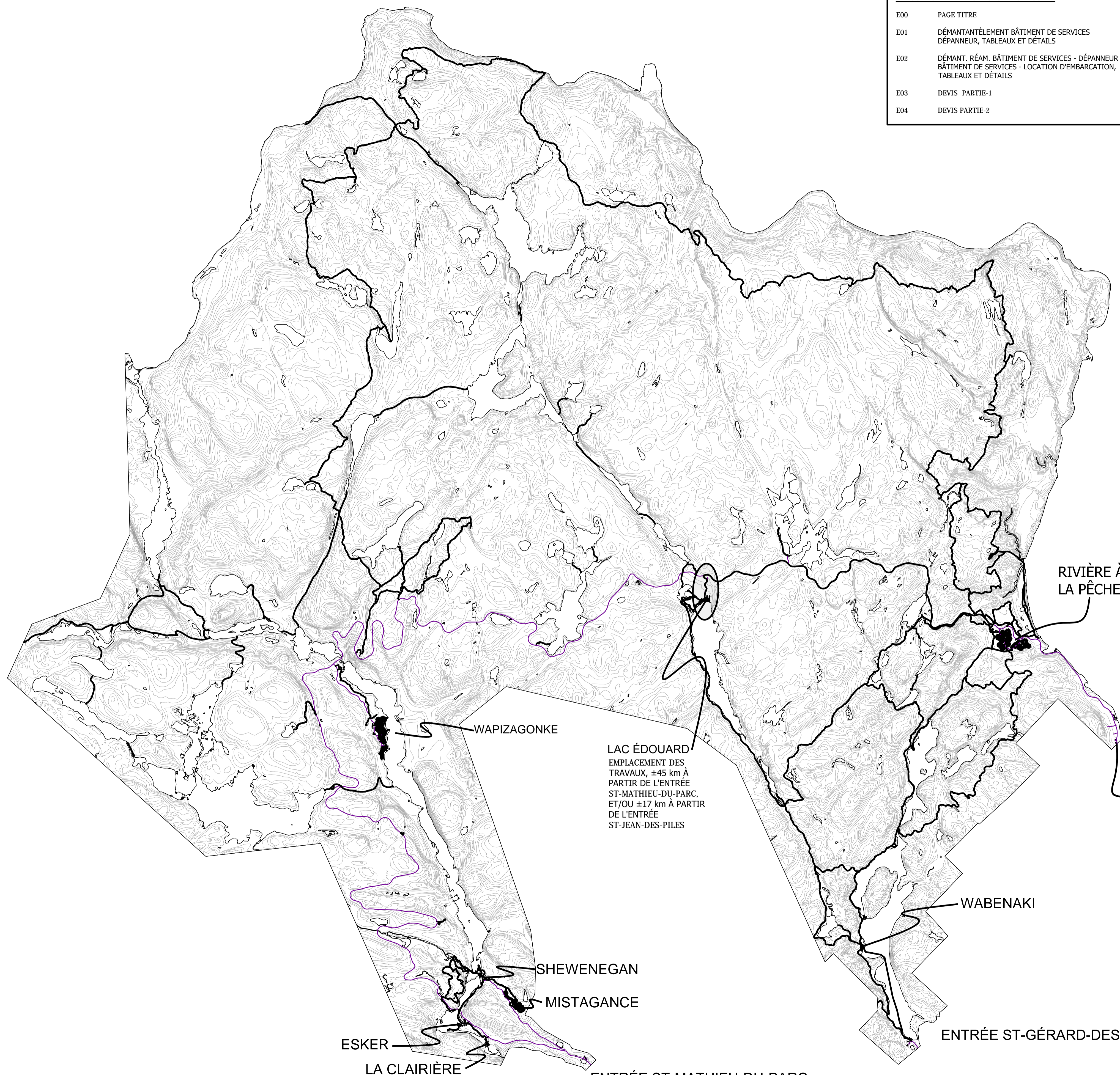
RÉFÉCTION DES BÂTIMENTS DE SERVICES - DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS - LAC-ÉDOUARD

S001	PAGE DE PRÉSENTATION, DEVIS DE STRUCTURE INTÉGRÉ AUX PLANS, LISTE DES PLANS
S002	BÂTIMENT DE SERVICES - DÉPANNEUR, VUE EN PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE, COUPES ET DÉTAILS
S003	BÂTIMENT DE SERVICES - DÉPANNEUR, VUE EN PLAN TOIT, COUPES ET DÉTAILS
S004	BÂTIMENT DE SERVICES - LOCATION D'EMBARCATIONS, VUE EN PLAN TOIT ET DÉTAIL TYPE

LISTE DES DESSINS MÉCANIQUE

RÉFÉCTION DES BÂTIMENTS DE SERVICES - DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS - LAC-ÉDOUARD

M00	PAGE TITRE
M01	PLOMBERIE, GAZ NATUREL ET PROTECTION INCENDIE DÉMANTÈLEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR, VUES EN PLAN
M02	PLOMBERIE - DÉMANTÈLEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR ET EMBARCATION, VUES EN PLAN, TABLEAU ET DÉTAILS
M03	VENTILATION - DÉMANTÈLEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR ET BÂTIMENT DE SERVICES DE LOCATION D'EMBARCATION
M04	VENTILATION - TABLEAUX ET DÉTAILS
M05	DEVIS



LAC ÉDOUARD
 EMPLACEMENT DES TRAVAUX, ±45 km À PARTIR DE L'ENTRÉE ST-MATHIEU-DU-PARC, ET/OU ±17 km À PARTIR DE L'ENTRÉE ST-JEAN-DES-PILES

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date
revisions		

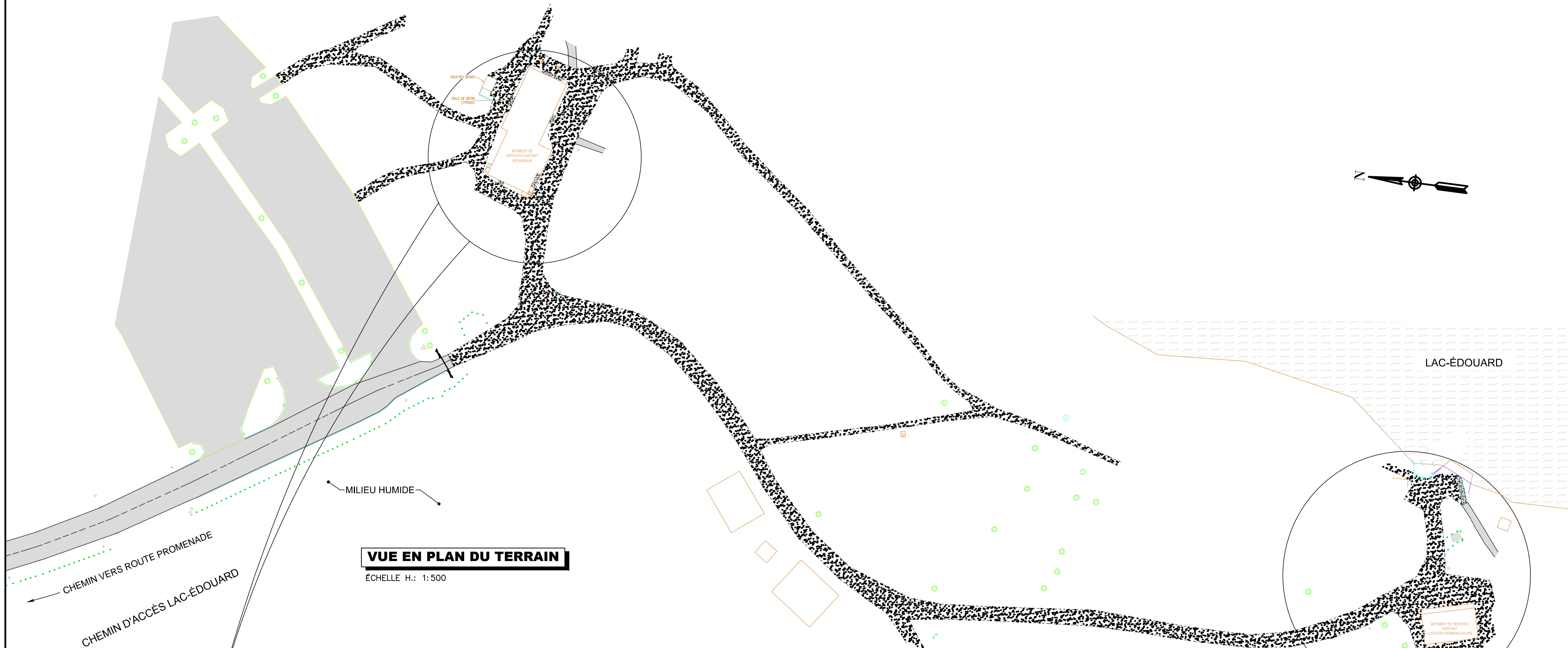
A	no. du détail
B	no. de la feuille - où détail exigé
C	no. de la feuille - où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
 LOCATION D'EMBARCATIONS

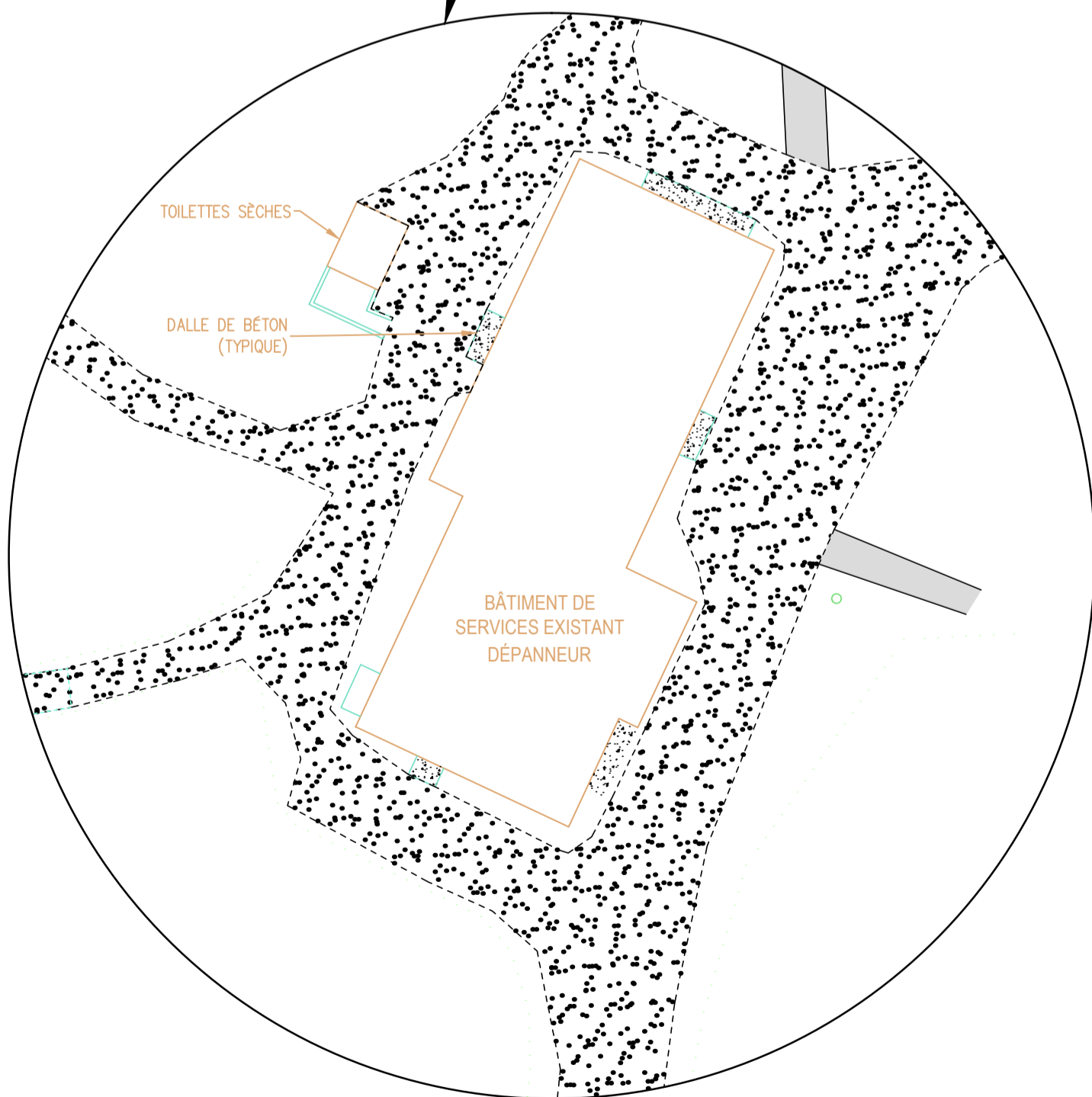
Dessin **ARCHITECTURE**
PLAN D'IMPLANTATION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
 Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Soumission Gestionnaire de projet TPSCC
 Tender **PWGSC Project Manager**
 No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
 TPSCC **PWGSC** Client
 Nom du fichier **PWGSC** Client
 No de plan ou dessin **PWGSC** Client
 No de feuille **A100**

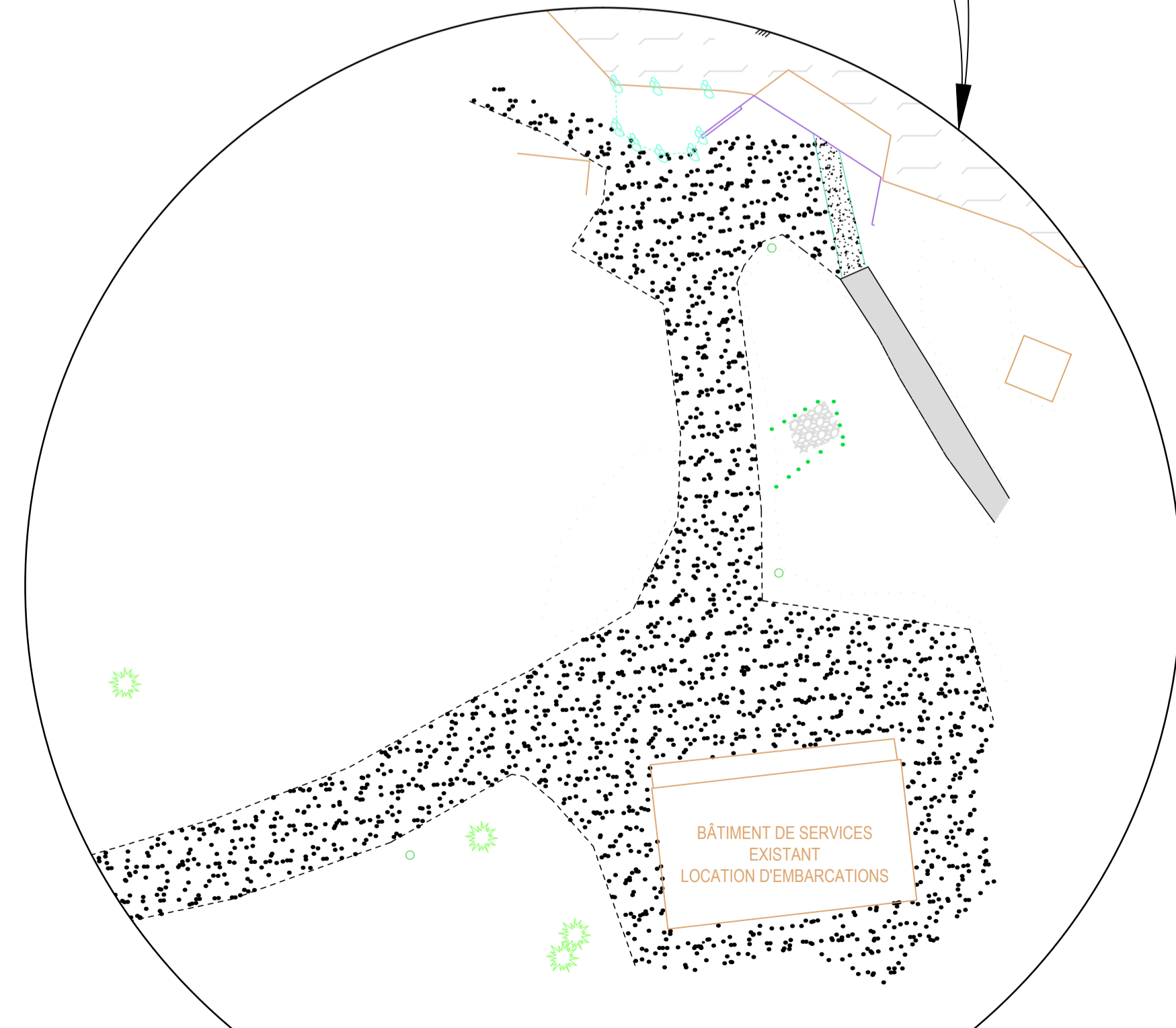


VUE EN PLAN DU TERRAIN
 ÉCHELLE H.: 1:500



AGRANDISSEMENT
BÂTIMENT DE SERVICES - DÉPANNEUR

ÉCHELLE H.: 1:250



AGRANDISSEMENT
BÂTIMENT LOCATION D'EMBARCATIONS

ÉCHELLE H.: 1:250

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A no. du détail	detail no.
B no. de la feuille-où détail exigé	sheet no. - where detail required
C no. de la feuille-où détaillé	sheet no. - where detailed

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE** Drawing

PLAN DE PLANCHER
NOTES DE DÉMOLITION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** Designed by
2018-02-09 Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** Drawn by
2018-02-09 Date

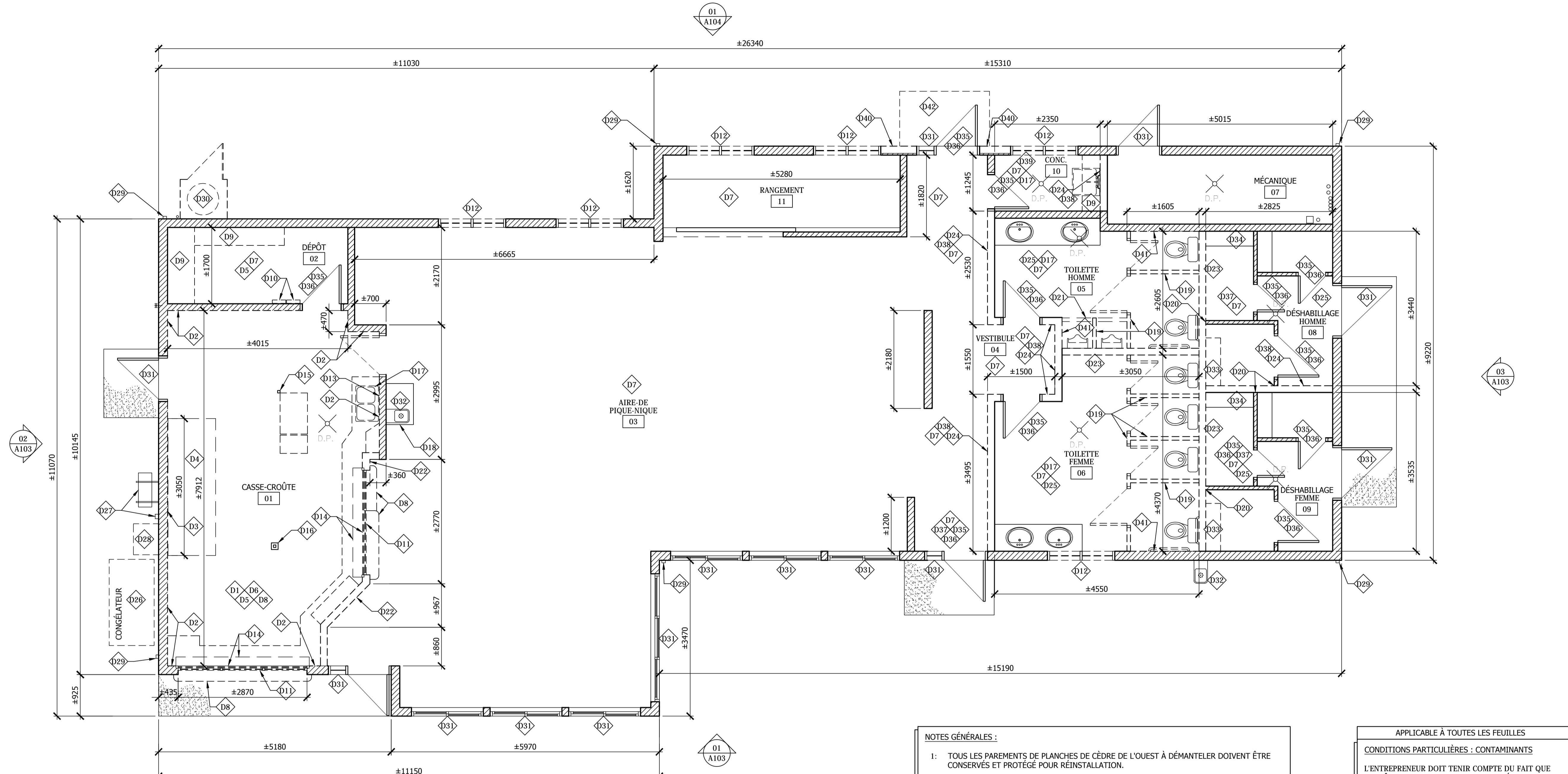
Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** Approved by
2018-02-09 Date

Soumission **Gestionnaire de projet TPSCC**

Tender **PWGS Project Manager**

No de projet **P25588 / 27193** No de projet **TR2443**
TPSCC **PWGS** Client **Client**

No de plan ou dessin **A101** File name No feuille **A101** Sheet no



NOTES GÉNÉRALES :

- TOUS LES PAREMENTS DE PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À DÉMANTELER DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS ET PROTÉGÉS POUR RÉINSTALLATION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER L'ÉTAT DES CONTREPLAQUÉS EXISTANTS, AU NIVEAU DES PLINTHES, AFIN QU'IL N'Y EST PAS DE TRACÉ DE POURRITURE ET/OU DE MOISSISSURE ET S'ASSURER QU'ILS SOIENT SANS ASPÉRITÉ POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL À PLINTHE REMONTÉE. AU BESOIN, REMPLACER TOUS LES CONTREPLAQUÉS AFFECTÉS ET/OU POUVANT NUIRE À L'INSTALLATION DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL À PLINTHE REMONTÉE, PAR UN CONTREPLAQUÉ DE MÊME ÉPAISSEUR.

APPLICABLE À TOUTES LES FEUILLES

CONDITIONS PARTICULIÈRES : CONTAMINANTS

L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DU FAIT QUE LES BÂTIMENTS COMPORTANT DES MATÉRIAUX, FINIS DE SURFACES OU CONTAMINANTS QUI PEUVENT PRÉSENTER UN RISQUE POUR LA SANTÉ (AMIANTE, PEINTURE AU PLOMB, MOISSISSURES, FIENTES ETC.) DES PRÉCAUTIONS ET PROTECTIONS POUR LES BÂTIMENTS, LE PUBLIC ET LES TRAVAILLEURS PEUVENT ÊTRE REQUISES SELON LES EXIGENCES DE LA CNESST ET DE L'ENVIRONNEMENT. RESPECTER LES MÉTHODES DE TRAVAIL APPROPRIÉES ET LES FAIRE VALIDER AUPRÈS DES AUTORITÉS COMPÉTENTES. RÉFÉRER À LA SECTION 011100-SOMMAIRE DES TRAVAUX.

NOTES DE DÉMOLITION

<p>D1 ACCESSOIRES MURAUX À DÉMANTELER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE (DISTRIBUTEUR DE PAPIER MAIN, TROUSSE DE PREMIER SOINS, HORLOGE)</p> <p>D2 MUR RECOUVERT DE CÉRAMIQUE SUR PLEINE HAUTEUR À DÉMANTELER. ENLEVER LA CÉRAMIQUE AINSI QUE LE PANNEAU DE BÉTON LÉGER DERRIÈRE</p> <p>D3 FEUILLE DE D'ACIER INOXYDABLE MURAL (±3050x2440), DERRIÈRE LA HOTTE, À ENLEVER AINSI QUE LE CONTREPLAQUÉ DERRIÈRE</p> <p>D4 HOTTE À ENLEVER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D5 CÉRAMIQUE AU PLANCHER À ENLEVER. ÉLIMINER TOUTE TRACÉ DE GRAISSE, D'HUILE, DE SCELLANT OU TOUT AUTRE PRODUIT NON COMPATIBLE AUX MATÉRIAUX DE NIVELLEMENT. NETTOYER TOUTES LES SURFACES À L'AIDE D'UN PROCÉDÉ MÉCANIQUE (SCARIFICATION)</p> <p>D6 PLINTHES REMONTÉES EN ÉPOXY AINSI QUE LES PLINTHES EN VINYLE SUR UN PANNEAU DE SUPPORT EN BÉTON LÉGER À DÉMANTELER</p> <p>D7 PANNEAU D'AMIANTE ±200mm DE HAUT AU BAS DES MURS À ENLEVER</p> <p>D8 TOUS LES COMPTOIRS, ARMOIRES, TABLETTES MURALES, MOBILIERS NON FIXÉS SONT À DÉMANTELER</p> <p>D9 TABLETTAGES AINSI QUE LES PIÈCES DE FIXATION À DÉMANTELER</p>	<p>D10 PIGEONNIER EN PLASTIQUE À DÉMANTELER</p> <p>D11 FENESTRATION EN CADRE D'ALUMINIUM À DÉMANTELER. NETTOYER ET ENLEVER TOUTE TRACÉ DE RESIDUS.</p> <p>D12 FENESTRATION EN CADRE DE BOIS À DÉMANTELER. NETTOYER ET ENLEVER TOUTE TRACÉ DE RESIDUS.</p> <p>D13 FOURRURES DE BOIS À ENLEVER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE</p> <p>D14 VOLET À ENROULEMENT AINSI QUE SON MÉCANISME À ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>D15 COLONNETTE D'ALUMINIUM À DÉMANTELER</p> <p>D16 COLONNETTE RECOUVERTE D'UN RECOUVREMENT DE BOIS À DÉMANTELER</p> <p>D17 ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE À DÉMANTELER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D18 BÂTI RECOUVERT DE PAREMENT DE BOIS À CONSERVER</p> <p>D19 COMPOSITION DE LA CLOISON À DÉMOLIR</p> <ul style="list-style-type: none"> RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST MONTANTS DE BOIS 38x64mm RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST <p>D20 SUPPORTER TEMPORAIREMENT L'EXTRÉMITÉ DES MURS EXISTANTS CONSERVÉS LORS DE LA DÉMOLITION.</p> <p>D21 RETOMBÉE EN PLANCHES DE CÈDRE À DÉMANTELER</p>	<p>D22 COMPOSITION DE LA CLOISON À DÉMOLIR</p> <ul style="list-style-type: none"> RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST FOURRURES DE BOIS 19x64mm MONTANTS DE BOIS 38x64mm FOURRURES DE BOIS 19x64mm PANNEAU DE BÉTON LÉGER 12mm CÉRAMIQUE MURALE <p>D23 COMPOSITION DE LA CLOISON À DÉMOLIR</p> <ul style="list-style-type: none"> RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST FOURRURES DE BOIS 19x64mm MONTANTS DE BOIS 38x64mm FOURRURES DE BOIS 19x64mm RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST <p>D24 COMPOSITION DE LA CLOISON À DÉMOLIR</p> <ul style="list-style-type: none"> RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST FOURRURES DE BOIS 19x64mm À DÉMANTELER MONTANTS DE BOIS 38x89mm À DÉMANTELER PAR SECTION, VOIR NOTE DE RÉFECTION "R17" FOURRURES DE BOIS 19x64mm À CONSERVER RECOUVREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À CONSERVER <p>D25 ACCESSOIRES MURAUX À DÉMANTELER, CONSERVER ET PROTÉGER POUR RÉINSTALLATION (DISTRIBUTEUR DE PAPIER MAIN, DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE, POUBELLE SANITAIRE, BARRIS D'APPUI, DISTRIBUTEUR DE SAVON, TABLE À LANGER, MIROIRS, CROCHETS À VÊTEMENT, SIGNALISATION, ETC...) AU BESOIN, LES ÉQUIPEMENTS QUI SE RETROUVENT SUR DES MURS NON TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX PEUVENT DEMEURER EN PLACE MAIS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS</p>	<p>D26 CONGÉLATEUR À GLACE EXTÉRIEUR À ENLEVER PAR LE CONCESSIONNAIRE</p> <p>D27 AIR CLIMATISÉ, VOIR MÉCANIQUE. SUPPORTS MURAUX À CONSERVER</p> <p>D28 BOITIER EN BOIS AVEC GRILLES DE VENTILATION SUR DEUX(2) CÔTÉS À DÉMANTELER</p> <p>D29 DESCENTE PLUVIALE À DÉMOLIR</p> <p>D30 ENCLOS POUR BONBONNE DE PROPANE À DÉMANTELER. BONBONNE DE PROPANE, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D31 SCELLANT SITUÉ AU POURTOUR DU CADRE AUX ABORDS DU PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE (CÔTÉ EXTÉRIEUR) À ENLEVER. NETTOYER ET ENLEVER TOUTE TRACÉ DE RESIDUS.</p> <p>D32 FONTAINE D'EAU À CONSERVER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D33 BANC DE BOIS BOULONNÉ AUX MONTANTS DE BOIS DU MUR. BANC À ENLEVER TEMPORAIREMENT, CONSERVER ET PROTÉGER</p> <p>D34 BANC DE BOIS BOULONNÉ AUX MONTANTS DE BOIS DU MUR. BANC À CONSERVER EN PLACE ET PROTÉGER. AU BESOIN, DÉMANTELER ET CONSERVER.</p> <p>D35 PORTE EXISTANTE À GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI. QUINCAILLERIE À ENLEVER POUR PERMETTRE LES TRAVAUX ET CONSERVER POUR RÉINSTALLER.</p>	<p>D36 CADRE EN BOIS EXISTANT À GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI</p> <p>D37 REVÊTEMENT DE PLANCHES DE CÈDRE EXISTANT À TAILLER AU BAS DES MURS AINSI QUE LE BAS DES CADRES DE PORTES, SUR UNE HAUTEUR DE ±200mm (IDEM AU MUR EXTÉRIEUR), ET CE, SUR LES 2 CÔTÉS DE LA CLOISON</p> <p>D38 PANNEAU DE CONTREPLAQUÉ ±200mm DE HAUT AU BAS DES MURS À ENLEVER</p> <p>D39 BARRES ANTI-VANDALISME FIXÉES AU CADRE DE FENÊTRE À DÉMANTELER ET REMETTRE À L'AGENCE PARCS CANADA</p> <p>D40 PORTION DE MUR À DÉGARNIR EN FONCTION DES BESOINS DE STRUCTURE (PLANCHES DE CÈDRE, FOURRURES, PARE-AIR, PANNEAU DE SUPPORT ET LAINE). DÉGARNIR LE MUR JUSQU'AUX MONTANTS DE BOIS STRUCTURAUX POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE STRUCTURE. VOIR STRUCTURE</p> <p>D41 TAILLER PROPRESMENT LE REVÊTEMENT DE PLANCHES DE CÈDRE AU BAS DU MUR SUR UNE HAUTEUR DE ±1260mm. ENLEVER LES FOURRURES DE BOIS. RÉINSTALLER UNE FOURRURE DE BOIS DERRIÈRE LE REVÊTEMENT POUR Y FIXER À NOUVEAU LE BAS DES PLANCHES AVEC DES FIXATIONS EN ACIER INOXYDABLE. (VOIR DÉTAIL 5/A109)</p> <p>D42 DALLE DE BÉTON À DÉMOLIR, VOIR STRUCTURE</p>
---	--	--	--	---

LÉGENDE DÉMOLITION
(CETTE LÉGENDE EST APPLICABLE À CETTE FEUILLE SEULEMENT)

	MUR EXISTANT CONSERVÉ
	CLOISON À DÉMOLIR
	NOM DE LA PIÈCE
	NOTES DE DÉMOLITION
	PORTE EXISTANTE CONSERVÉE
	PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE À DÉMOLIR
	ÉLÉMENTS À DÉMOLIR

01 PLAN DE PLANCHER
1:50

AutoCAD

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	no. du détail
B	no. de la feuille-où détail exigé
C	no. de la feuille-où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9
 PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE**

PLAN DE TOITURE DÉMOLITION BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
 Date

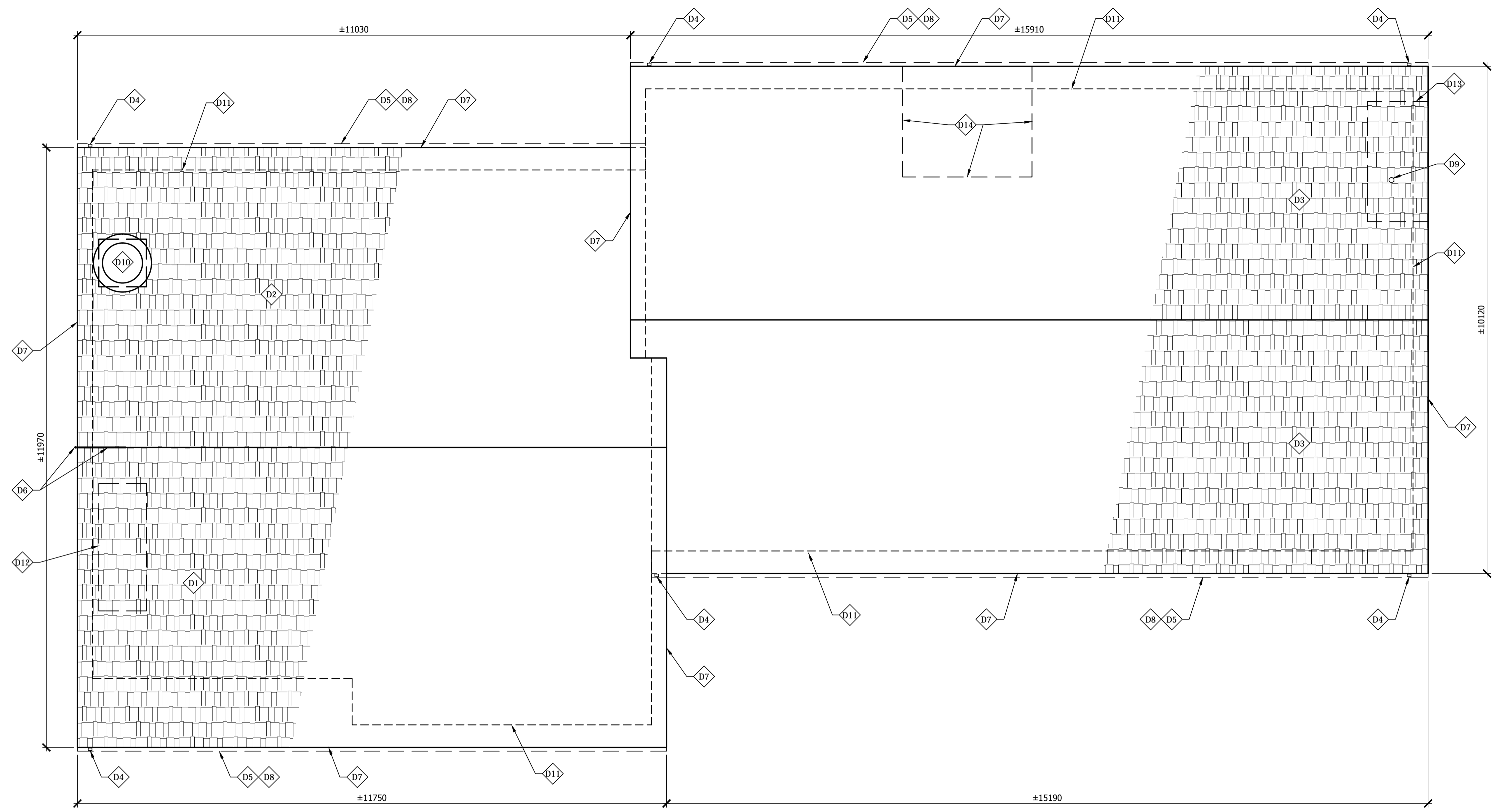
Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

Soumission Gestionnaire de projet TP50C

Tender **PWGSOC Project Manager**

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
 TP50C / 38788 PWGSOC Client

Nom du fichier **PWGSOC** File name No de classement
 No de plan ou dessin **A102** File name No feuille Sheet no



01 PLAN DE TOITURE
A102 1:50

NOTES DE DÉMOLITION	
D1	BARDEAUX DE CÈDRE ET PAPIER NOIR EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN PLANCHES DE BOIS 19x89mm ESPACÉES DE ±38mm ENTRE CHAQUE PLANCHE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").
D2	BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN PLANCHES DE BOIS 19x89mm ESPACÉES DE ±38mm ENTRE CHAQUE PLANCHE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").
D3	BARDEAUX DE CÈDRE ET PAPIER NOIR EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN CONTREPLAQUÉ 13mm ÉP. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").
D4	DESCENTE PLUVIALE À DÉMOLIR
D5	GOUTTIÈRE À DÉMOLIR
D6	ANTENNES AINSI QUE LE FILAGE À ENLEVER TEMPORAIREMENT ET CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ
D7	LARMIER DE DÉPART À ENLEVER
D8	PLANCHE DE RIVE DU FASCIA À DÉMANTÉLER (DERRIÈRE GOUTTIÈRE)
D9	BRIDE D'ÉVENT À ENLEVER, CONDUIT D'ÉVENT À CONSERVER
D10	VENTILATEUR ET BASE PRÉFABRIQUÉE À DÉMANTÉLER, VOIR MÉCANIQUE
D11	PROFIL DES MURS EXTÉRIEURS CONSERVÉ
D12	OUVERTURE À PRATIQUER AU NIVEAU DU PONTAGE DE TOIT AINSI QUE SUR UNE FERME DE TOIT POUR SORTIR UNITÉ MÉCANIQUE QUI EST DANS L'ENTRETOIT. VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE. FORMAT DE L'OUVERTURE À TITRE INDICATIF SEULEMENT ±1200X3000MM. À VALIDER SUR PLACE.
D13	BANDE DE CONTREPLAQUÉ ENDOMMAGÉE PAR L'EAU À ENLEVER. SURFACE D'ENVIRON 2,88 m2
D14	TOITURE EXISTANTE À OUVRIR DE FORMAT REQUIS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE STRUCTURE ET MÉCANIQUE. VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date

A	no. du détail
B	no. de la feuille-où détail exigé
C	no. de la feuille-où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
 LOCATION D'EMBARCATIONS

Architecture **ARCHITECTURE**

ÉLÉVATIONS
 DÉMOLITION
 BÂTIMENT DE SERVICES
 DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Soumission **Gestionnaire de projet TPSCC**

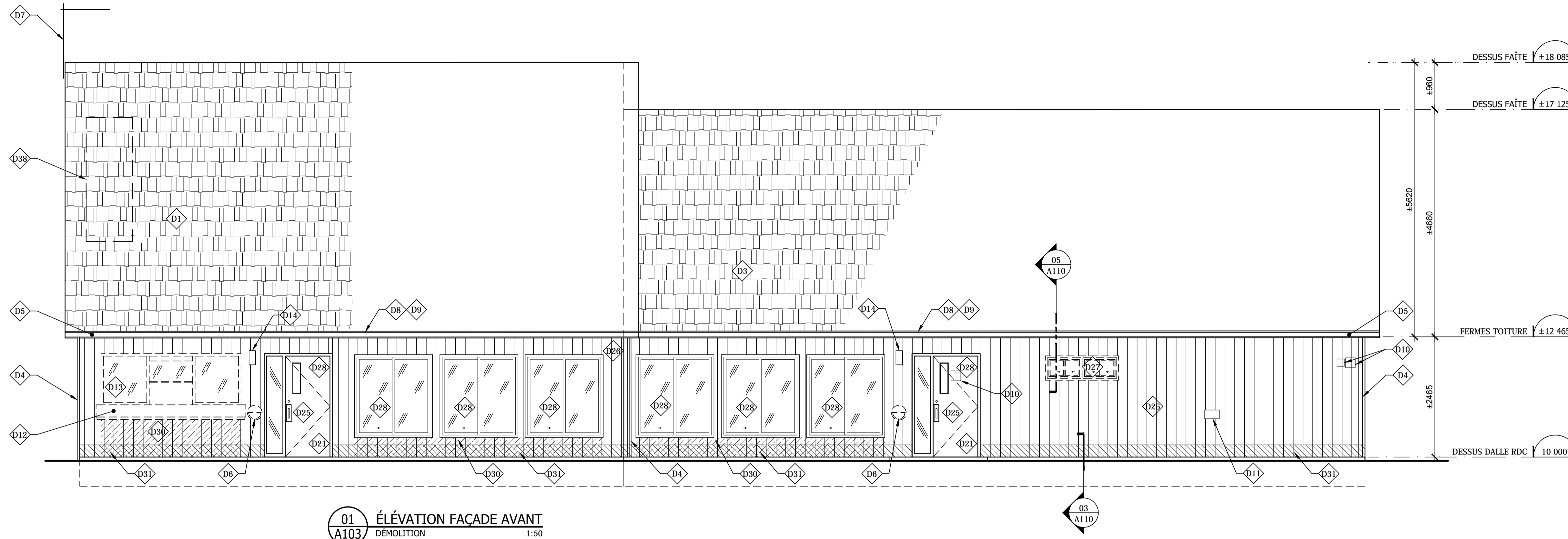
Tender **PWGSOC Project Manager**

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**

TPSCC **PWGSOC** Client **Client**

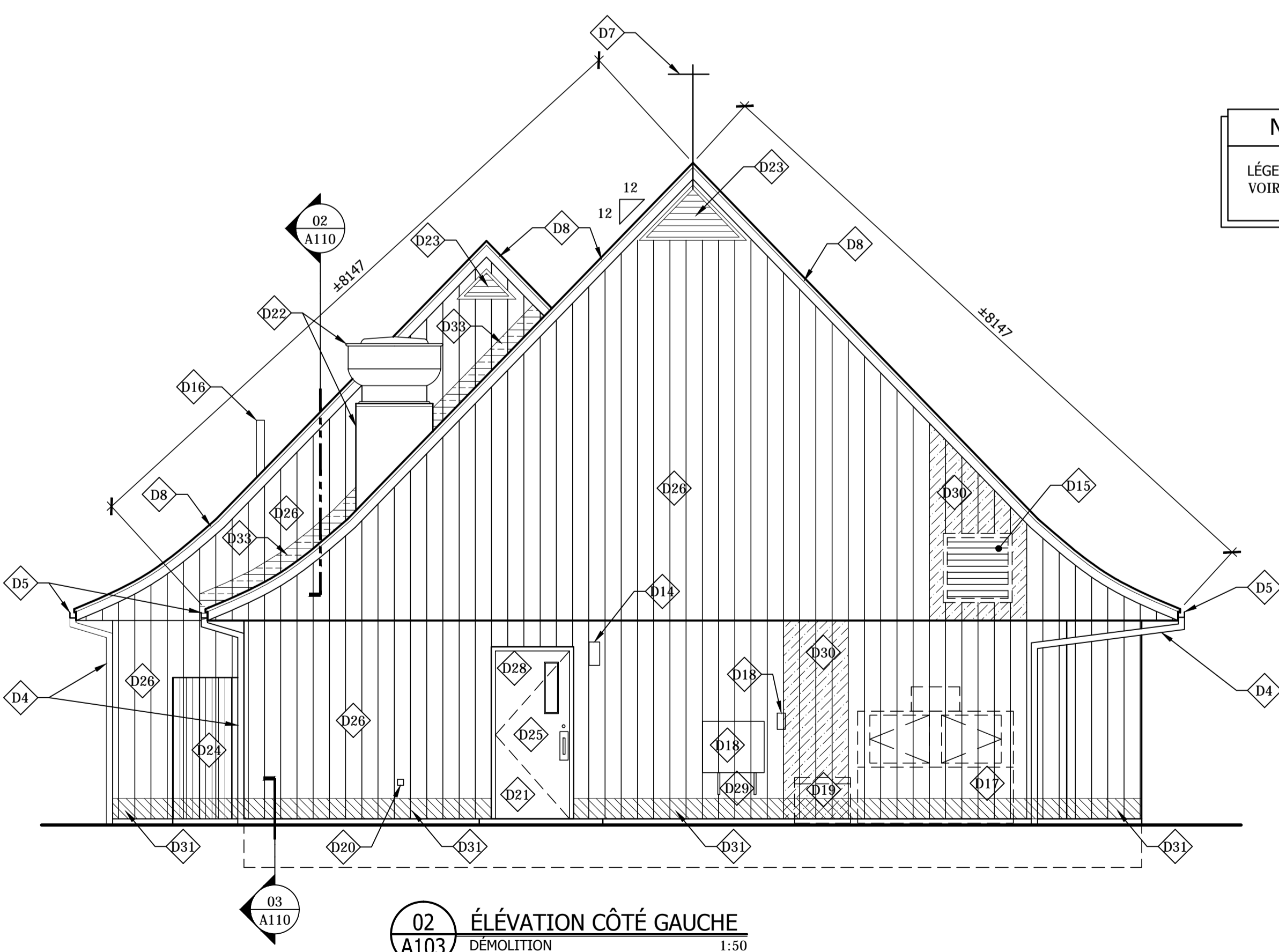
Nom du fichier **File name** No de classement **File no**

No de plan ou dessin **File name** No feuille **Sheet no**

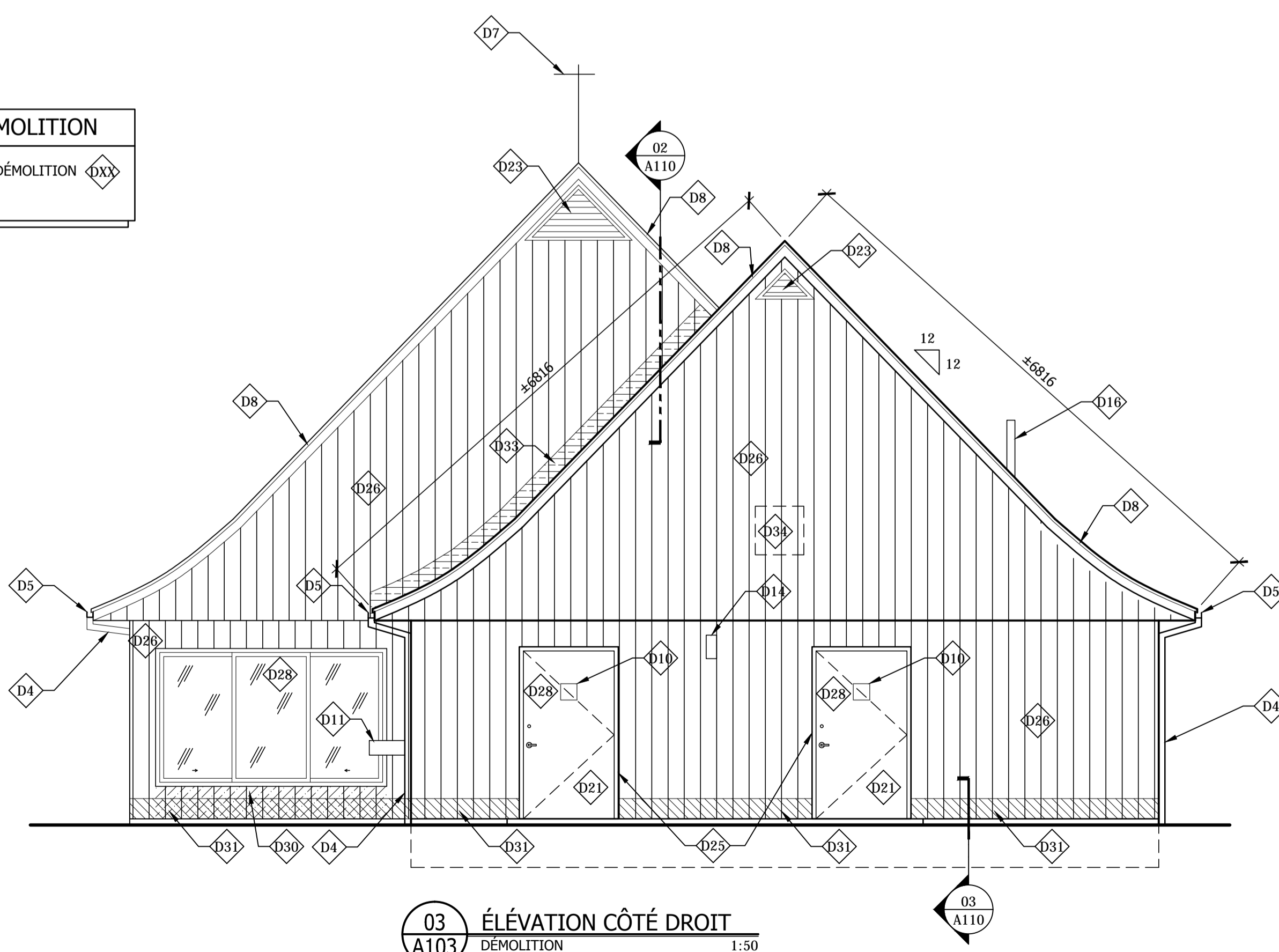


01 ÉLÉVATION FAÇADE AVANT
 A103 DÉMOLITION 1:50

NOTES DE DÉMOLITION
 LÉGENDE DES NOTES DE DÉMOLITION
 VOIR FEUILLE A104



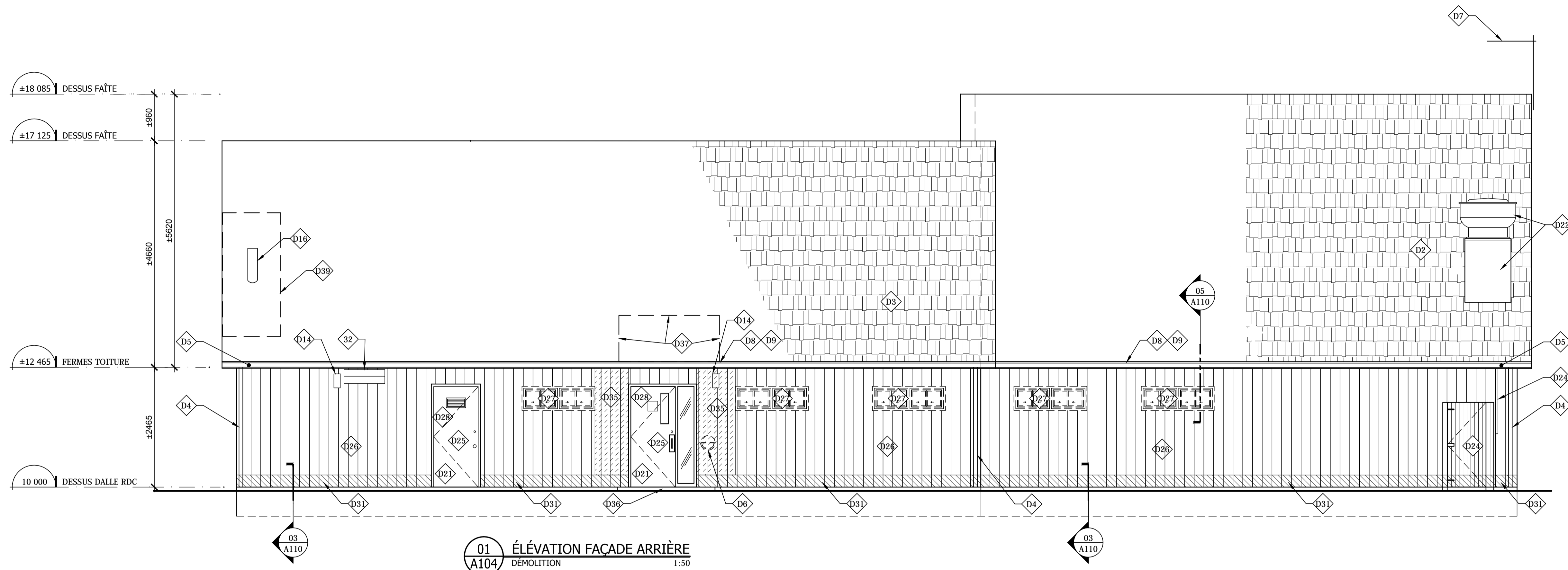
02 ÉLÉVATION CÔTÉ GAUCHE
 A103 DÉMOLITION 1:50



03 ÉLÉVATION CÔTÉ DROIT
 A103 DÉMOLITION 1:50

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR
CONSTRUCTION



01 ÉLÉVATION FAÇADE ARRIÈRE
A104 DÉMOLITION 1:50

NOTES DE DÉMOLITION (APPLICABLE AUX FEUILLES A103 ET A104)

<p>D1 BARDEAUX DE CÈDRE ET PAPIER NOIR EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN PLANCHES DE BOIS 19x89mm ESPACÉES DE ±38mm ENTRE CHAQUE PLANCHE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES</p> <p>D2 BARDEAUX DE CÈDRE EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN PLANCHES DE BOIS 19x89mm ESPACÉES DE ±38mm ENTRE CHAQUE PLANCHE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").</p> <p>D3 BARDEAUX DE CÈDRE ET PAPIER NOIR EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE FAIT EN CONTREPLAQUÉ 13mm EP. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").</p> <p>D4 DESCENTE PLUVIALE À DÉMOLIR</p> <p>D5 GOUTTIÈRE À DÉMOLIR</p> <p>D6 CENDRIER À DÉMANTÉLER</p> <p>D7 ANTENNES AINSI QUE LE FILAGE À ENLEVER TEMPORAIREMENT ET CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ</p> <p>D8 LARMIER DE DÉPART À ENLEVER</p> <p>D9 PLANCHE DE RIVE DU FASCIA À DÉMANTÉLER (DERRIÈRE GOUTTIÈRE)</p> <p>D10 AFFICHES INFORMATIVES ET DE SIGNALISATION SONT À ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE</p> <p>D11 BUVETTE MURALE À NETTOYER ET CONSERVER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D12 DEVANTURE DE COMPTOIR À DÉMOLIR</p> <p>D13 FENESTRATION EN CADRE D'ALUMINIUM À DÉMANTÉLER</p> <p>D14 APPAREIL D'ÉCLAIRAGE, VOIR ÉLECTRICITÉ</p> <p>D15 PERSIENNE À DÉMANTÉLER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D16 BRIDE D'ÉVENT À ENLEVER, CONDUIT D'ÉVENT À CONSERVER</p> <p>D17 CONGÉLATEUR À GLACE À ENLEVER PAR LE CONCESSIONNAIRE</p>	<p>D18 AIR CLIMATISÉE, VOIR MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE</p> <p>D19 BOÎTE EN BOIS AVEC GRILLES DE VENTILATION SUR 2 CÔTÉS À DÉMANTÉLER, VOIR MÉCANIQUE. ENLEVER LES PLANCHES DE CÈDRE DU PAREMENT TOUCHÉES PAR L'ENLÈVEMENT DES CONDUITS MÉCANIQUE/ÉLECTRIQUE</p> <p>D20 SORTIE D'EAU, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D21 PORTE EN BOIS EXISTANTE À GRATTER, SABLER ET NETTOYER</p> <p>D22 VENTILATEUR ET BASE PRÉFABRIQUÉE À DÉMANTÉLER, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D23 PERSIENNE EXISTANTE EN BOIS À NETTOYER ET À APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI</p> <p>D24 ENCLOS POUR BONBONNE DE PROPANE À DÉMANTÉLER. BONBONNE DE PROPANE ET CONDUIT D'ALIMENTATION, VOIR MÉCANIQUE</p> <p>D25 CADRE EN BOIS EXISTANT À GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI</p> <p>D26 PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À NETTOYER À L'AIDE D'UN JET D'EAU, D'UN DÉTERGENT DOUX ET D'UNE BROUSSE À POILS SOUPLES SUR LA PLEINE SURFACE DU MUR. BIEN RINCER</p> <p>D27 FENESTRATION EN CADRE DE BOIS À DÉMANTÉLER AINSI QUE LE SOLIN EN TÊTE DE FENÊTRE. VOIR COUPE DE MUR 5-A110.</p> <p>D28 SCELLANT AU POURTOUR DU CADRE ET DU PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE À ENLEVER ET NETTOYER</p> <p>D29 SUPPORTS MURAUX À CONSERVER.</p> <p>D30 PLANCHES DE CÈDRE EXISTANTES À ENLEVER DÉLICATEMENT POUR RELOCALISATION</p> <p>D31 TAILLER LES MATÉRIAUX AU BAS DU MUR (PLANCHES DE CÈDRE, FOURRURE ET PANNEAU DE SUPPORT) POUR DÉGARNIR LE MUR JUSQU'AUX MONTANTS DE BOIS STRUCTURAUX. UNE VÉRIFICATION SUR PLACE, EN PRÉSENCE DU CLIENT ET DE L'ARCHITECTE, DEVRA ÊTRE FAITE POUR VALIDER S'IL Y A PRÉSENCE DE POURRITURE ET/OU DE MOISSISSURE SUR LES MONTANTS ET LIÈSSES BASSES DES MURS AVANT DE LE REFERMER.</p> <p>D32 SORTIE D'ÉVACUATION MURALE À DÉMANTÉLER TEMPORAIREMENT, CONSERVER ET PROTÉGER, VOIR MÉCANIQUE. SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU FINI</p>	<p>D33 TAILLER PROPREMENT LES PLANCHES DE CÈDRE AU BAS DU MUR DU PIGNON SUR UNE HAUTEUR DE ±200mm. VOIR DÉTAIL #2/112. ENLEVER LE SOLIN DE BAS DE MUR AINSI QUE LE SOLIN À LA JONCTION DU MUR ET DE LA TOITURE ADJACENTE</p> <p>D34 OUVERTURE À PRATIQUER POUR INSTALLATION D'UNE NOUVELLE PERSIENNE. VOIR MÉCANIQUE POUR FORMAT ET COORDINATION DE L'EMPLACEMENT. AJOUTER DES MONTANTS DE BOIS DE FORMAT IDENTIQUE AU MONTANT DU MUR AU POURTOUR DE L'OUVERTURE</p> <p>D35 PORTION DE MUR À DÉGARNIR EN FONCTION DES BESOINS DE STRUCTURE (PLANCHES DE CÈDRE, FOURRURES, PARE-AIR, PANNEAU DE SUPPORT ET LAINE). DÉGARNIR LE MUR JUSQU'AUX MONTANTS DE BOIS STRUCTURAUX POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE STRUCTURE. VOIR STRUCTURE</p> <p>D36 DALLE DE BÉTON À DÉMOLIR, VOIR STRUCTURE</p> <p>D37 TOITURE EXISTANTE À OUVRIR DE FORMAT REQUIS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE STRUCTURE ET MÉCANIQUE. VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE</p> <p>D38 OUVERTURE À PRATIQUER AU NIVEAU DU PONTAGE DE TOIT AINSI QUE SUR UNE FERME DE TOIT POUR SORTIR UNITÉ MÉCANIQUE QUI EST DANS L'ENTRETOIT. VOIR STRUCTURE ET MÉCANIQUE. FORMAT DE L'OUVERTURE À TITRE INDICATIF SEULEMENT ±1200 x 3000 mm, À VALIDER SUR PLACE.</p> <p>D39 BANDE DE CONTREPLAQUÉ ENDOMMAGÉE PAR L'EAU À ENLEVER. SURFACE D'ENVIRON 2,88 m²</p>
---	--	--

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date

	A no. du détail detail no.
	B no. de la feuille-où détail exigé sheet no. - where detail required
	C no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE**
Drawing

ÉLÉVATIONS - DÉMOLITION
NOTES DE DÉMOLITIONS
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
Designed by Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
Drawn by Date

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
Approved by Date

Soumission **FWGSC** Gestionnaire de projet TPSC
Tender Project Manager

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
Project number Project number

TPSC **P25568 / 38788** Client **FWGSC** Client
Nom du fichier File name No de classement

No de plan ou dessin **A104** File name No feuille Sheet no

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	no. du détail	
B	no. de la feuille-où détail exigé	
C	no. de la feuille-où détaillé	

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, Q.C. G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNÉUR ET
LOCATION D'ÉPANNÉUR

Dessin **ARCHITECTURE**

PLAN DE PLANCHER
NOTES DE DÉMOLITION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNÉUR

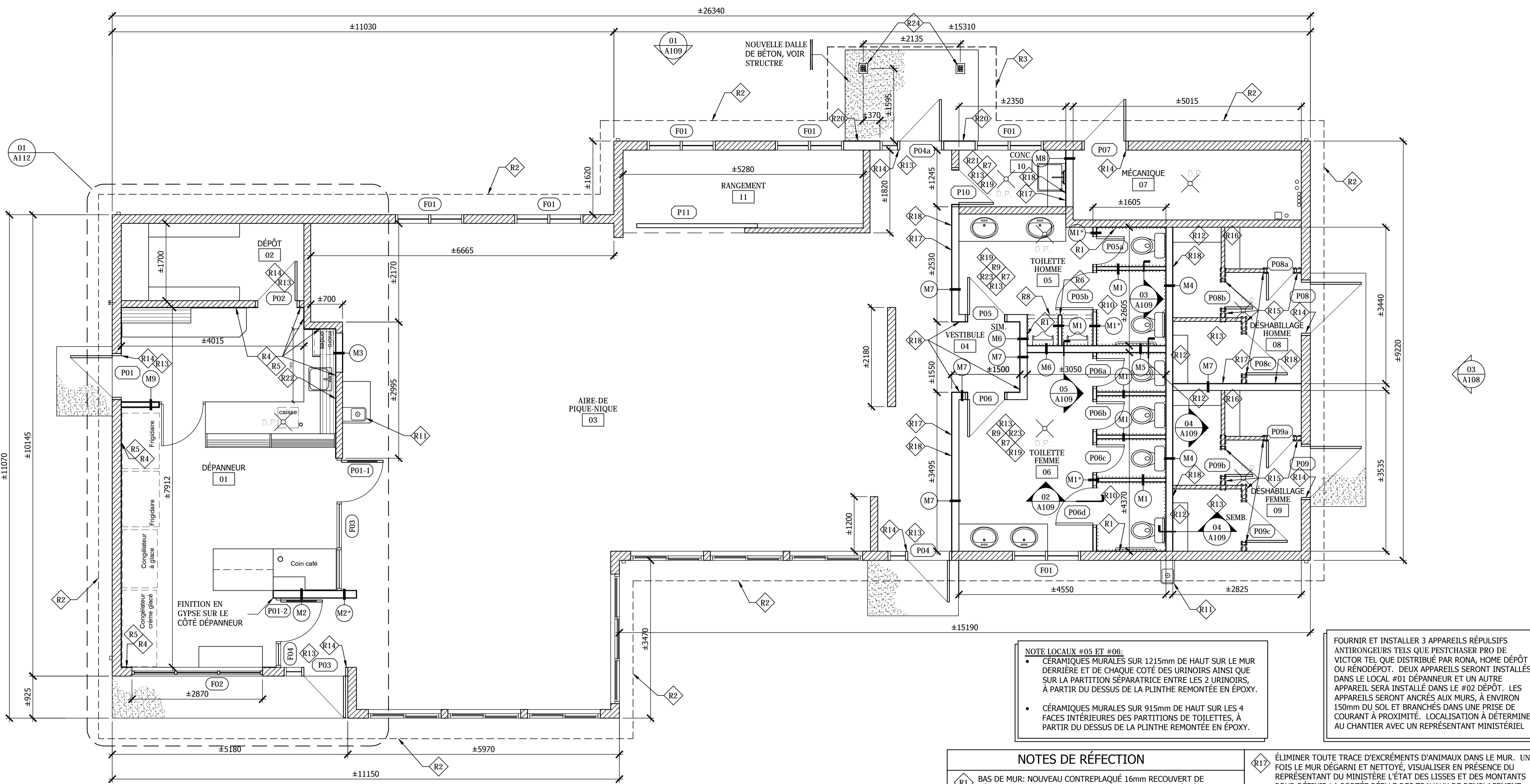
Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Soumission **Gestionnaire de projet TPSC**

Tender **PWGS Project Manager**
No de projet **295568 / 27193** No de projet **TR2443**
TPSC **295568 / 38788** PWGS **Client** Client

No de plan ou dessin **File name** No feuille **Sheet no**
A105



01 PLAN DE PLANCHER
1:50

NOTE LOCAUX #05 ET #06:
• CÉRAMIQUES MURALES SUR 1215mm DE HAUT SUR LE MUR DERRIÈRE ET DE CHAQUE CÔTÉ DES URINOIRS AINSI QUE SUR LA PARTITION SÉPARATRICE ENTRE LES 2 URINOIRS, À PARTIR DU DESSUS DE LA PLINTHE REMONTÉE EN ÉPOXY.
• CÉRAMIQUES MURALES SUR 915mm DE HAUT SUR LES 4 FACES INTÉRIEURES DES PARTITIONS DE TOILETTES, À PARTIR DU DESSUS DE LA PLINTHE REMONTÉE EN ÉPOXY.

FURNIR ET INSTALLER 3 APPAREILS RÉPULSIFS ANTIRONDEURS TELS QUE PESTCHASER PRO DE VICTOR TEL QUE DISTRIBUÉ PAR RONA, HOME DÉPÔT OU RÉNODÉPÔT. DEUX APPAREILS SERONT INSTALLÉS DANS LE LOCAL #01 DÉPANNÉUR ET UN AUTRE APPAREIL SERA INSTALLÉ DANS LE #02 DÉPÔT. LES APPAREILS SERONT ANCRÉS AUX MURS, À ENVIRON 150mm DU SOL ET BRANÇÉS DANS UNE PRISE DE COURANT À PROXIMITÉ. LOCALISATION À DÉTERMINER AU CHANTIER AVEC UN REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL

NOTES DE RÉFECTION

- R1 BAS DE MUR: NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 16mm RECOUVRE DE CÉRAMIQUE, D'UNE MOULURE DE BOIS ET DE MOULURE À CÉRAMIQUE. CONSTRUCTION SEMBLABLE À LA COUPE 04/A109
- R2 PROFIL DU DÉBORD DE TOIT EXISTANT
- R3 PROFIL DU NOUVEAU DÉBORD DE TOIT, VOIR STRUCTURE
- R4 NOUVEAU PANNEAU DE GYPSE 16mm TYPE-X SUR PLEINE SURFACE DU MUR. INTERROMPRE LE PANNEAU GYPSE À ±200mm DU PLANCHER
- R5 NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 19mm AU BAS DES MURS, ±200mm DE HAUT À PARTIR DU PLANCHER
- R6 MUR CONSTRUIT AVEC BASE DE MUR M1*
- R7 ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE, VOIR MÉCANIQUE
- R8 NOUVELLE TRAVERSE EN MONTANTS DE BOIS 38x64 mm. RECOUVERTES DE PLANCHES DE CÈDRE, VOIR DÉTAIL 02/A109 (SANS L'INSTALLATION DES BOISERIES)
- R9 ACCESSOIRES MURAUX À RÉINSTALLER (DISTRIBUTEUR DE PAPIER MAIN, DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE, POUBELLE SANITAIRE, BARRES D'APPUIS, DISTRIBUTEUR DE SAVON, TABLE À LANGER, MIROIRS, ETC...) NETTOYER CHACUN DES ACCESSOIRES AVANT LA RÉINSTALLATION
- R10 RÉINSTALLER LES BARRES D'APPUIS À 850mm (CENTRE) DU PLANCHER. EMPLOI À COORDONNER SUR PLACE AVEC LE REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA
- R11 FONTAINE D'EAU EXISTANTE, VOIR MÉCANIQUE
- R12 BANC DE BOIS EXISTANT À SABLER, NETTOYER ET VERNIR. RÉINSTALLER LES BANCS DE BOIS EN LES REBOULONNANT AUX MONTANTS DE BOIS DU MUR AVEC DES NOUVEAUX BOULONS ET ÉCROUS EN ACIER INOXYDABLE.
- R13 PORTE(S) EXISTANTE(S) À PEINDRE. QUINCAILLERIE(S) EXISTANTE(S) À RÉINSTALLER
- R14 CADRE EN BOIS EXISTANT À PEINDRE
- R15 NOUVEAU PANNEAU DE BÉTON LÉGER 13mm À INSTALLER AU BAS DES MURS SUR UNE HAUTEUR DE ±200mm, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE FINITION DE PLANCHER REMONTÉE SUR LES PLINTHES (HAUTEUR IDEM AU MUR EXTERIEUR), ET CE, SUR LES 4 FACES DE LA CLOISON.
- R16 BANC DE BOIS EXISTANT À SABLER, NETTOYER ET VERNIR.

- R17 ÉLIMINER TOUTE TRACE D'EXCRÈMENTS D'ANIMAUX DANS LE MUR. UNE FOIS LE MUR DÉGARNI ET NETTOYÉ, VISUALISER EN PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE L'ÉTAT DES LISSES ET DES MONTANTS POUR DÉFINIR LA PORTÉE RÉELLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'OSSATURE. L'ESSE BASSE ET BAS DES MONTANTS DU MUR AVEC TRACÉ DE POURRITURE ET/OU DE MOISSISSURE À REMPLACER. COUPER LES MONTANTS AFFECTÉS SUR LA HAUTEUR REQUISE (UN À LA FOIS). AJOUTER UN NOUVEAU MONTANT DE BOIS, DE MÊME FORMAT QUE L'EXISTANT, PLEINE LONGUEUR, CLOUÉ AU MONTANT DE BOIS EXISTANT. AJOUTER UNE NOUVELLE PORTION DE MONTANT DE BOIS SOUS LE MONTANT COUPÉ. REMPLACER LA LISSE BASSE PAR SECTION DE ±1200mm DE LONG, EN SOUTENANT LE MUR TEMPORAIREMENT. ANCRER LA NOUVELLE LISSE BASSE À LA DALLE DE BÉTON, VOIR STRUCTURE. AU NIVEAU DES MONTANTS COUPÉS RÉFIXER LES FOURRURES DE BOIS EXISTANTES CONSERVÉES (FACE OPPOSÉE) PAR DES FIXATION DIAGONALE DANS L'ENDOS DES FOURRURES.
- R18 NOUVELLE BANDE DE CONTREPLAQUÉ 19mm TRAITÉ, ±250mm DE HAUT AU BAS DU MUR À INSTALLER DERRIÈRE LE REVÊTEMENT DE PLANCHES DE CÈDRE. IDEM AU CLOISON EXISTANTE.
- R19 RÉFECTION DES FISSURES DANS LA DALLE DE BÉTON EXISTANTE, VOIR STRUCTURE. UNE FOIS LES TRAVAUX DE STRUCTURE RÉALISÉS, MEULER LE DESSUS DES FISSURES SUR LA LARGEUR REQUISE. ÉLIMINER TOUTE TRACE DE GRAISSE, D'HUILE, DE SCELLANT OU TOUT AUTRE PRODUIT NON COMPATIBLE AUX MATÉRIAUX DE NIVELLEMENT ET/OU DE FINITION
- R20 PORTION DE MUR À REFERMER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE AVEC DES NOUVEAUX MATÉRIAUX (LAINE ISOLANTE 90mm D'ÉPAIS, PANNEAU DE SUPPORT EN CONTREPLAQUÉ ±10mm ÉPAIS (VALIDER SELON PANNEAU EXISTANT), PARE-AIR CHEVAUCHANT L'EXISTANT SUR 100mm SUR CHAQUE DES FACES ET SCELLER. FOURRURES DE BOIS 19x64mm À 600mm C/C ET PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST IDENTIQUE À L'EXISTANT INSTALLÉES À LA VERTICALE).
- R21 PANNEAU ACRYLIQUE MURAL, VOIR DEVIS, 915mm DE HAUT À PARTIR DU DESSUS DE LA PLINTHE. SUR 3 MURS AUX ABORDS DE LA CUVE. VOIR ÉLEVATION #3/A113
- R22 NOUVELLES FOURRURES DE BOIS @ 400mm C/C, HORIZONTALES À METTRE EN PLACE AVANT L'INSTALLATION DU NOUVEAU GYPSE.
- R23 NOUVEAU PANNEAU ACRYLIQUE À INSTALLER DERRIÈRE LE SÉCHOIR À MAIN EXISTANT. 460mm DE LARGE x HAUTEUR À PARTIR DE LA PLINTHE JUSQU'À 50mm AU-DESSUS DU SÉCHOIR. FIXER À L'AIDE DE VIS EN ACIER INOXYDABLE. SCELLER LE POURTOUR DE L'ACRYLIQUE AVEC UN SCELLANT TRANSLUCIDE. DÉMANTÉLER LE SÉCHOIR ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE.
- R24 NOUVELLES COLONNES STRUCTURALES, VOIR STRUCTURE, À RECOUVRIR DE FOURRURES DE BOIS 19x64mm ET D'UN PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST, INSTALLÉE VERTICALEMENT. LE FORMAT ET LE PROFIL DES PLANCHES DE CÈDRE DOIVENT ÊTRE IDENTIQUES À L'EXISTANT.

COMPOSITION TYPIQUE

<p>M1 PARTITION TOILETTE / URINOIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT, POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, EN PARTIE HAUTE ±985mm DE HAUT - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x64mm @ 400mm C/C - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, EN PARTIE HAUTE ±985mm DE HAUT - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT, POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm (VOIR COUPE 03 SUR FEUILLE A109) <p>M1* PARTITION TOILETTE (AVEC PORTES)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT, POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, EN PARTIE HAUTE ±985mm DE HAUT - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x64mm @ 400mm C/C - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI (SEMBLABLE À LA COUPE 03 SUR FEUILLE A109) <p>M2</p> <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI - FOURRURES DE BOIS 19x64 mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - PANNEAU DE GYPSE 16mm TYPE-X, À MAT DE FIBRE DE VERRE <p>M2* REMPLACER LE GYPSE PAR UN REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICAL</p> <p>M3</p> <ul style="list-style-type: none"> - REV. PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, EXISTANTES RELOCALISÉES - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - FOURRURES DE BOIS 19x64 mm HORIZONTALES @ 400mm C/C 	<p>M4</p> <ul style="list-style-type: none"> - REV. PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C (DERRIÈRE REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE) - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT (À PARTIR DE 200mm DU PLANCHER) POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm (CONTREPLAQUÉ DANS L'ALIGNEMENT DES FOURRURES) - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES EXISTANTES REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, SUR LE HAUT DU MUR (VOIR COUPE 05 DE LA FEUILLE A109) <p>M5</p> <ul style="list-style-type: none"> - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT (À PARTIR DE 200mm DU PLANCHER) POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm (CONTREPLAQUÉ DANS L'ALIGNEMENT DES FOURRURES) - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, SUR LE HAUT DU MUR - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C (DERRIÈRE REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE) - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 915mm DE HAUT (À PARTIR DE 200mm DU PLANCHER) POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm (CONTREPLAQUÉ DANS L'ALIGNEMENT DES FOURRURES) - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, SUR LE HAUT DU MUR (VOIR COUPE 04 DE LA FEUILLE A109) <p>NOTE APPLICABLE AU TYPE DE MUR "M1" : RÉALISER LE BAS DES CLOISONS INTÉRIEURES EN INSTALLANT UN CONTREPLAQUÉ DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ DE LA STRUCTURE EN MONTANT DE BOIS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DE LA PLINTHE REMONTÉE SUR 200mm DE HAUT.</p>	<p>M6</p> <ul style="list-style-type: none"> - REV. PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C (DERRIÈRE REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE) - CÉRAMIQUE MURALE, VOIR DEVIS, BAS DU MUR SUR 1215mm DE HAUT DERRIÈRE URINOIR (À PARTIR DE 200mm DU PLANCHER) POSÉE SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm (CONTREPLAQUÉ DANS L'ALIGNEMENT DES FOURRURES) - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI, SUR LE HAUT DU MUR (VOIR COUPE 05 DE LA FEUILLE A109) <p>M7</p> <ul style="list-style-type: none"> - REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, VERNI - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C (VOIR NOTES DE RÉFECTION) - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES EXISTANTES REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE EXISTANT <p>M8</p> <ul style="list-style-type: none"> - REV. PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE, EXISTANTES RELOCALISÉES - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES @ 600mm C/C - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C (VOIR NOTES DE RÉFECTION) - FOURRURES DE BOIS 19x64mm HORIZONTALES EXISTANTES REVÊTEMENT PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST VERTICALE EXISTANTES - CONTREPLAQUÉ EXISTANT <p>M9</p> <ul style="list-style-type: none"> - PANNEAU DE GYPSE 16mm TYPE-X, À MAT DE FIBRE DE VERRE - MONTANTS DE BOIS TRAITÉ 38x89mm @ 400mm C/C - PANNEAU DE GYPSE 16mm TYPE-X, À MAT DE FIBRE DE VERRE
---	--	--

LÉGENDE RÉFECTION
(CETTE LÉGENDE EST APPLICABLE À CETTE FEUILLE SEULEMENT)

	MUR EXISTANT CONSERVÉ
	NOUVELLE CLOISON
	NOM DE LA PIÈCE
	NOTES DE RÉFECTION
	PORTE EXISTANT CONSERVÉE
	NOUVELLE PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE
	NOUVELLE FENÊTRE, VOIR PAGE A114
	NOUVELLE PORTE ET/OU RÉFECTION DE PORTE
	TYPE DE MUR
	CLOISONS OU L'ON RETROUVE UN RECOUVREMENT DE CÉRAMIQUE MURALE EN PARTIE BASSE DU MUR ET UN PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE EN PARTIE HAUTE DU MUR.
	SIMILAIRE

AutoCAD

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A no. du détail detail no.	
B no. de la feuille-où détail exigé sheet no. - where detail required	
C no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed	

Projet PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, Q.C. G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin ARCHITECTURE

Project

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
NOTES DÉMOLITION / RÉFECTION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par LOUIS R. CARRIER

Designed by

2018-02-09

Dessiné par FRANCINE JACQUES

Drawn by

2018-02-09

Approuvé par LOUIS R. CARRIER

Approved by

2018-02-09

Soumission Gestionnaire de projet TPSCC

Tender PWGSC Project Manager

No de projet P25568 / 27193

No de projet

TR2443

TPSCC P25568 / 38789

Client PWGSC

Client

Nom du fichier

File name

No de classement

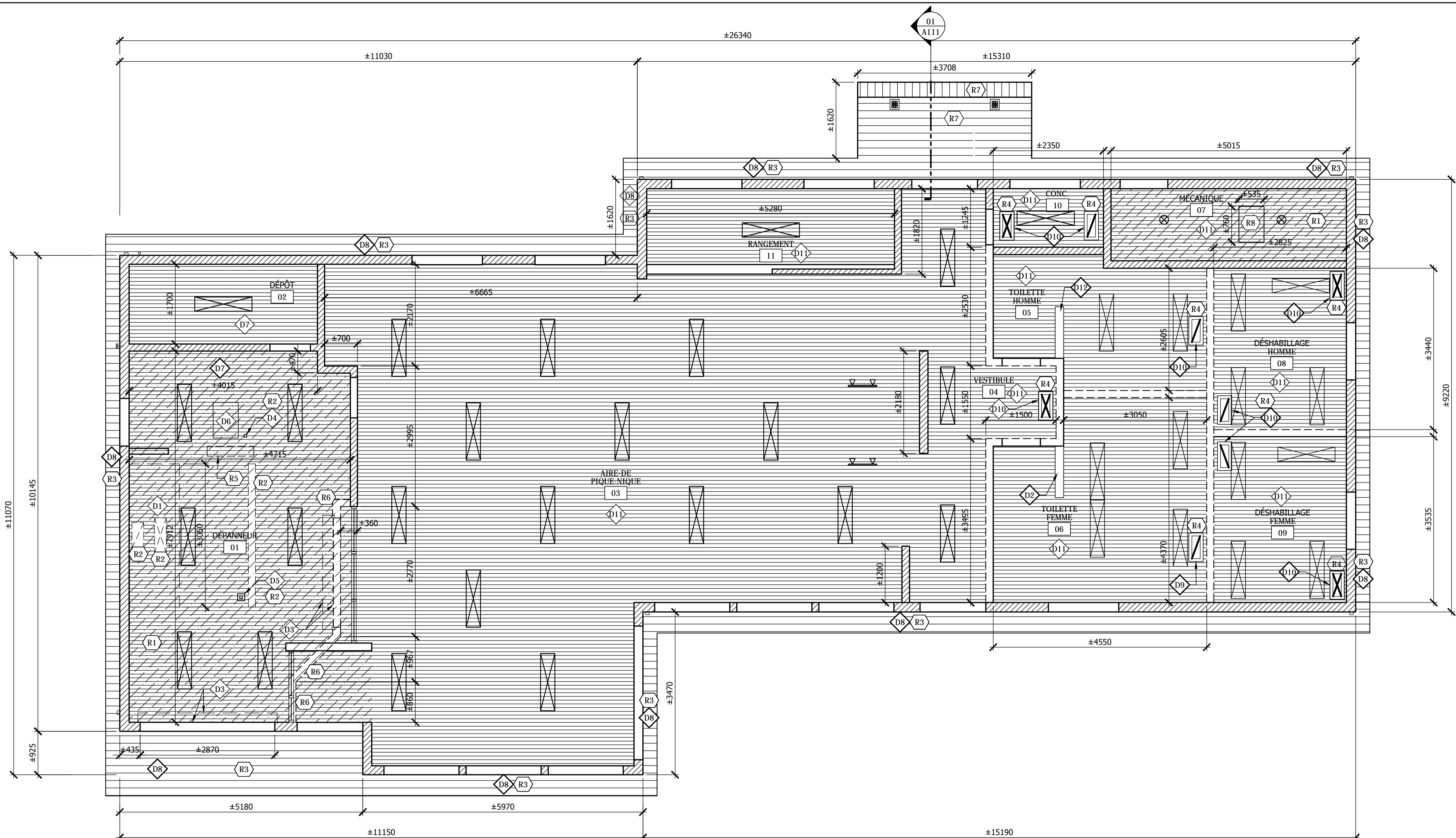
No de plan ou dessin

File name

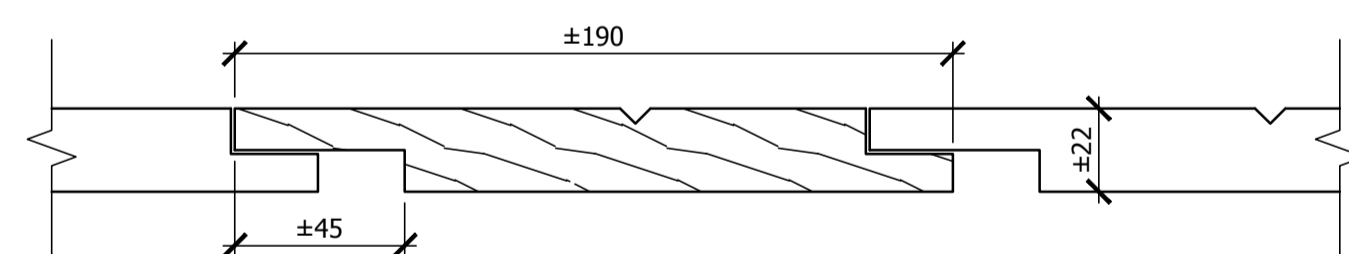
No feuille

Sheet no

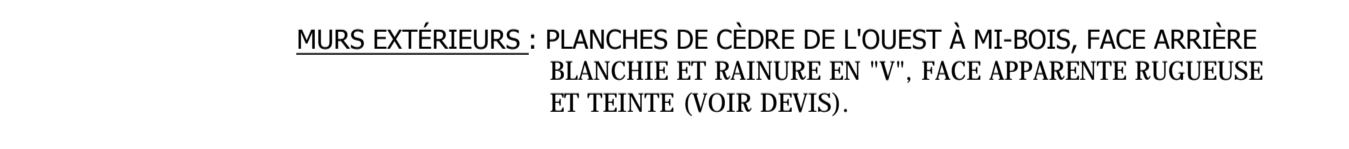
A106



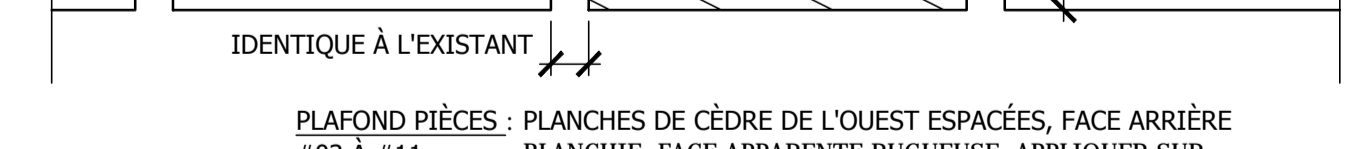
01 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI
DÉMOLITION ET RÉFECTION 1:50



MURS INTÉRIEURS : PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À MI-BOIS, FACE ARRIÈRE BLANCHIE ET RAINURÉ EN "V". FACE APPARENTE RUGUEUSE. APPLIQUER SUR CETTE FACE 2 COUCHES DE VERNIS CLAIR AU LATEX. FINI MAT.



MURS EXTÉRIEURS : PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À MI-BOIS, FACE ARRIÈRE BLANCHIE ET RAINURÉ EN "V". FACE APPARENTE RUGUEUSE ET TEINTE (VOIR DEVIS).



PLAFOND PIÈCES : PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST ESPACÉES, FACE ARRIÈRE BLANCHIE. FACE APPARENTE RUGUEUSE. APPLIQUER SUR CETTE SURFACE 2 COUCHES DE VERNIS CLAIR AU LATEX. FINI MAT.



PLAFOND PIÈCES : PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST BOUVETÉES, BLANCHIE SUR 4 FACES. APPLIQUER SUR LA FACE APPARENTE. 3 COUCHES DE VERNIS POLYURÉTHANE CLAIR, FINI MAT.

02 COUPE TYPE
1:2

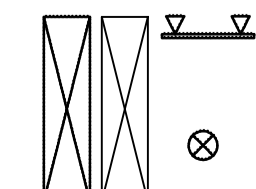
NOTES DE DÉMOLITION

- D1 HOTTE À ENLEVER, VOIR MÉCANIQUE
- D2 BOITIER AU PLAFOND EXISTANT, EN PLANCHES DE CÈDRE À CONSERVER
- D3 VOLET À ENROULEMENT AINSI QUE SON MÉCANISME À ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE
- D4 COLONNETTE D'ALUMINIUM À DÉMANTELER
- D5 COLONNETTE RECOUVERTE D'UN RECOUVERTEMENT DE BOIS À DÉMANTELER
- D6 TRAPPE D'ACCÈS À L'ENTRETOIT EXISTANTE À CONSERVER
- D7 PLAFOND EXISTANT EN PLANCHES DE CÈDRE EMBOUVETÉES À CONSERVER ET RAGRÉER AU BESOIN
- D8 SOFFITE EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À NETTOYER À L'AIDE D'UN JET D'EAU, D'UN DÉTERGENT DOUX ET D'UNE BROUSSE À POILS SOUPLES SUR LA PLEINE SURFACE. BIEN RINCER
- D9 GRILLE DE VENTILATION EXISTANTE, VOIR MÉCANIQUE
- D10 OUVERTURE À PRATIQUER POUR INSTALLATION D'UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION. VOIR MÉCANIQUE POUR FORMAT DE LA NOUVELLE GRILLE
- D11 PLAFOND EXISTANT EN PLANCHES DE CÈDRE À CONSERVER

NOTES DE RÉFECTION

- R1 SURFACE DE PLAFOND EN PLANCHES DE CÈDRE À SABLER, NETTOYER ET VERNIR
- R2 OUVERTURE À OBTURER AVEC DES MATÉRIAUX IDENTIQUES À L'EXISTANT (LAINE ISOLANTE, PARE-VAPEUR, PAPIER NOIR ET PLANCHES DE CÈDRE EMBOUVETÉES). REMPLACER LES PLANCHES DE CÈDRE EXISTANTES (ENLEVER DÉLICATEMENT) AUX ABORDS DE L'OUVERTURE PAR DES NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE DE LONGUEUR SIMILAIRE À CEUX EXISTANTES. INSTALLER LES PLANCHES DE DIFFÉRENTS LONGUEURS (IDENTIQUE À L'EXISTANT), DE FAÇON À DISSIMULER L'ANCIENNE OUVERTURE
- R3 UNE FOIS LE PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST BIEN NETTOYÉ, ASSÉCHÉ ET EXEMPT DE TOUTE TRACE DE POUSSIÈRE AU NIVEAU DES SOFFITES, APPLIQUER UNE TEINTURE ACRYLIQUE OPAQUE. COULEUR #2092-20 SIENNE DE BENJAMIN MOORE
- R4 GRILLE DE VENTILATION EXISTANTE À REMPLACER ET/OU NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION, VOIR MÉCANIQUE
- R5 PLANCHES DE CÈDRE EXISTANTES ENDOMMAGÉES À REMPLACER. INTERVENTION SEMBLABLE À LA NOTE "R2"
- R6 SUITE À DÉMOLITION DE LA CLOISON EXISTANTE, RAGRÉER LE PLAFOND EN REMPLACANT LES PLANCHES DE CÈDRE ENDOMMAGÉES. INTERVENTION SEMBLABLE À LA NOTE "R2"
- R7 NOUVEAU SOFFITE EN PLANCHES DE CÈDRE, FORMAT ET ESPACEMENT IDENTIQUE À L'EXISTANT
- R8 OUVERTURE À PRATIQUER DANS LE PLAFOND EXISTANT POUR INSTALLATION D'UNE NOUVELLE TRAPPE D'ACCÈS À L'ENTRETOIT. EMPLACEMENT À COORDONNER SUR PLACE AVEC LE CLIENT. FABRICATION IDENTIQUE À LA TRAPPE D'ACCÈS DANS LE DÉPANNEUR (PIÈCE 01). MATÉRIAUX: POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 100mm COLLÉ SUR UN CONTREPLAQUÉ 16mm, PAPIER NOIR SERVANT DE PARE-VAPEUR ET PLANCHES DE CÈDRE, FORMAT IDENTIQUE À L'EXISTANT, INSTALLÉES DANS LE MÊME ALIGNEMENT DES PLANCHES EXISTANTES DU PLAFOND

LUMINAIRES, VOIR PLAN ÉLECTRIQUE



L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	A no. du détail
B	no. de la feuille - où détail exigé
C	no. de la feuille - où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
 LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE** Drawing

PLAN DE TOITURE RÉFECTION BÂTIMENT DE SERVICES DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
 Date

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

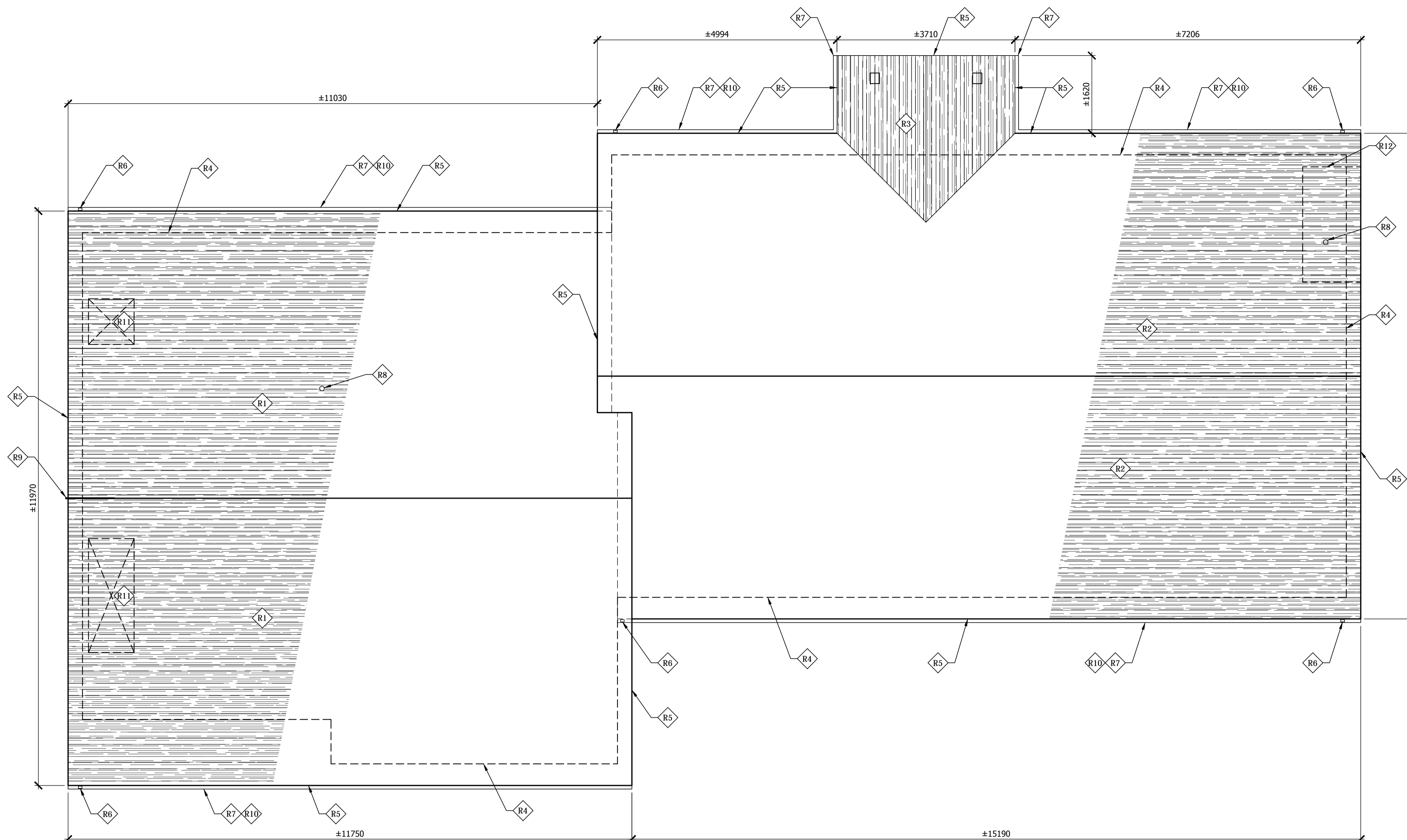
Soumission **LOUIS R. CARRIER** Gestionnaire de projet TP50C

Tender **PWGSC** Project Manager

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
 P25568 / 38788

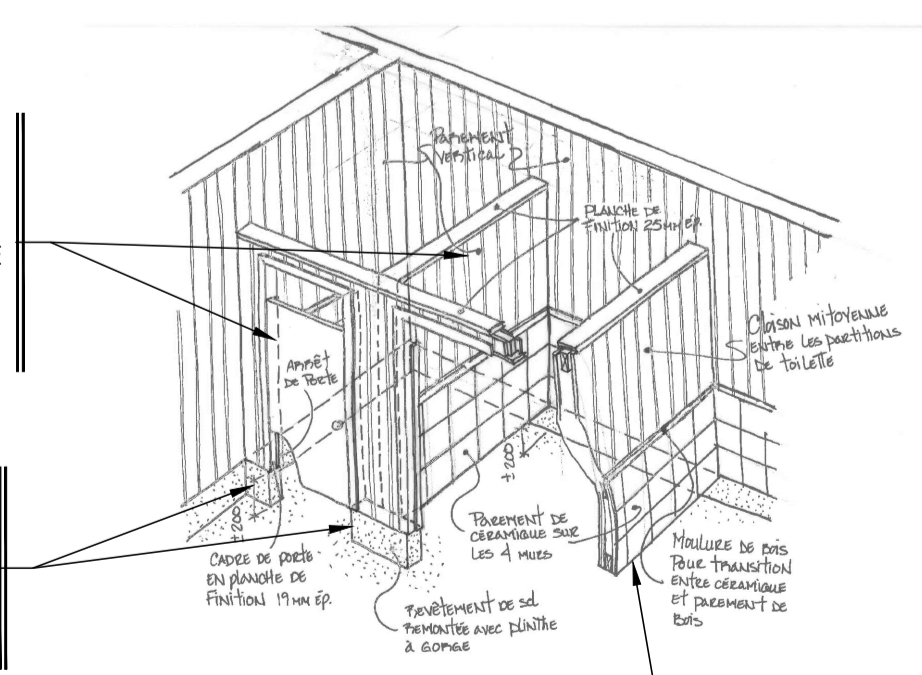
TP50C **PWGSC** Client **PWGSC** Client
 Nom du fichier **PWGSC** Client **PWGSC** Client
 File no **PWGSC** Client **PWGSC** Client

No de plan ou dessin **PWGSC** Client **PWGSC** Client
 File name **PWGSC** Client **PWGSC** Client
 No feuille **PWGSC** Client **PWGSC** Client
 Sheet no **PWGSC** Client **PWGSC** Client



01 PLAN DE TOITURE
 A107 1:50

LES NOUVELLES CLOISONS INTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE CONSTRUITE DE FAÇON À CE QUE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA CLOISON SOIT AU MÊME NIVEAU QUE LES CLOISONS EXISTANTES AVANT DÉMOLITION



TIPIQUE AU PARTITION DE TOILETTE:
 BASE DES MURS EN CONTREPLAQUÉ 16 mm SUR LES 4 FACES DU MUR EN MONTANT DE BOIS

TIPIQUE :
 TOUTES PIÈCES DE BOIS APPARENTES UTILISÉES POUR LA FINITION DES CLOISONS DOIVENT ÊTRE EN PLANCHES DE CÈDRE.

TIPIQUE: LE BAS DES CLOISONS ENTRE LES TOILETTES DOIT ÊTRE À ENVIRON 200mm DU PLANCHER (HAUTEUR RELEVÉ DE COUVRE SOL SUR PANNEAU DE BÉTON LÉGER ET/OU CONTREPLAQUÉ)

02 DÉTAIL CONSTRUCTION CLOISONS INTÉRIEURES
 A107 1:50

NOTES DE RÉFECTION

- R1 - NOUVEAUX BARDEAUX D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
 -NOUVEAU PAPIER NOIR 15 lb PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -NOUVELLE MEMBRANE AUTOCOLLANTE PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 12mm EMBOUVETÉ
 -PONTAGE DE BOIS STRUCTURAL EXISTANT
- R2 - NOUVEAUX BARDEAUX D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
 -NOUVEAU PAPIER NOIR 15 lb PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -NOUVELLE MEMBRANE AUTOCOLLANTE PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -PONTAGE DE BOIS STRUCTURAL EXISTANT
- R3 - NOUVEAUX BARDEAUX D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
 -NOUVEAU PAPIER NOIR 15 lb PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -NOUVELLE MEMBRANE AUTOCOLLANTE PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
 -NOUVEAU PONTAGE DE BOIS STRUCTURAL, VOIR STRUCTURE
 -NOUVELLE FERME DE TOIT, VOIR STRUCTURE
- R4 - PROFIL DES MURS EXTÉRIEURES CONSERVÉ
- R5 - NOUVEAU LARMIER DE DÉPART EN ACIER GALVANISÉ PRÉPEINT, COULEUR NOIR (VOIR DEVIS)
- R6 - NOUVELLE DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVALUME, COULEUR NOIR (VOIR DEVIS)
- R7 - NOUVELLE GOUTTIÈRE EN ACIER GALVALUME, COULEUR NOIR, AVEC PARE-FEUILLES (VOIR DEVIS)
- R8 - NOUVELLE BRIDE D'ÉVENT (VOIR DEVIS) SUR NOUVEAU CONDUIT D'ÉVENT ET/OU EXISTANT, VOIR MÉCANIQUE.
- R9 - ANTENNES EXISTANTES ET FILAGE À RÉINSTALLER
- R10 - FASCIA AVEC UNE NOUVELLE PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST, DE FORMAT IDENTIQUE À L'EXISTANT, DERRIÈRE LES GOUTTIÈRES.

- R11 - OUVERTURE AU NIVEAU DU TOIT À OBTURER AVEC DES PLANCHES DE MÊME TYPE, FORMAT ET ÉPAISSEUR IDENTIQUE À L'EXISTANT. AJOUTER DES PIÈCES DE FONDOS DE VISSAGE 38x89 mm. VOIR STRUCTURE.
- R12 - NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 13mm À INSTALLER SUR LES FERMES DE TOIT EXISTANTES. FORMAT DU NOUVEAU CONTREPLAQUÉ ENVIRON 2,88 m2

REMPLACEMENT DE PONTAGE :
 LE BORDEREAU DE SOUMISSION REQUIERT DE PRÉVOIR UN PRIX FORFAITAIRE DE LA SOUMISSION POUR UN TOTAL:
 • DE 2,88 m2 DE REMPLACEMENT DE PONTAGE EN CONTREPLAQUÉ SUR LA TOITURE BASSE.
 • DE 3 m2 DE REMPLACEMENT DU PONTAGE EN PLANCHES DE PIN SUR LA TOITURE HAUTE.
 UNE FOIS LA TOITURE EXISTANTE DÉGARNIE, VISUALISER EN PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE ET DE L'ARCHITECTE L'ÉTAT DU PLATELAGE POUR DÉFINIR LA PORTÉE RÉELLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT.

AutoCAD

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date

A	no. du détail
B	no. de la feuille-où détail exigé
C	no. de la feuille-où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
 LOCATION D'EMBARCATIONS

ARCHITECTURE
 ÉLÉVATIONS - RÉFECTION
 BÂTIMENT DE SERVICES
 DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
 Date

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
 Date

Soumission Gestionnaire de projet TPSCC

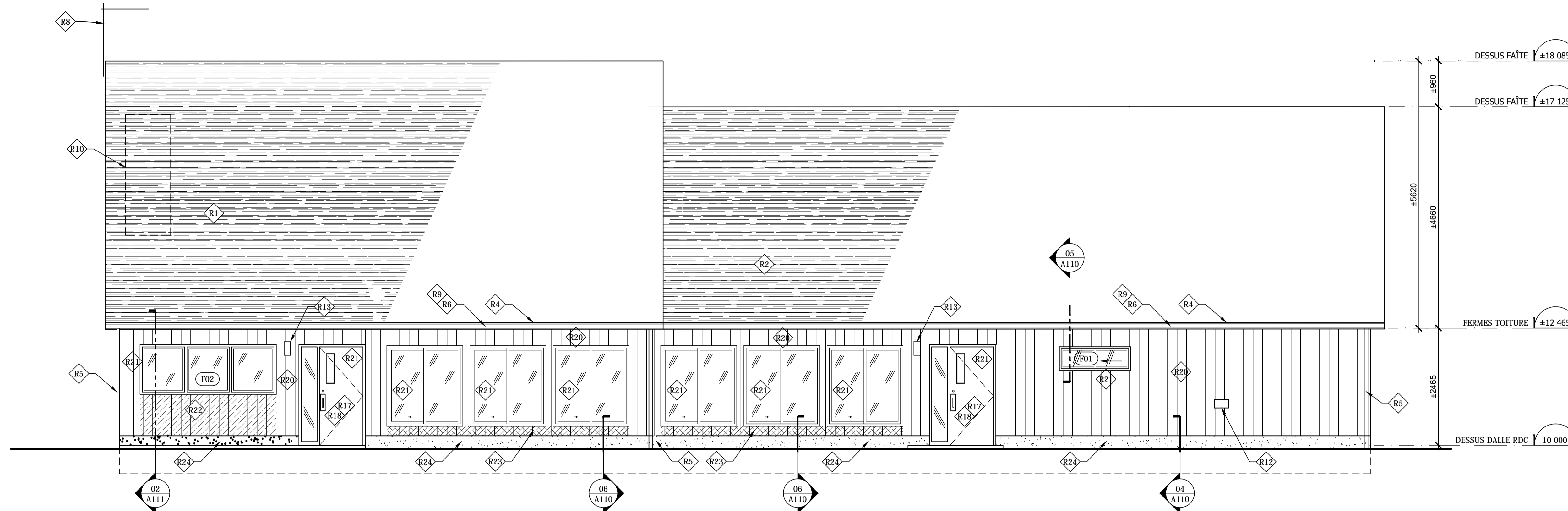
Tender **PWGSC Project Manager**

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**

TPSCC **PWGSC Client** Client

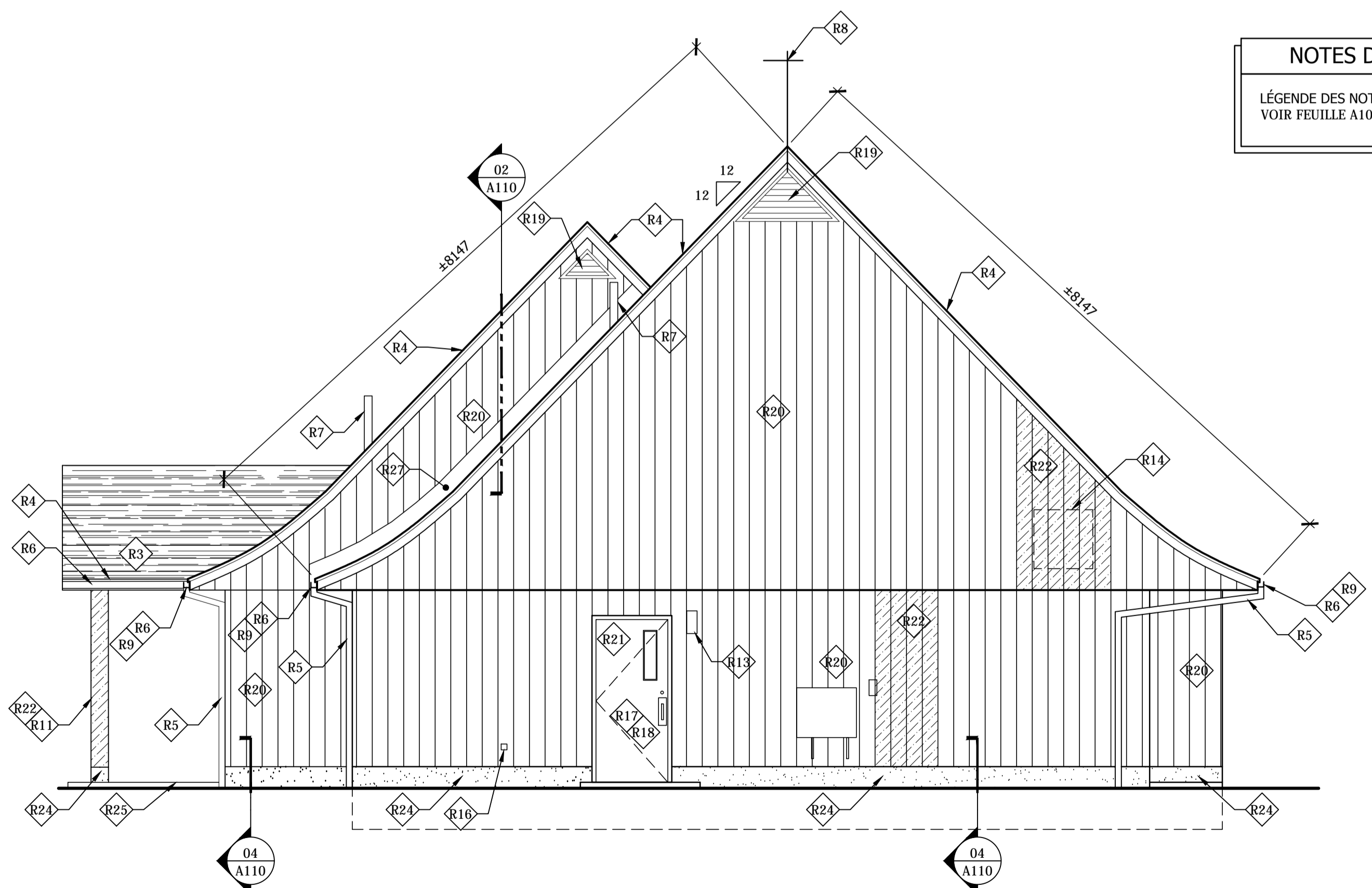
Nom du fichier **PWGSC** File name No de classement

No de plan ou dessin **A108** File name No feuille Sheet no

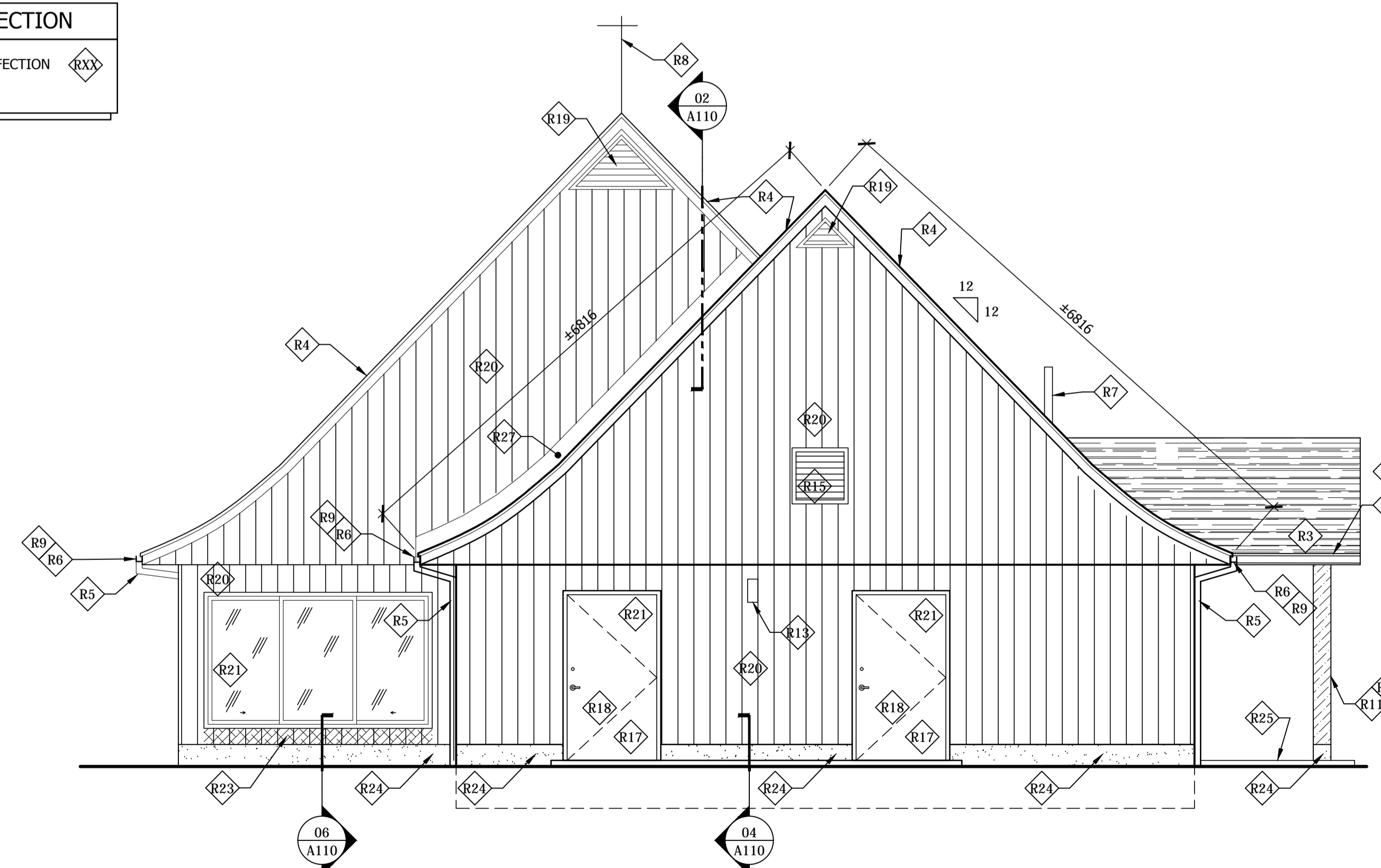


01 ÉLÉVATION FAÇADE AVANT
 RÉFECTION 1:50

NOTES DE RÉFECTION
 LÉGENDE DES NOTES DE RÉFECTION
 VOIR FEUILLE A109



02 ÉLÉVATION CÔTÉ GAUCHE
 RÉFECTION 1:50

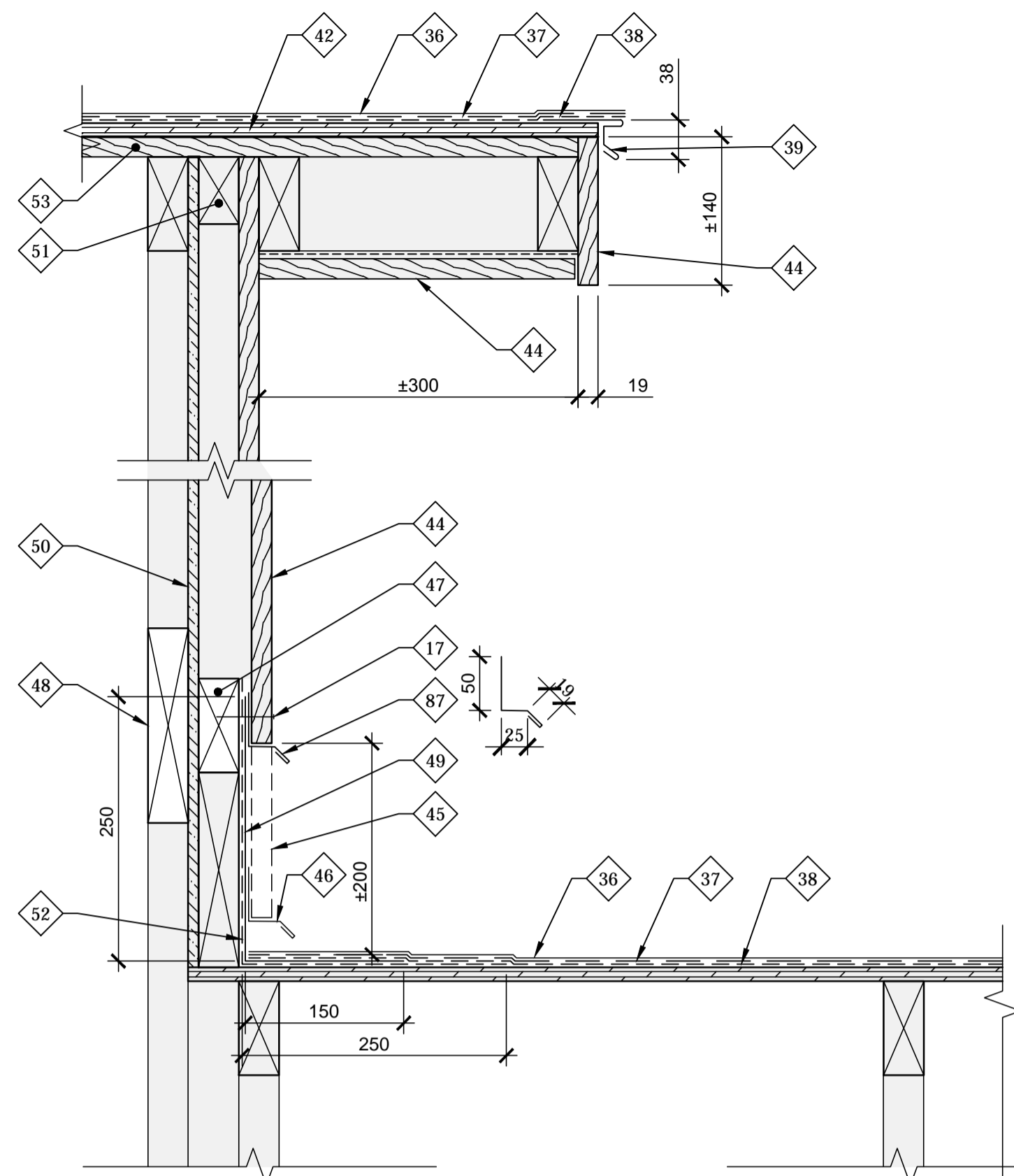


03 ÉLÉVATION CÔTÉ DROIT
 RÉFECTION 1:50

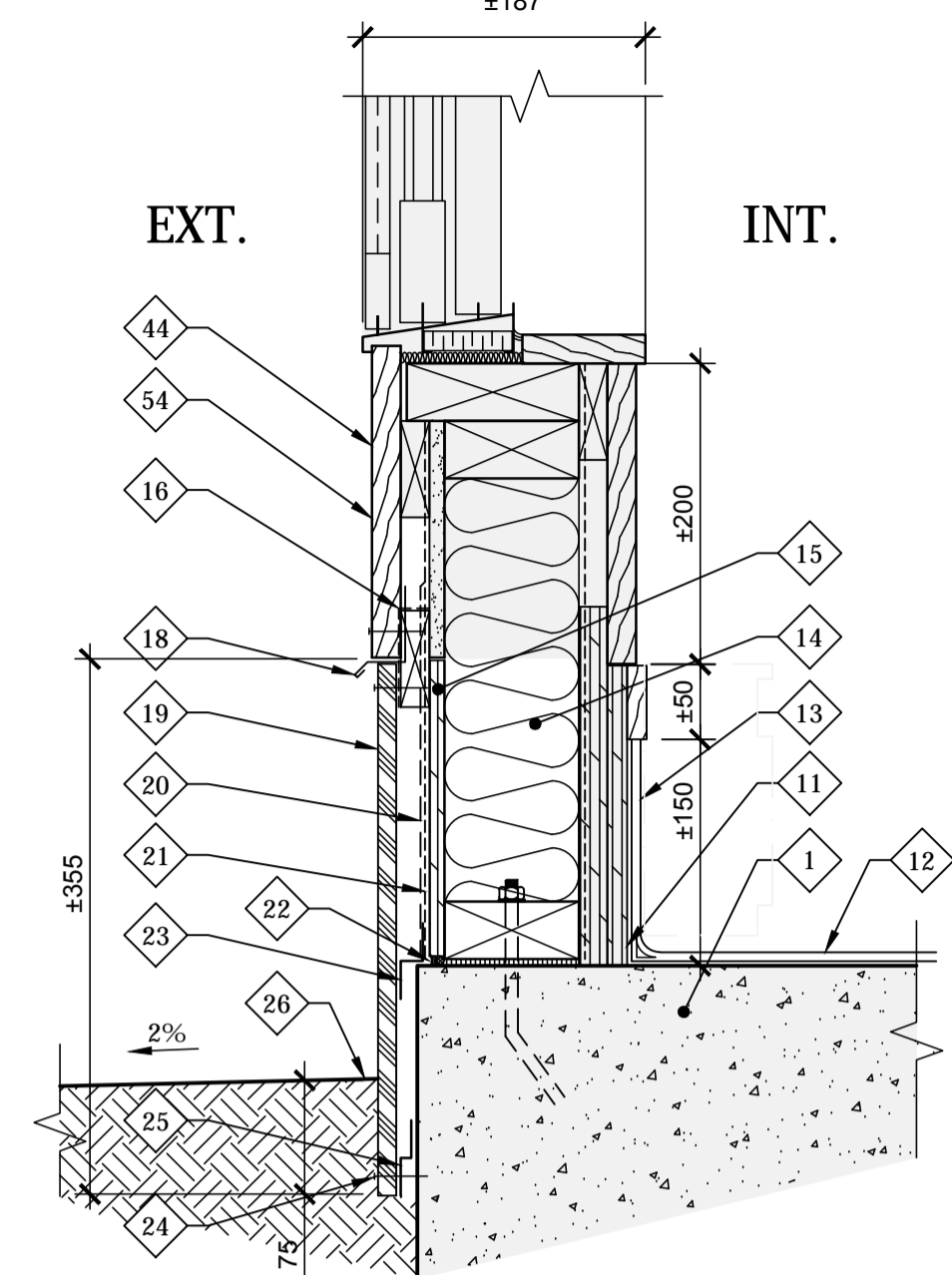
AutoCAD

NOTES DE DÉTAILS TYPES
(APPLICABLE À CETTE FEUILLE ET À LA FEUILLE A111)

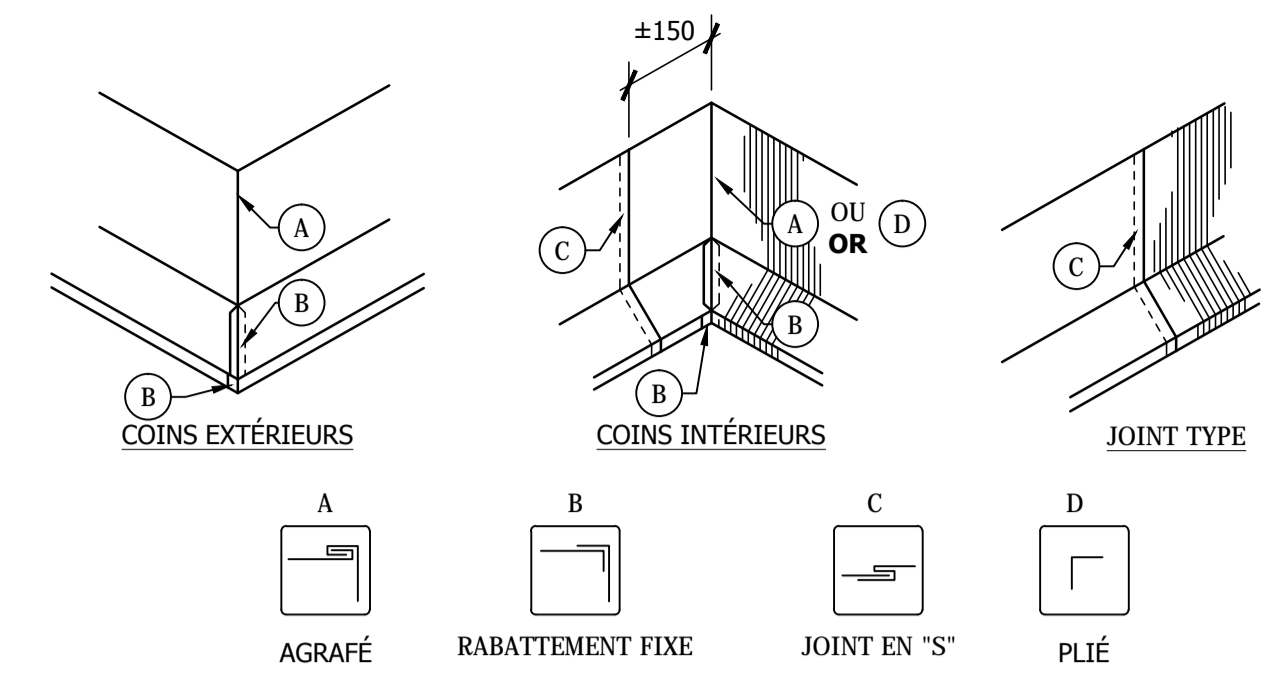
- 1 DALLE DE BÉTON EXISTANTE
- 2 PANNEAU D'AMIANTE À ENLEVER
- 3 CONTREPLAQUÉ EXISTANT CONSERVÉ
- 4 REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL VERNI EXISTANT SUR LE MUR À CONSERVER
- 5 REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL EXISTANT À TAILLER PROPREMENT
- 6 FOURRURE DE BOIS 19x64mm EXISTANT À ENLEVER
- 7 PARE-VAPEUR EXISTANT (PAPIER FEUTRE) À COUPER PROPREMENT
- 8 PANNEAU GAUFRÉ EXISTANT, 10mm D'ÉPAIS, À TAILLER PROPREMENT
- 9 LAINE MINÉRALE EXISTANTE À SOULEVER TEMPORAIREMENT. VISUALISER EN PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE PARCS CANADA ET DE L'ARCHITECTE L'ÉTAT DES MONTANTS ET DES LISSES BASSES DU MUR POUR DÉFINIR LA PORTÉE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES MONTANTS ET/OU LISSES BASSES, SI REQUIS.
- 10 REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL EXISTANT À CONSERVER
- 11 ARRONDI POUR PLINTHE REMONTÉE EN RÉSINE
- 12 REVÊTEMENT DE PLANCHER, VOIR TABLEAU DES FINIS
- 13 PLINTHE REMONTÉE, VOIR TABLEAU DES FINIS
- 14 LAINE MINÉRALE EXISTANTE À REMETTRE EN PLACE SUITE AUX TRAVAUX DE RÉFÉCTION (S'IL Y A LIEU) DES MONTANTS ET/OU DES LISSES BASSES
- 15 NOUVEAU CONTREPLAQUÉ TRAITÉ, D'ÉPAISSEUR REQUISE (±10mm)
- 16 FOURRURE DE BOIS 19x64mm RECOUVERTE SUR 2 FACES EXTERNES (HAUT ET FAÇADE) D'UNE MEMBRANE AUTOCOLLANTE
- 17 NOUVELLE FIXATION EN ACIER INOXYDABLE DISSIMULÉE. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LE PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE EXISTANT EST BIEN FIXÉ SUR TOUTE SA HAUTEUR AVANT DE FIXER DÉFINITIVEMENT LE BAS.
- 18 NOUVEAU SOLIN EN ACIER PRÉPEINT, CAL-24, COULEUR ROUGE TUILLE QC-16066 VICWEST OU ÉQUIVALENT
- 19 PANNEAU DE BÉTON LÉGER 13mm D'ÉPAIS, VOIR DEVIS
- 20 GRILLAGE EN ACIER GALVANISÉ 6 mm X 6 mm
- 21 MEMBRANE AUTOCOLLANTE COLLÉE SUR LE NOUVEAU CONTREPLAQUÉ CHEVAUCHANT LE PANNEAU DE SUPPORT EXISTANT SUR 50mm MINIMUM
- 22 SCELLANT CONTINU SUR BOUDIN COMPRESSIBLE
- 23 BARRE EN "Z" DE FORMAT REQUIS, POUR APPUI DU NOUVEAU PANNEAU DE BÉTON LÉGER
- 24 FIXATION EN ACIER INOXYDABLE DANS LE HAUT ET LE BAS DES PANNEAUX DE BÉTON LÉGER, VOIR DEVIS
- 25 BARRE EN "Z" DE FORMAT REQUIS ANCRÉE AU MUR DE FONDATION
- 26 L'ENTREPRENEUR DOIT CRÉUSER AU NIVEAU DU SOL, SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU BÂTIMENT, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE RÉFÉCTION. RÉENTERRER PAR LA SUITE AVEC PENTE D'ÉCOULEMENT VERS L'EXTÉRIEUR
- 27 FENÊTRE EXISTANTE COULISSANTE EN BOIS À ENLEVER
- 28 NOUVELLE FENÊTRE COULISSANTE, VOIR DEVIS
- 29 SCELLANT CONTINU DE COULEUR NOIR
- 30 SOLIN, TÔLE PLIÉE EN ACIER PRÉPEINT CAL.24, COULEUR NOIR
- 31 ISOLANT D'URÉTHANE INJECTÉ À FAIBLE EXPANSION
- 32 SOLIN EXISTANT À ENLEVER. FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN EN ACIER PRÉPEINT, COULEUR NOIR. ENLEVER TEMPORAIREMENT LE REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE EXISTANT ET LE RÉINSTALLER PAR LA SUITE
- 33 BANDE DE CONTREPLAQUÉ 13mm x LONGUEUR REQUISE, INSTALLÉE ENTRE CHAQUE FERME DE TOIT
- 34 TYPIQUE : MOUSTIQUAIRE EN ACIER INOXYDABLE INSTALLÉ ENTRE CHAQUE TRAVERSE HORIZONTALE DES FERMES DE TOIT ET REMONTER SUR CHACUNE DES TRAVERSES DE 50mm
- 35 LAINE EN NATTE EXISTANTE À SOULEVER TEMPORAIREMENT. PROCÉDER AUX TRAVAUX ET RÉINSTALLER PAR LA SUITE
- 36 BARDEAUX D'ASPHALTE. VOIR DEVIS
- 37 PAPIER NOIR 15 LB SUR PLEINE SURFACE DE LA TOITURE. VOIR DEVIS
- 38 MEMBRANE AUTOCOLLANTE SUR PLEINE SURFACE DE LA TOITURE. VOIR DEVIS
- 39 LARMIER DE DÉPART EN ACIER PRÉPEINT CAL. 24, COULEUR NOIR
- 40 NOUVELLE GOUTTIÈRE EN ACIER GALVALUME, COULEUR NOIR, AVEC PARE-FEUILLES, VOIR DEVIS
- 41 NOUVELLE PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST 19mm, TEINTE DE MÊME COULEUR QUE LE PAREMENT DU BÂTIMENT
- 42 NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 13mm SUR PLEINE SURFACE DE LA TOITURE, LORSQUE REQUIS, VOIR DESCRIPTION ET EMBLEMMENT "RT" SUR LES ÉLEVATIONS, FEUILLES 108 ET 109
- 43 DÉCONTAMINATION DE L'ENTRETOIT SUR TOUT LE BÂTIMENT. ÉLIMINER TOUTES CARCASSES D'ANIMAUX APPARENTES SUR LES NATTES DE LAINE. SOULEVER CHACUNE DES NATTES DE LAINE EXISTANTES POUR ÉLIMINER LES EXCRÉMENTS ET/OU CARCASSES D'ANIMAUX À L'AIDE DE BALAIS OU DE BALAYEUSE
- 44 UNE FOIS LE PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST BIEN NETTOYÉ, ASSÉCHÉ ET EXEMPT DE TOUTE TRACE DE POUSSIÈRE (SOFFITES, FASCIAS ET PAREMENTS MURAUX), APPLIQUER UNE TEINTURE ACRYLIQUE OPAQUE. COULEUR #2092-20 SIENNE DE BENJAMIN MOORE (POUR NETTOYAGE. VOIR NOTE SUR FEUILLES 103 ET 104)
- 45 REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL EXISTANT À TAILLER PROPREMENT TOUT EN SUIVANT L'ANGLE DE LA TOITURE ADJACENTE
- 46 SOLIN EXISTANT À ENLEVER
- 47 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS CONTINUE, TRAITÉE, 38x89mm, INSÉRÉE DERRIÈRE LE PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE EXISTANT
- 48 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS TRAITÉE, 38x184mm, INSÉRÉE ENTRE LES MONTANTS ET LES TRAVERSES DE LA FERME DE TOIT EXISTANTE. INSTALLATION EN SUIVANT L'ANGLE DE LA TOITURE ADJACENTE
- 49 SOLIN EXISTANT À ENLEVER. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TÔLE PLIÉE EN ACIER GALVANISÉ, CAL-20, PRÉPEINT EN NOIR
- 50 PANNEAU EXISTANT CONSERVÉ
- 51 FOURRURE DE BOIS 38x64mm EXISTANTE CONSERVÉE
- 52 MEMBRANE DE RACCORDEMENT AUTOCOLLANTE REMONTÉE SUR LES PIÈCES DE BOIS DU MUR ADJACENT
- 53 PONTAGE EN PLANCHES EXISTANT CONSERVÉ
- 54 REVÊTEMENT EN PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL EXISTANT RELOCALISÉ, TAILLÉ DE LONGUEUR REQUISE
- 55 NOUVELLE FENÊTRE, VOIR DEVIS



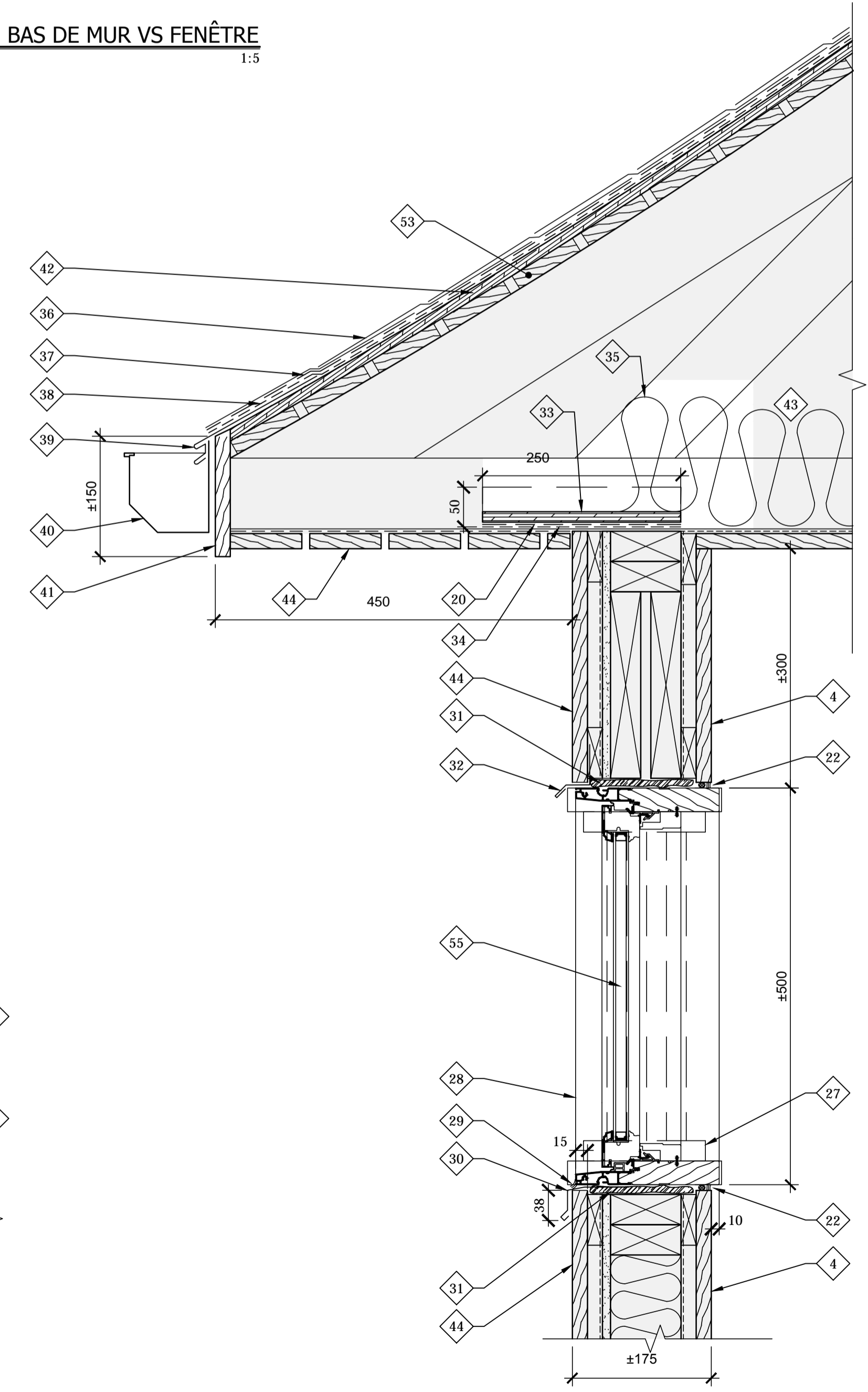
02 COUPE DÉBORD DE TOIT ET JONCTION DE TOITURE
A110 1:5



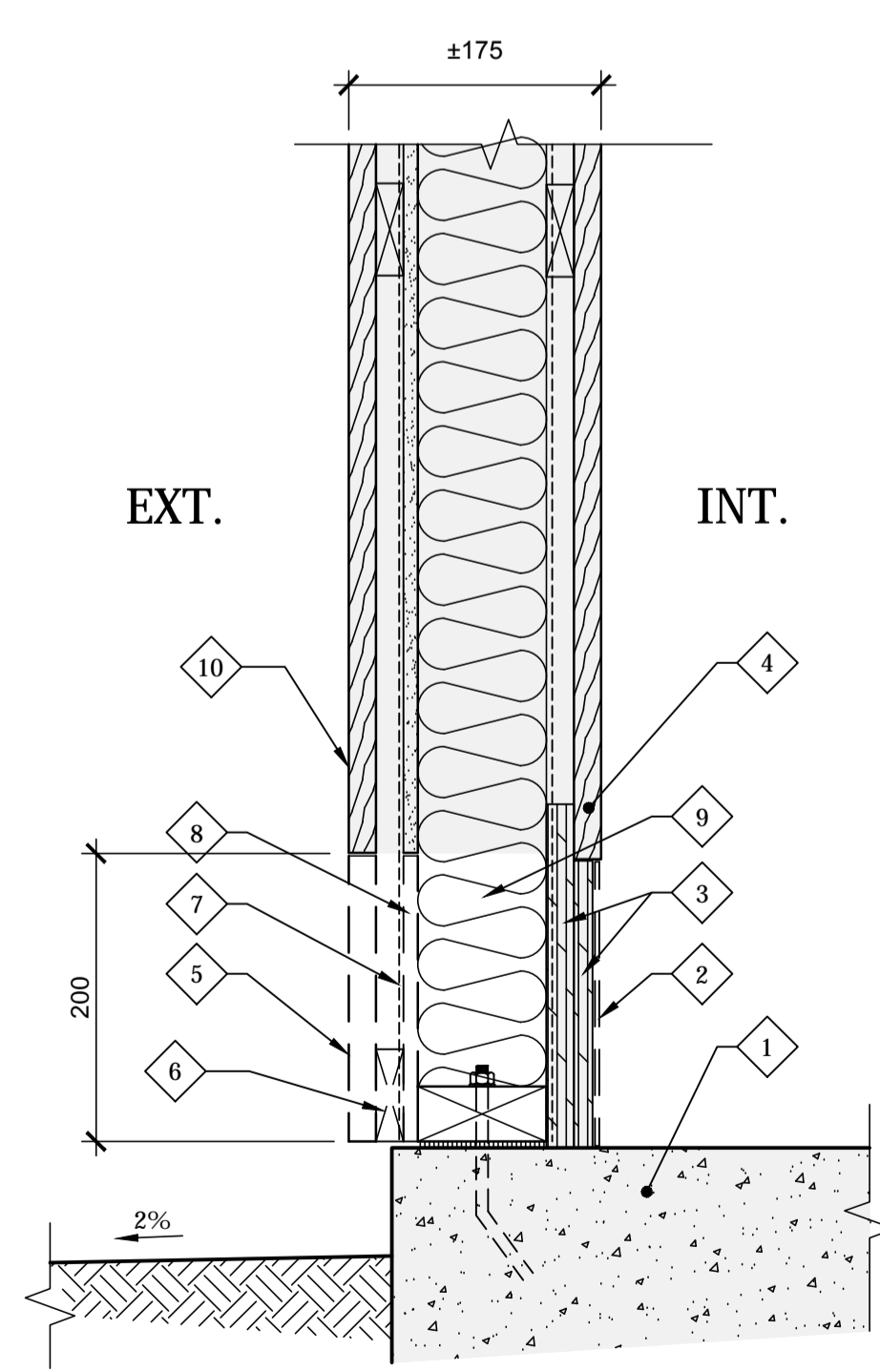
6 RÉFÉCTION BAS DE MUR VS FENÊTRE
A110 1:5



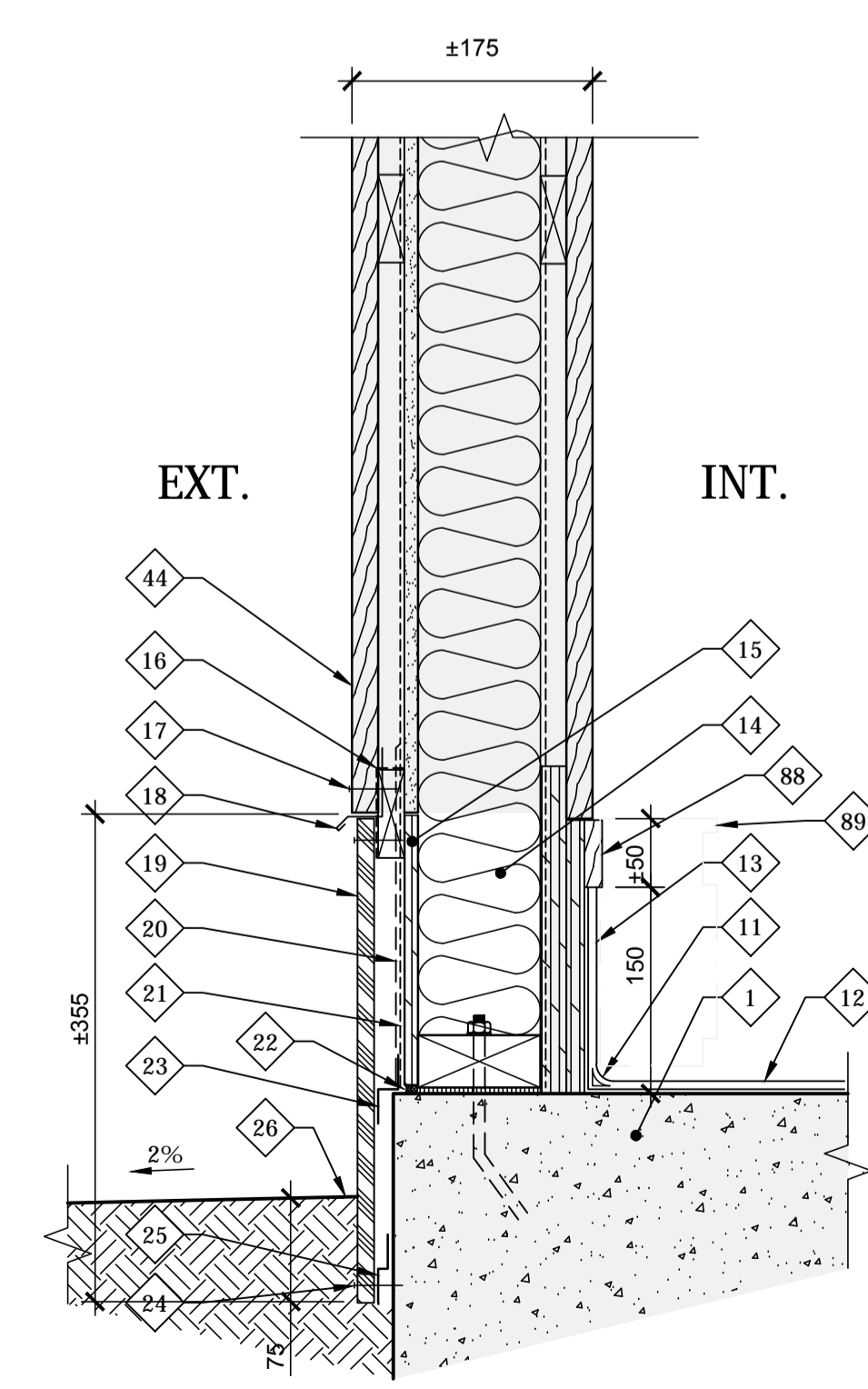
01 POSE DE SOLIN - TYPIQUE
A110 1:5



05 COUPE DE MUR
A110 1:5



03 COUPE MUR EXISTANT VS DALLE DE BÉTON DÉMOLITION
A110 1:5



04 RÉFÉCTION BAS DE MUR VS DALLE
A110 1:5

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
---	--------------------------	----------

révisions	revisions	date

Projet PARCS CANADA
702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

ARCHITECTURE
COUPES ET DÉTAILS
NOTES DE RÉFÉCTION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par	Designed by		
LOUIS R. CARRIER	2018-02-09		
Dessiné par	Drawn by		
FRANCINE JACQUES	2018-02-09		
Approuvé par	Approved by		
LOUIS R. CARRIER	2018-02-09		
Submission	Gestionnaire de projet TPSCC		
Tender	PWGSC Project Manager		
No de projet	Project number	No de projet	Project number
P25568 / 27193	P25568 / 27193	TR2443	TR2443
P25568 / 38788	P25568 / 38788		
TPSCC	PWGSC	Client	Client
Client	Client	No de classement	
No de plan ou dessin	File name	No feuille	Sheet no
			A110

AutoCAD

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	no. du détail
B	no. de la feuille-où détail exigé
C	no. de la feuille-où détaillé

Projet
PARCS CANADA
702, 5e RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin
ARCHITECTURE

COUPES ET
NOTES DE RÉFECTION
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par
LOUIS R. CARRIER
2018-02-09
Date

Dessiné par
FRANCINE JACQUES
2018-02-09
Date

Approuvé par
LOUIS R. CARRIER
2018-02-09
Date

Soumission
Gestionnaire de projet TPSCC

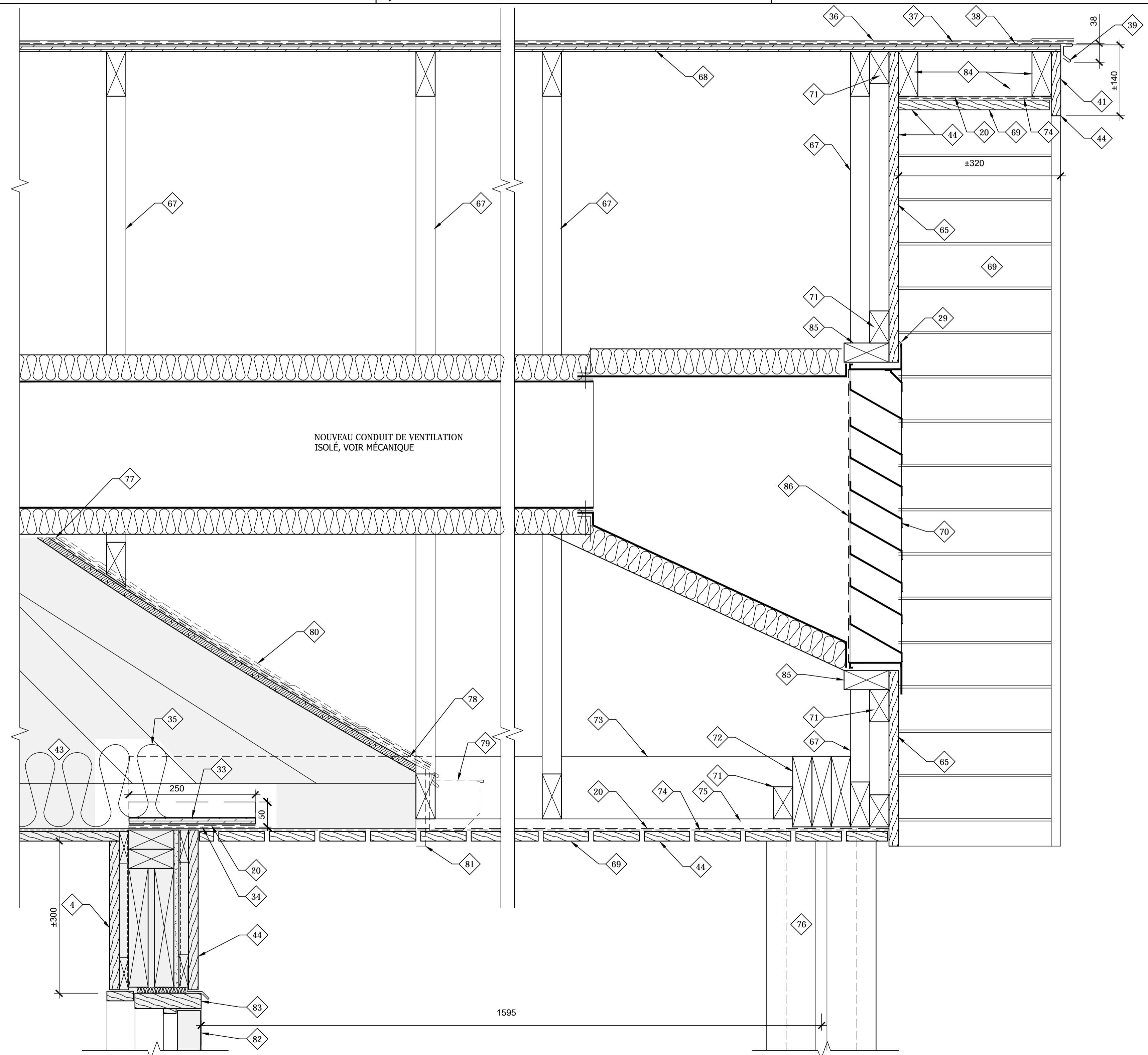
Tender
PWGSC Project Manager
No de projet
P25568 / 27193
No de projet
TR2443

TPSCC
PWGSC Client
Nom du fichier
File name
No de classement
Client

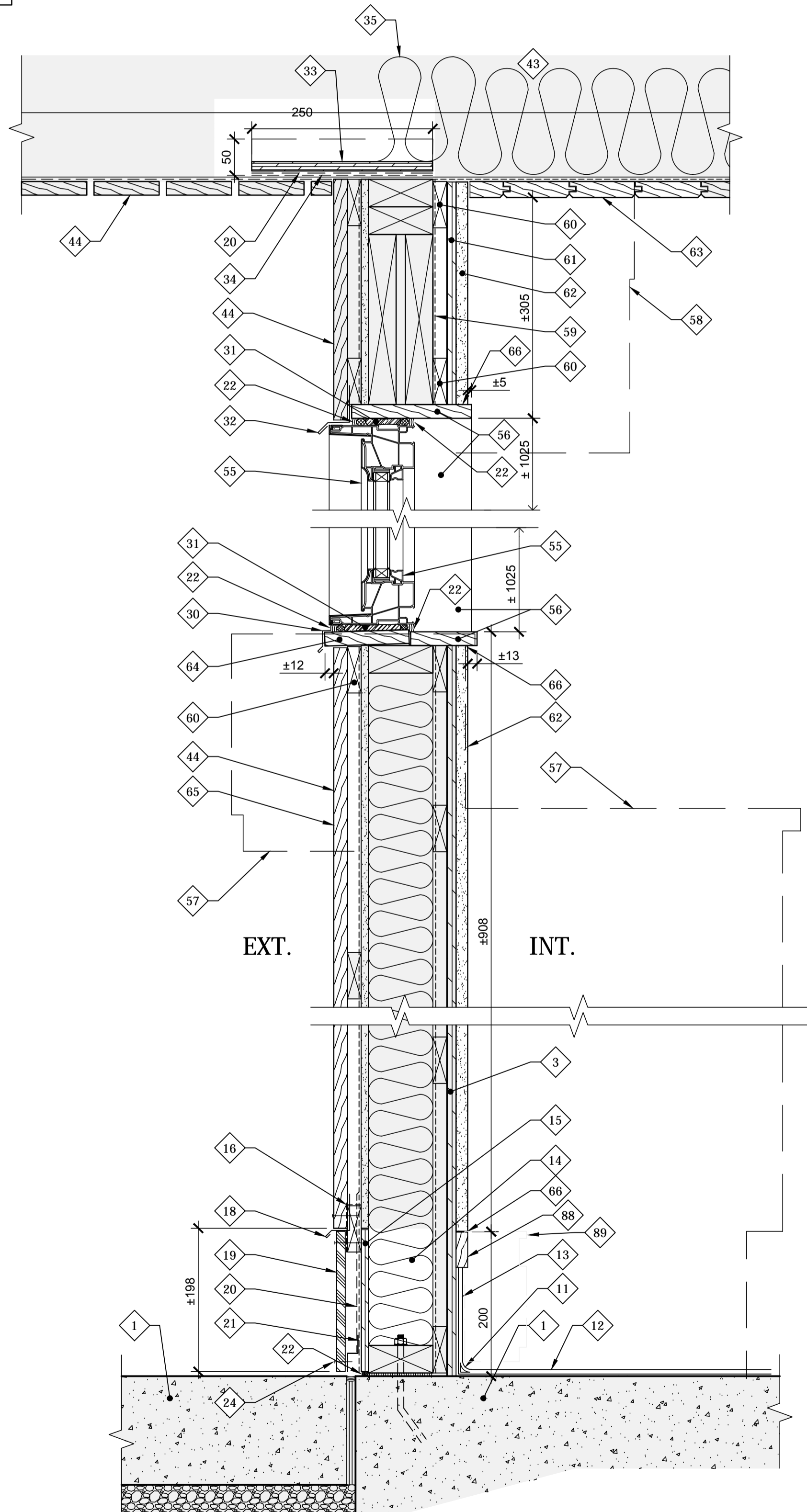
No de plan ou dessin
File name
No feuille
Sheet no
A111

NOTES DE DÉTAILS TYPES
(APPLICABLE À CETTE FEUILLE ET À LA FEUILLE A110)

- | | | |
|---|--|---|
| 56 FAUX CADRE EN PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST 19mm ÉPAIS | 68 CONTREPLAQUÉ, VOIR STRUCTURE | 80 TOITURE EXISTANTE À DÉGARNIR, VOIR FEUILLE A102 |
| 57 PROFIL DU MOBILIER EXISTANT À DÉMOLIR | 69 SOFFITE EN PLANCHES DE CÈDRE 25x100mm ESPACÉES. ESPACEMENT IDENTIQUE À L'EXISTANT | 81 PLANCHE DE RIVE DU FASCIA À DÉMANTELER |
| 58 PROFIL DU BOITIER "VOLET À ENROULEMENT" À DÉMOLIR AINSI QUE LES COMPOSANTES S'Y RATTACHANT JUSQU'AU PLAFOND | 70 NOUVELLE PERSIENNE AVEC GRILLAGE PARE-OISEAU, VOIR MÉCANIQUE | 82 PORTE EXISTANTE À PEINDRE SUR TOUTES SES FACES. QUINCAILLERIE EXISTANTE À RÉINSTALLER |
| 59 NOUVEAU PARE-VAPEUR RELIÉ AVEC LE PARE-VAPEUR DU PLAFOND | 71 NOUVELLE FOURRURE DE BOIS 38x64mm | 83 CADRE EN BOIS EXISTANT À PEINDRE, INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR |
| 60 NOUVELLE FOURRURE DE BOIS 19x64mm | 72 POUTRE DE BOIS, VOIR STRUCTURE | 84 BLOCAGE EN PIÈCE DE BOIS 38x89mm AVEC TRAVERSE 38x89mm @ 600mm C/C |
| 61 NOUVEAU CONTREPLAQUÉ 13mm ÉPAIS, EN CONTINU | 73 PROFIL DE LA POUTRE DE BOIS, VOIR STRUCTURE | 85 BLOCAGE DE BOIS AU POURTOUR DE L'OUVERTURE. 38x89mm |
| 62 NOUVEAU GYPSE 16mm TYPE-X, À MAT DE FIBRE DE VERRE, VOIR DEVIS | 74 MOUSTIQUAIRE EN ACIER INOXYDABLE SUR PLEIN SURFACE DU SOFFITE | 86 GRILLAGE PARE-OISEAU, VOIR MÉCANIQUE |
| 63 PLAFOND À RAGRÉER EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST, VOIR DÉTAIL #02/A106 | 75 NOUVELLE FOURRURE DE BOIS 19x64mm @ 600mm C/C | 87 SOLIN, TÔLE PLIÉE EN ACIER PRÉPEINT CAL.24, COULEUR ROUGE TUILLE QC-16066 VICWEST OU ÉQUIVALENT |
| 64 FAUX CADRE EN PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST 19mm ÉPAIS, INSTALLÉ EN PENTE VERS L'EXTÉRIEUR | 76 NOUVEAU REVÊTEMENT VERTICAL EN PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST, FORMAT, PROFIL ET TEXTURE IDENTIQUE À L'EXISTANT SUR FOURRURE DE BOIS 19x64mm @ 600mm C/C, INSTALLÉ SUR COLONNE DE BOIS, VOIR STRUCTURE | 88 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS EN CÈDRE ±13 mm D'ÉPAIS (COUVRIR L'ÉPAISSEUR DU PARMENT AU-DESSUS) PAR LONGUEUR DES MURS. FOURNIR ET INSTALLER LA NOUVELLE PIÈCE DE CÈDRE SUR TOUTES LES CLOISONS INTÉRIEURES DU BÂTIMENT. À LA RENCONTRE D'UN CABINET DE CHAUFFAGE, INTERROMPRE LA PIÈCE DE BOIS DE CHAQUE CÔTÉ DE CELUI-CI. |
| 65 NOUVEAU REVÊTEMENT VERTICAL EN PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST, FORMAT, PROFIL ET TEXTURE IDENTIQUE À L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL #02/A106 | 77 OUVRIER LA TOITURE EXISTANTE POUR PERMETTRE LES TRAVAUX MÉCANIQUE, VOIR STRUCTURE | 89 RÉINSTALLER LES CABINETS DE CHAUFFAGE EN LES ACCOTANTS SOUS LE PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE MURALE. |
| 66 MOULURE DE FINITION À GYPSE EN "L" | 78 OUVRIER LA TOITURE EXISTANTE POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE, VOIR STRUCTURE | |
| 67 FERME DE TOIT, VOIR STRUCTURE | 79 GOÛTTIÈRE EXISTANTE À ENLEVER | |



01 COUPE NOUVELLE TOITURE
A111 1:5



02 RÉFECTION DE MUR
A111 1:5

AutoCAD

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions		date

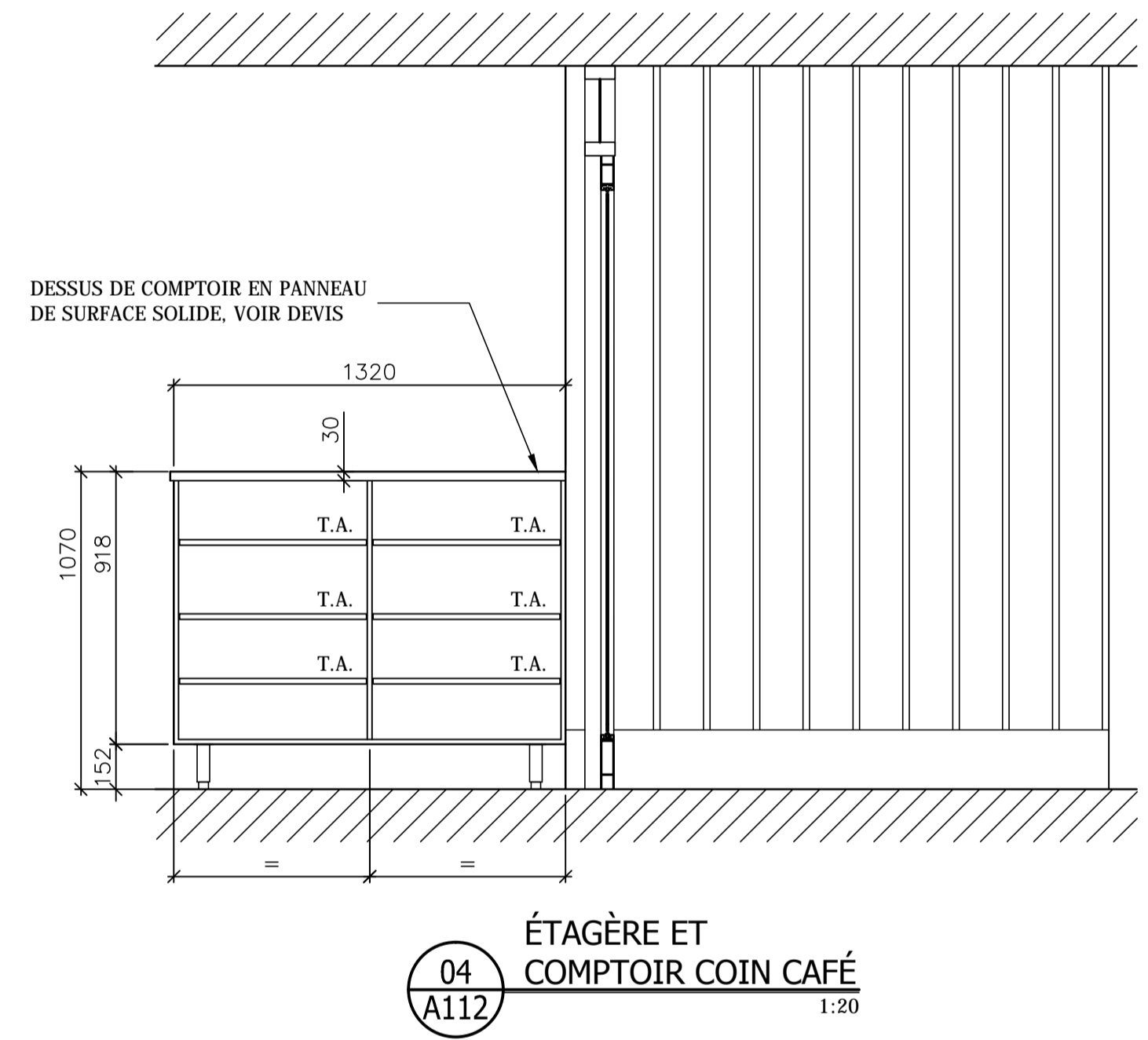
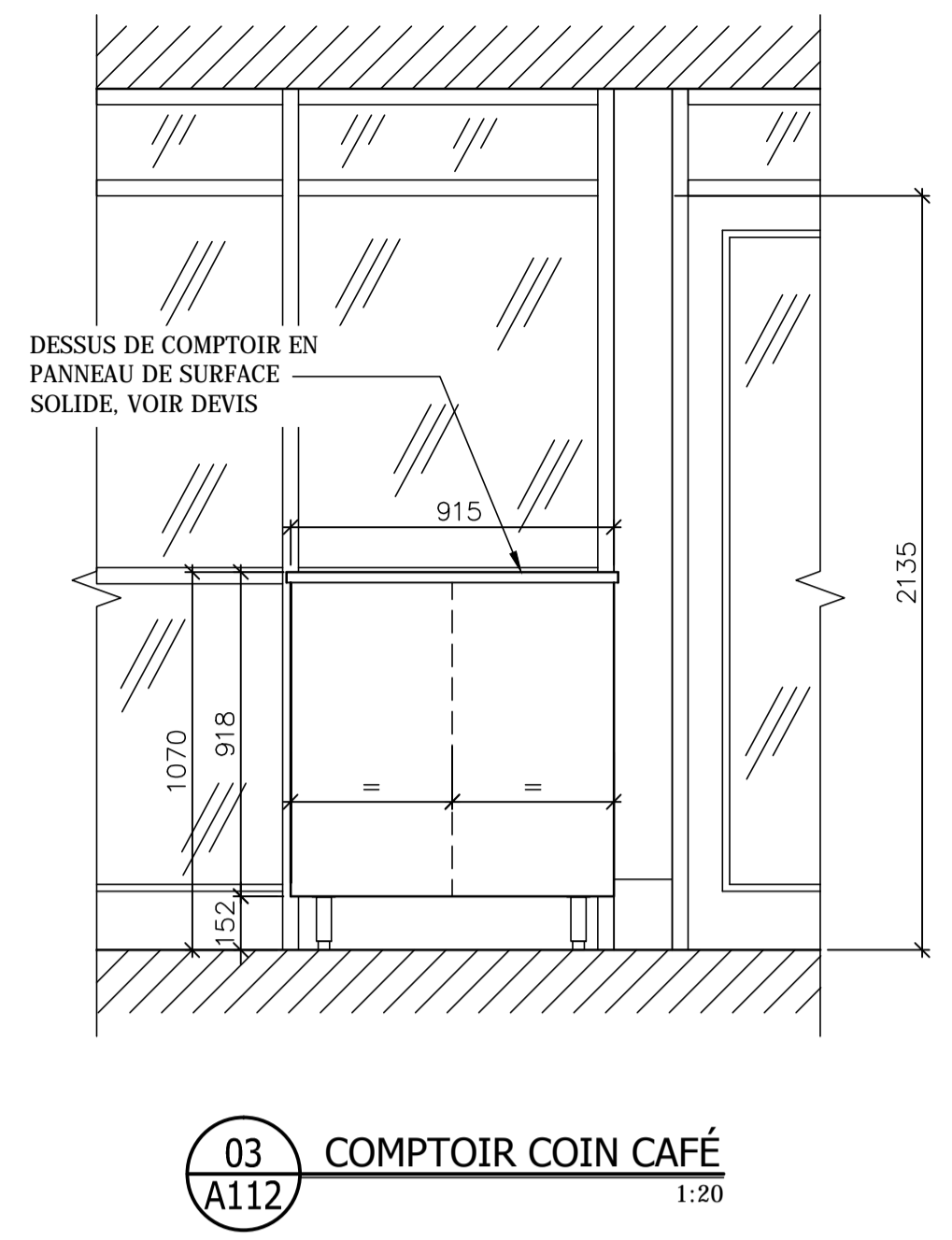
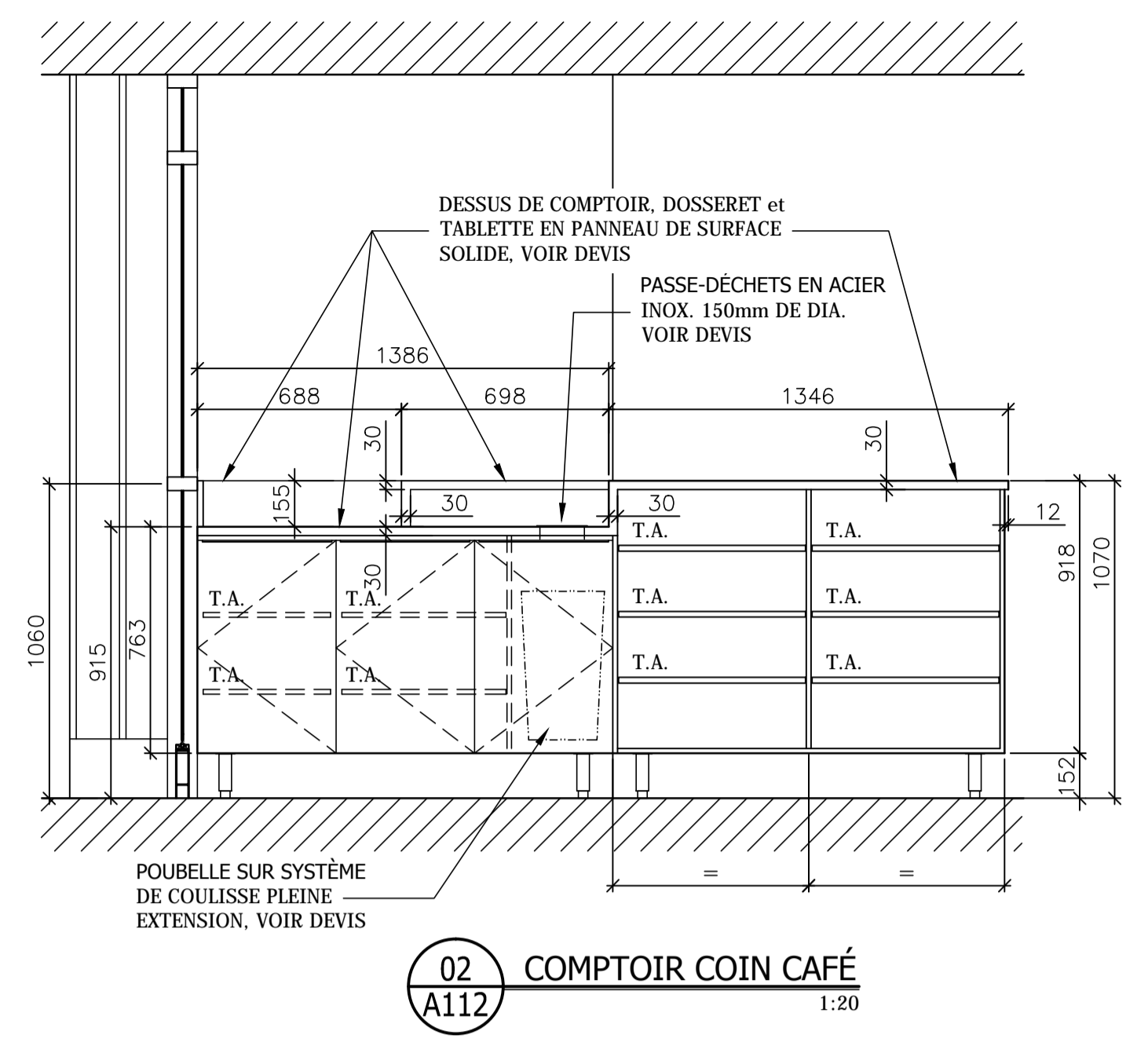
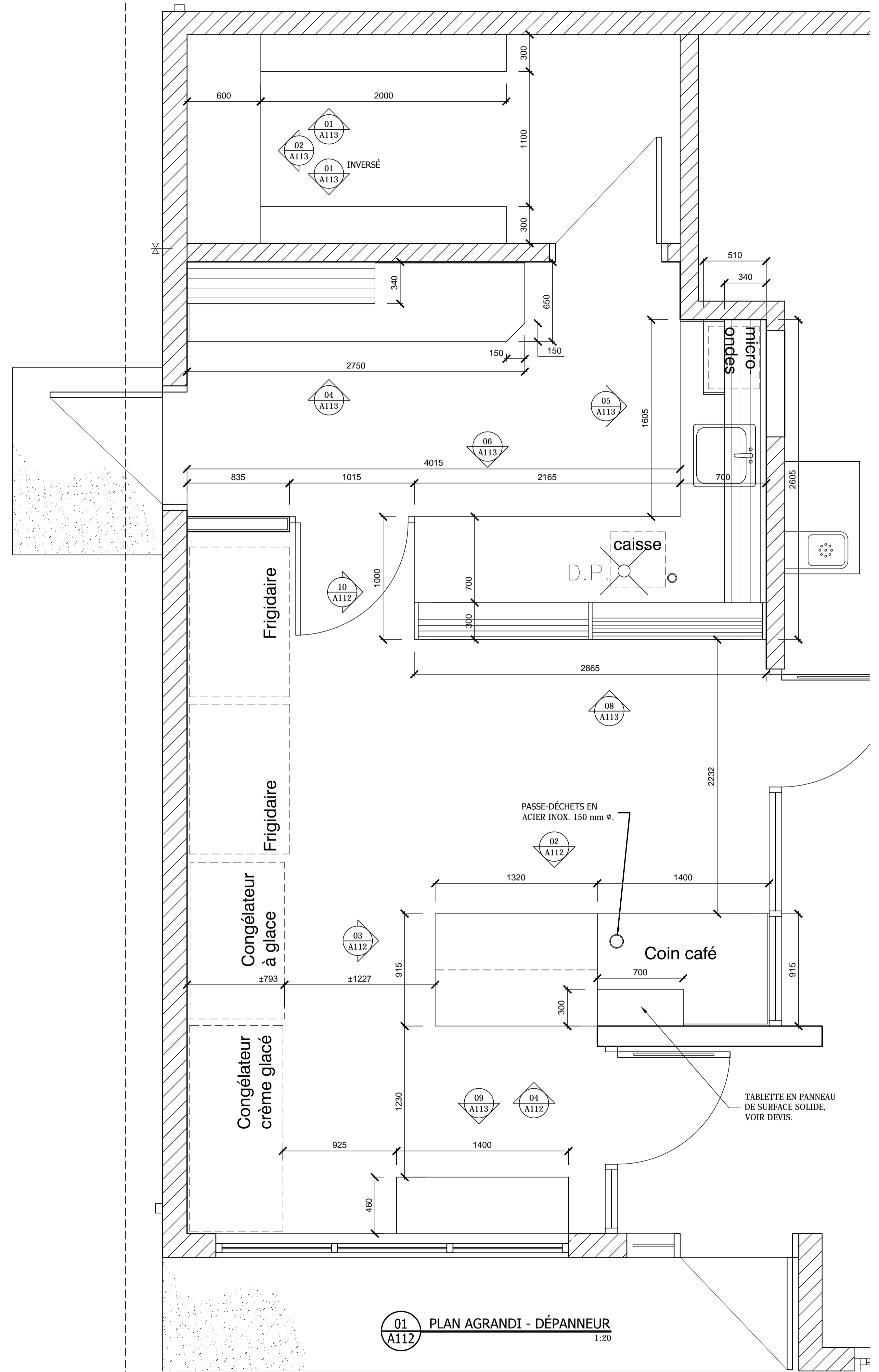
A	A no. du détail
B	no. de la feuille-où détail exigé
C	no. de la feuille-où détaillé

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin **ARCHITECTURE**
PLAN AGRANDI DÉPANNEUR
ÉLÉVATIONS MOBILIER
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par	LOUIS R. CARRIER	Designed by	2018-02-09
Dessiné par	FRANCINE JACQUES	Drawn by	2018-02-09
Approuvé par	LOUIS R. CARRIER	Approved by	2018-02-09
Submission		Gestionnaire de projet TPSCC	

Tender	PWGSC Project Manager		
No de projet	P25568 / 27193	No de projet	Project number
TPSCC	P25568 / 38788	Client	TR2443
Nom du fichier		File name	No de classement
No de plan ou dessin		File name	No feuille
			Sheet no
			A112



PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	no. du détail	detail no.
B	no. de la feuille-où détail exigé	sheet no. - where detail required
C	no. de la feuille-où détaillé	sheet no. - where detailed

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
LOCATION D'EMBARCATIONS

ARCHITECTURE

ÉLEVATIONS MOBILIER
BÂTIMENT DE SERVICES
DÉPANNEUR

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
Designed by Date

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09
Drawn by Date

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09
Approved by Date

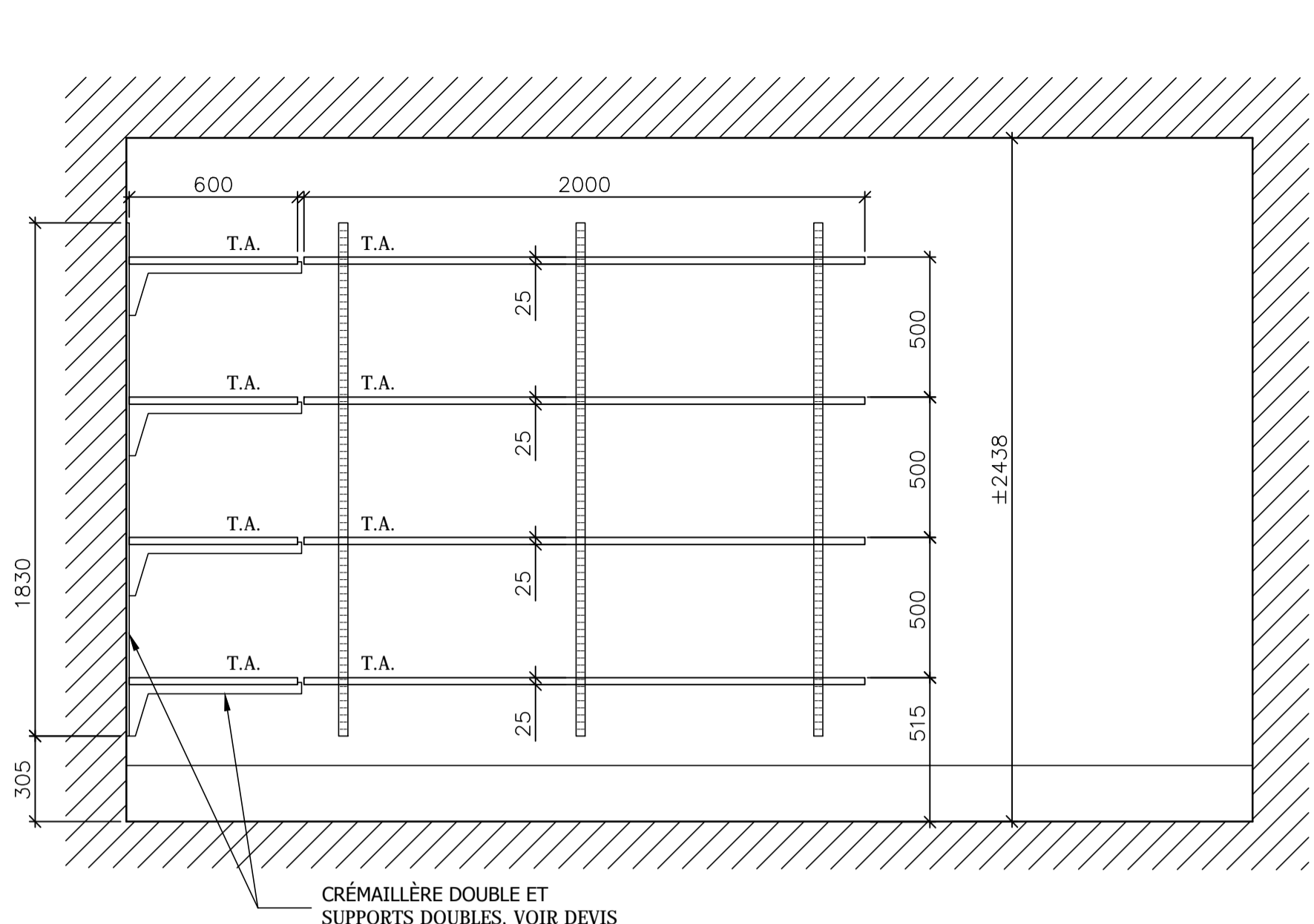
Soumission Gestionnaire de projet TPSCC

Tender **PWGSC Project Manager**

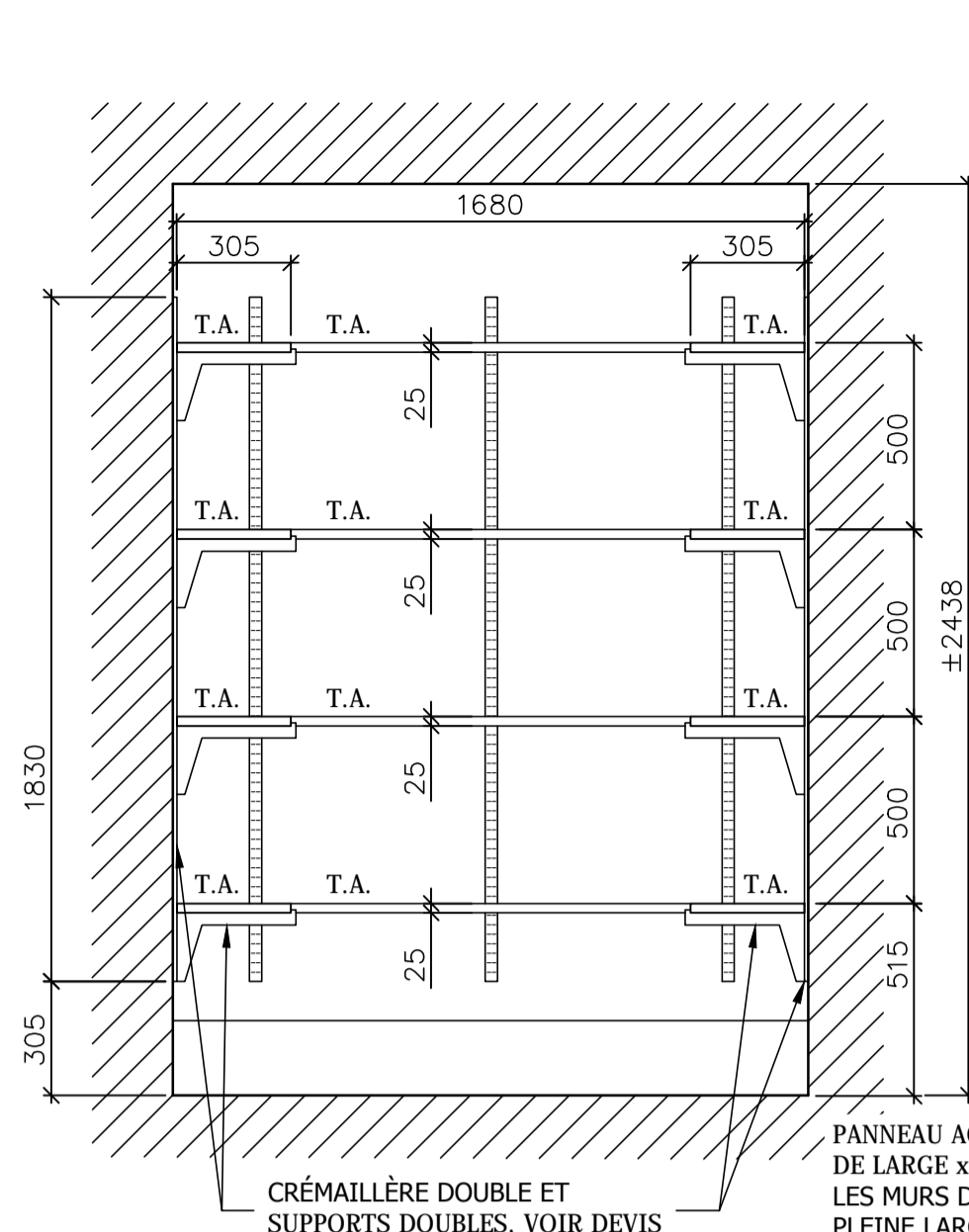
No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**
Project number Project number

TPSCC **PWGSC Client** Client
Nom du fichier **PWGSC** File name No de classement

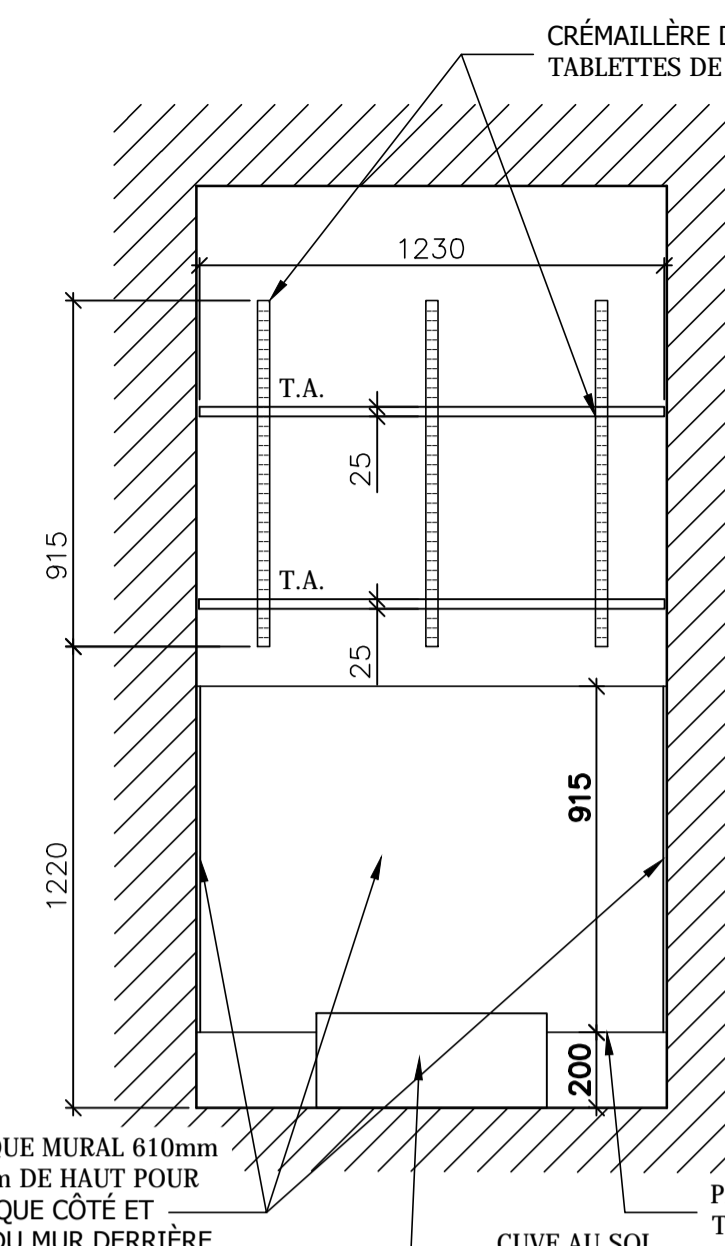
No de plan ou dessin **A113** File name No feuille Sheet no



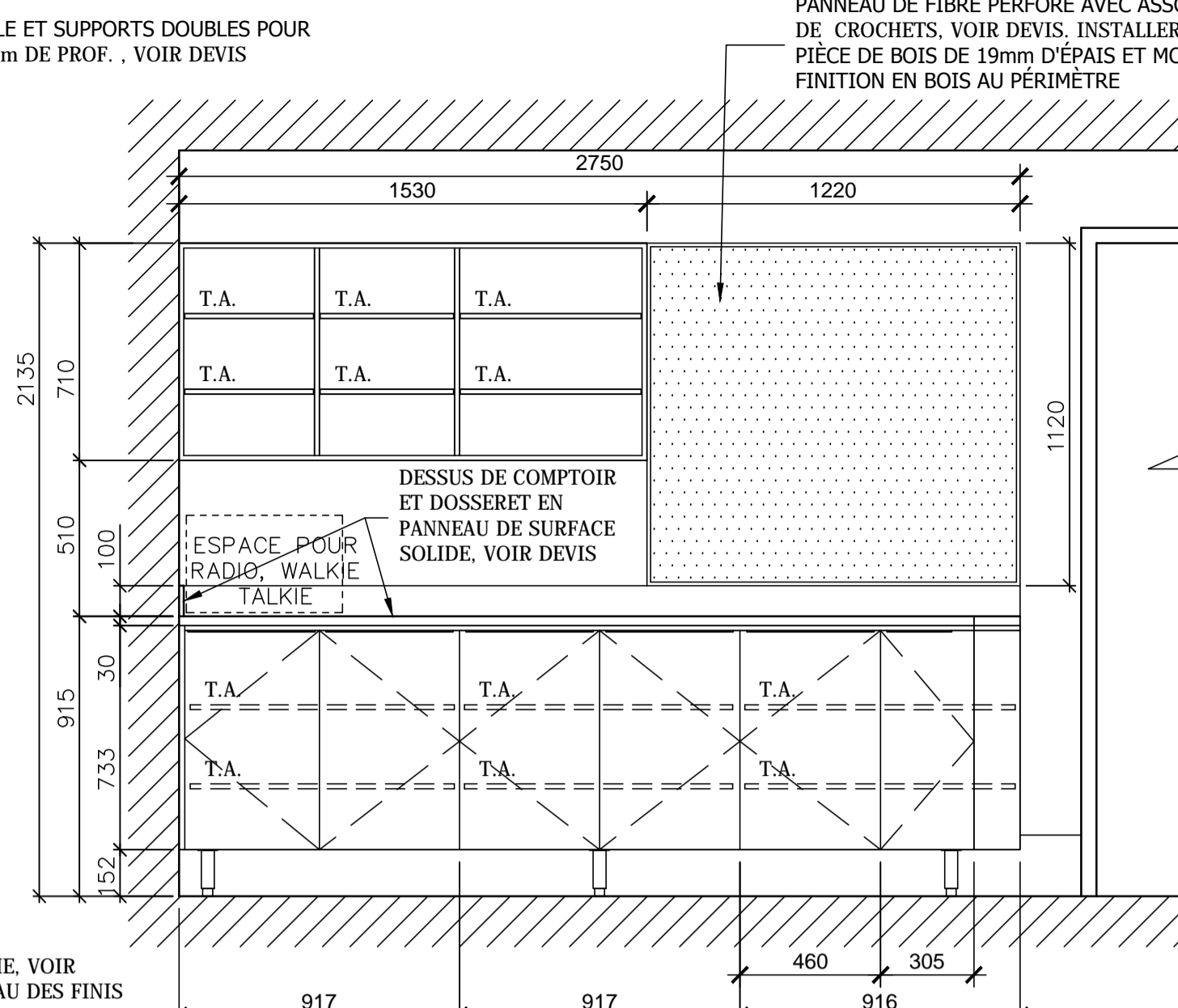
01 TABLETTES DÉPÔT
A113 1:20



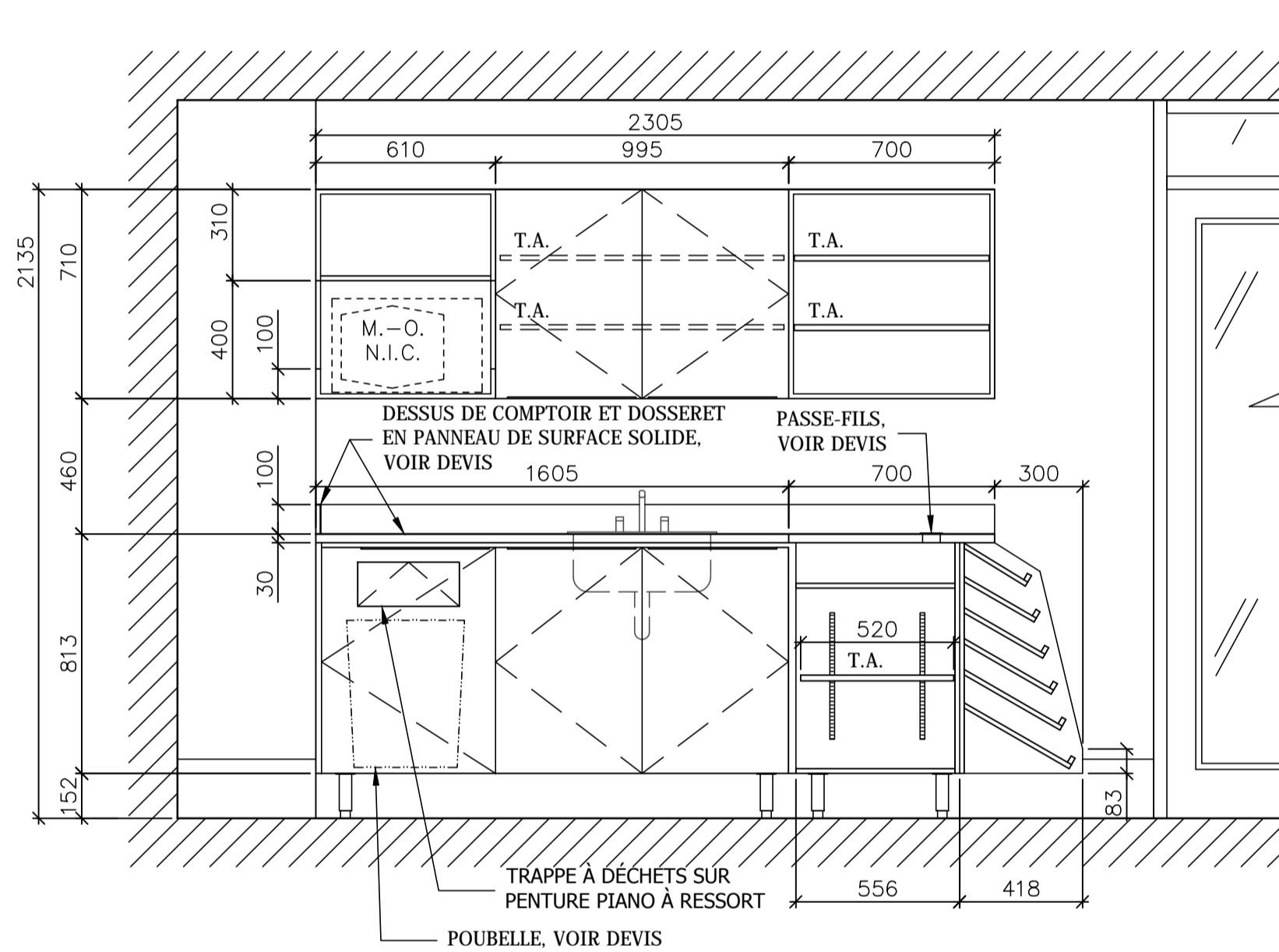
02 TABLETTES DÉPÔT
A113 1:20



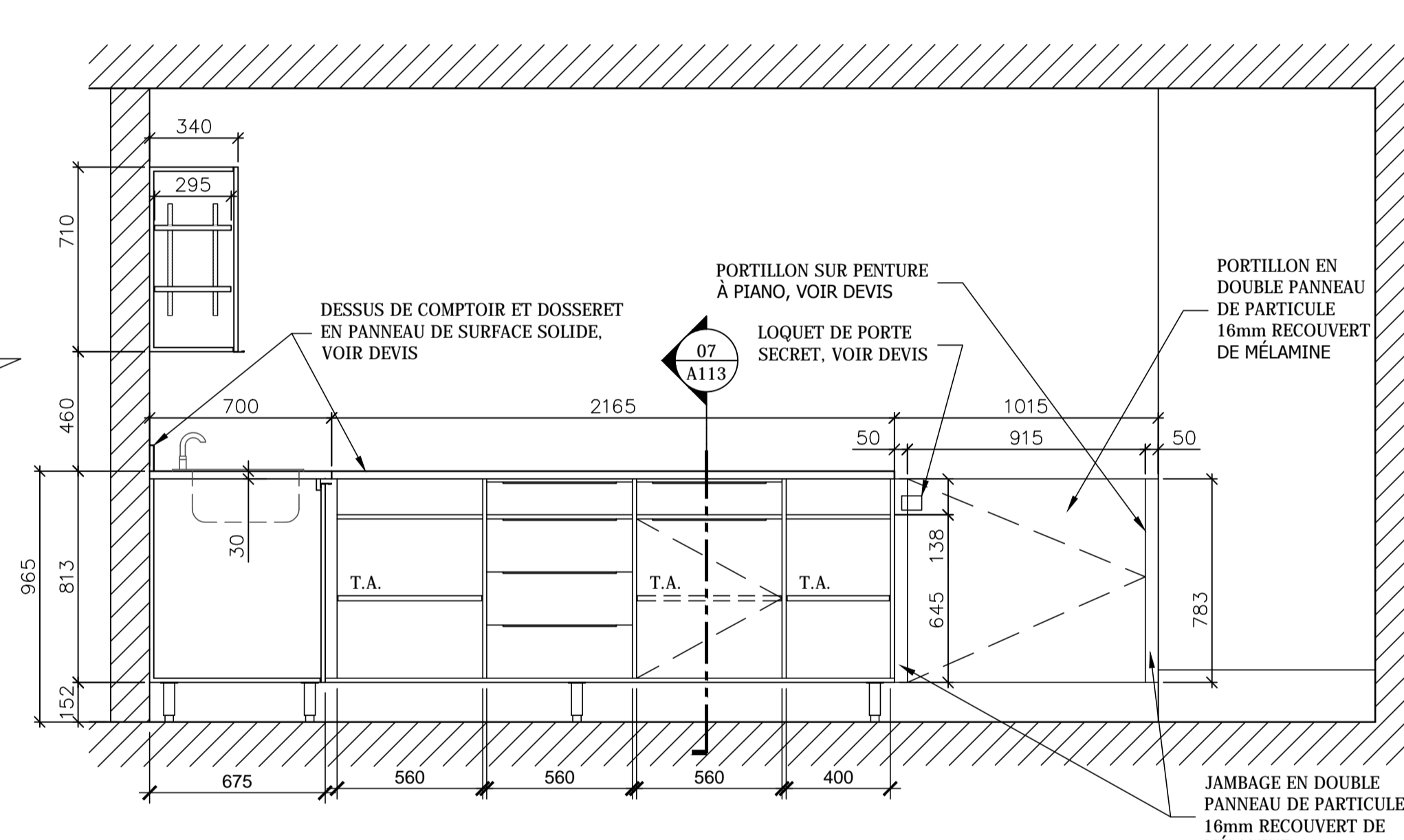
03 TABLETTES CONCIERGERIE
A113 LOCAL #10 1:20



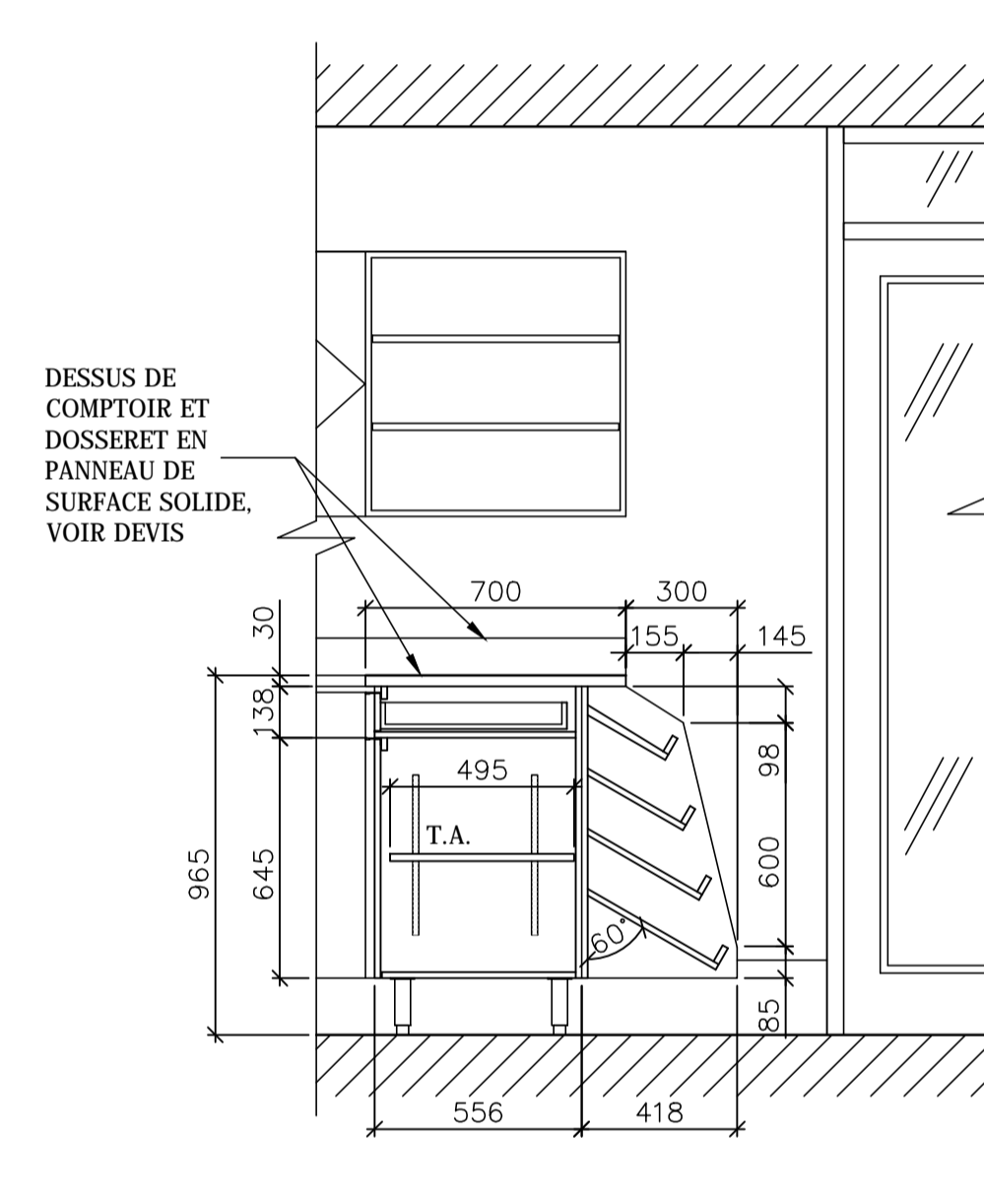
04 COMPTOIR
A113 1:20



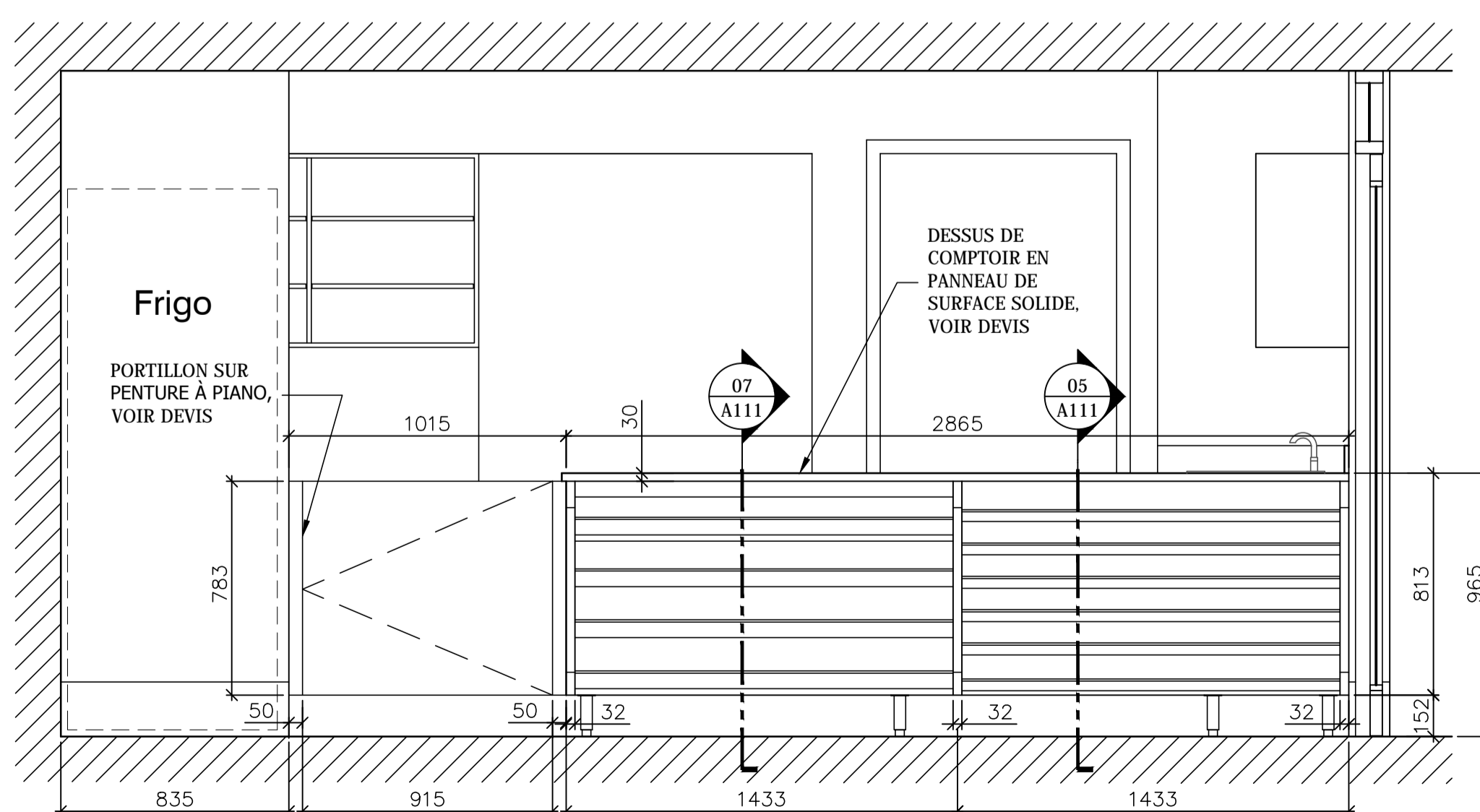
05 COMPTOIR CAISSE
A113 1:20



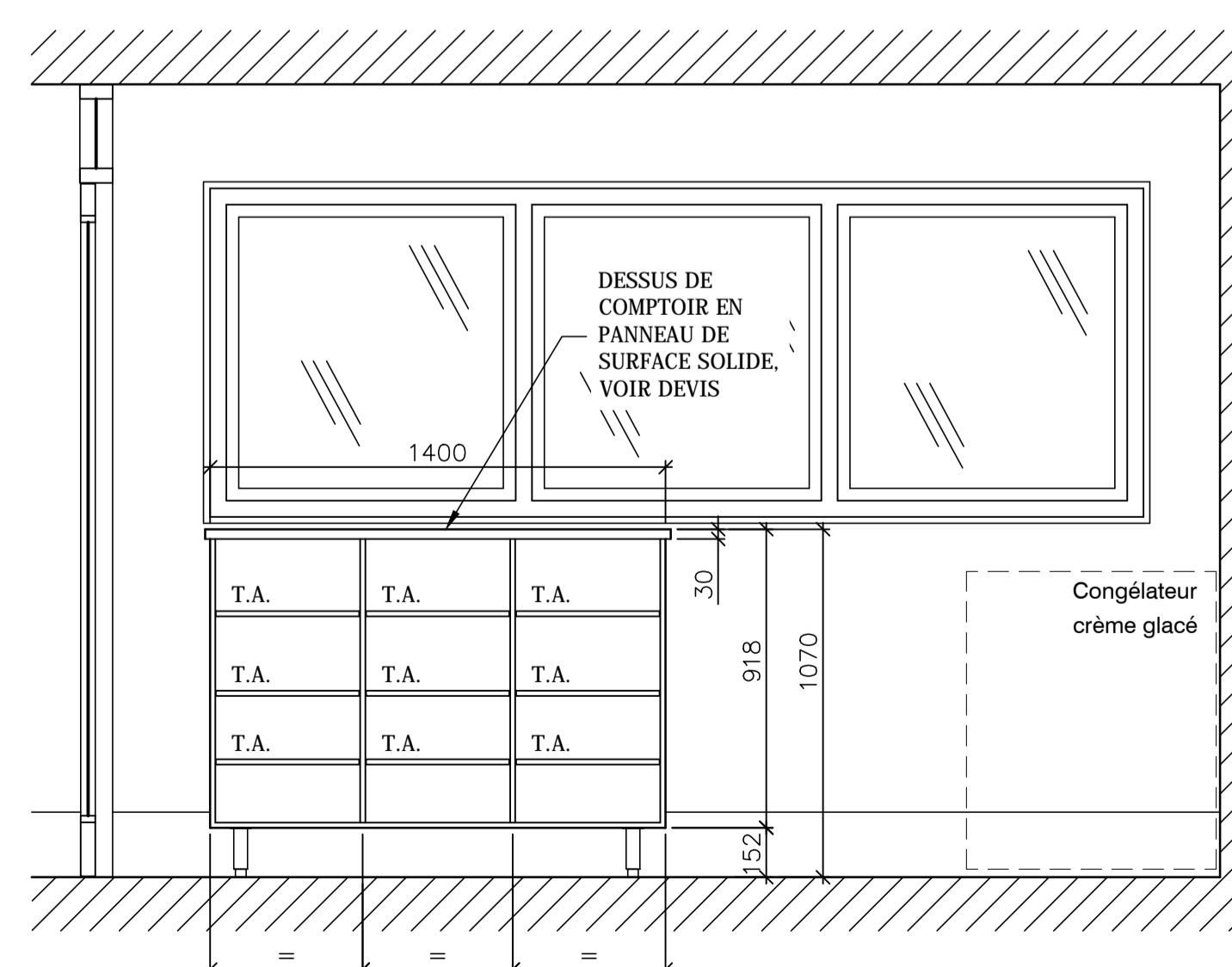
06 COMPTOIR CAISSE
A113 1:20



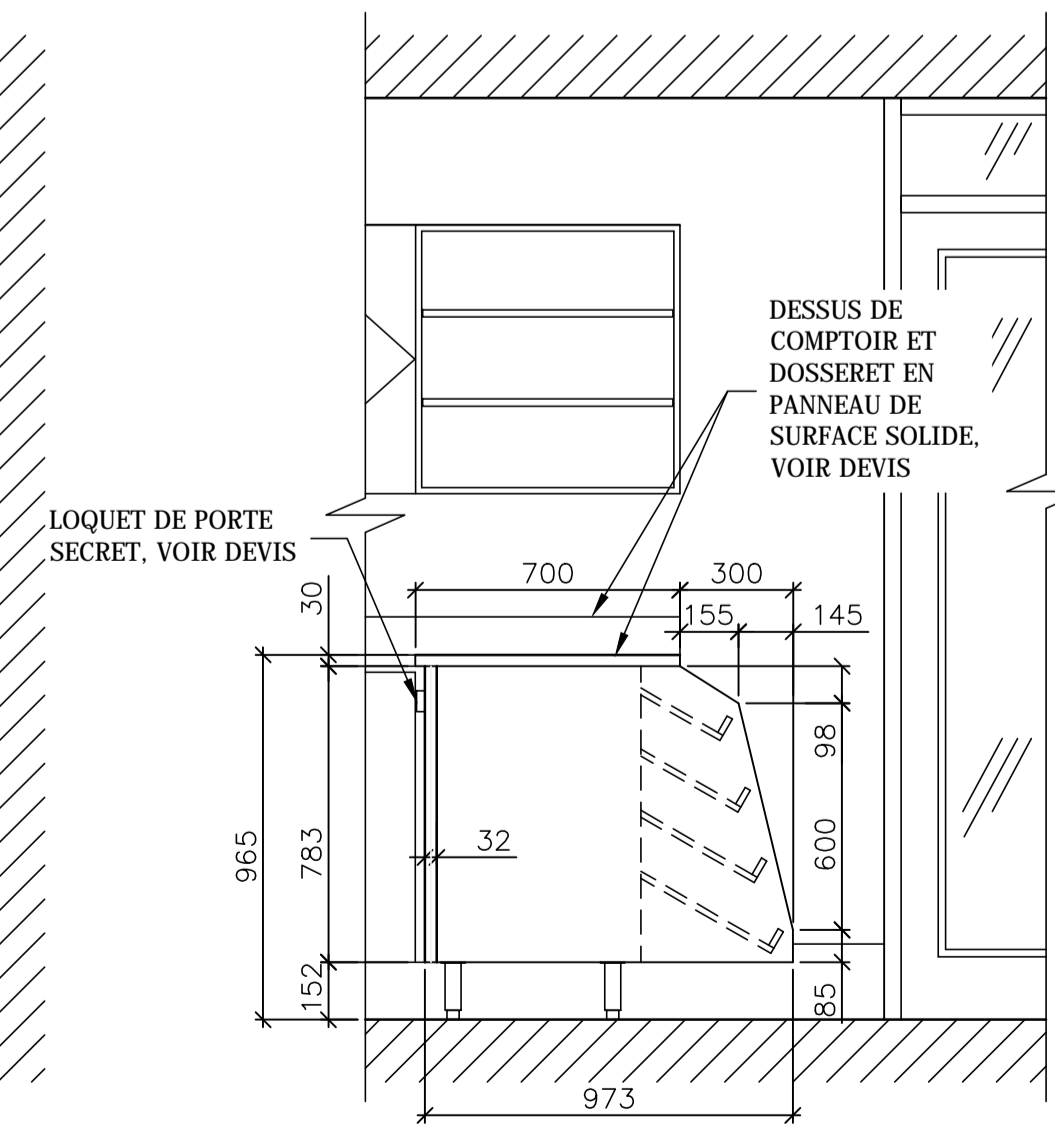
07 COUPE COMPTOIR FRIANDISE
A113 1:20



08 ÉLEVATION COMPTOIR FRIANDISE
A113 1:20



09 COMPTOIR
A113 1:20



10 COUPE COMPTOIR FRIANDISE
A113 1:20

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

PAS POUR CONSTRUCTION

1	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
---	--------------------------	----------

révisions		date
revisions		

Projet

PARCS CANADA
 702, 5e RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
 MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
 LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET
 LOCATION D'EMBARCATIONS

Dessin Drawing

ARCHITECTURE
 TABLEAU DES PORTES
 TABLEAU DES FINIS
 ÉLÉVATIONS DES PORTES
 BÂTIMENT DE SERVICES
 DÉPANNEUR

Conçu par *Designed by*
 LOUIS R. CARRIER 2018-02-09
 Date

Dessiné par *Drawn by*
 FRANCINE JACQUES 2018-02-09
 Date

Approuvé par *Approved by*
 LOUIS R. CARRIER 2018-02-09
 Date

Soumission *Submission* Gestionnaire de projet TP50C

Tender *Tender* PWGSC Project Manager

No de projet *Project number* P25588 / 27193
 No de projet *Project number* P25588 / 38788
TR2443

TP50C *Client* PWGSC *Client* PWGSC
 Nom du fichier *File name* No de classement

No de plan ou dessin *File name* No feuille *Sheet no*

TABLEAU DES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIES

NO. PORTE	DE	A	PORTE										CADRE						REMARQUES		
			ELEVATION TYPE	DIMENSIONS			MATÉRIAUX		FINITION	SENS D'OUVERTURE	DRF	ISOLATION	ELEVATION TYPE	DÉTAIL TYPE	MATÉRIAUX	PEINT	TEINT ET VERNI	DRF		ISOLATION	GROUPE DE QUINCAILLERIE
				ÉPAISSEUR	LARGEUR	HAUTEUR	ALUMINIUM	BOIS À ÂME PLEINE													

P01	EXT.	01	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	2, 3
P01-1	03	01	C	45	915	2135	●	-	-	MDR	-	F03	ALUM.	-	-	-	-	X	-	5, 6
P01-2	03	01	C	45	915	2135	●	-	-	MDR	-	F04	ALUM.	-	-	-	-	X	-	5, 6
P02	01	02	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	2, 3
P03	EXT.	03	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	1, 2, 3
P04	EXT.	04	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	1, 2, 3
P04a	EXT.	04	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	1, 2, 3
P05	04	05	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 7
P05a	05	TOILETTE	A	35	610	1625	-	●	●	MG	-	A	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P05b	05	TOILETTE	B	35	815	1625	-	●	●	MDR	-	B	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P06	04	06	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 7
P06a	06	TOILETTE	A	35	610	1625	-	●	●	MG	-	A	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P06b	06	TOILETTE	A	35	610	1625	-	●	●	MG	-	A	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P06c	06	TOILETTE	A	35	610	1625	-	●	●	MG	-	A	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P06d	06	TOILETTE	B	35	815	1625	-	●	●	MDR	-	B	-	BOIS	●	-	-	X	-	2, 4
P07	EXT.	07	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	2, 3, 8
P08	EXT.	08	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	2, 3
P08a	08	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P08b	08	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P08c	08	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P09	EXT.	09	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	●	-	EX	-	2, 3
P09a	09	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P09b	09	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P09c	09	SALLE DÉSHABILLAGE	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 4
P10	04	10	EX	EX	EX	EX	-	-	●	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 3
P11	03	11	EX	EX	EX	EX	-	-	EX	EX	-	EX	EX	-	-	EX	-	EX	-	2, 3

LÉGENDE :
 MG : MAIN GAUCHE
 MD : MAIN DROITE
 MGR : MAIN GAUCHE RENVERSÉE
 MDR : MAIN DROITE RENVERSÉE
 MDR-MGR : MAIN DROITE ET MAIN GAUCHE RENVERSÉES
 MD-MG : MAIN DROITE ET MAIN GAUCHE
 FX-MDR : FIXE ET MAIN DROITE RENVERSÉE
 ACIER : ACIER
 EX : EXISTANT

NOTE : LES DIMENSIONS DES PORTES INSCRITES SONT NOMINALES. ELLES INDIQUENT L'OUVERTURE LIBRE INTÉRIEURE DES CADRES. PRENDRE LES MESURES SUR PLACE.

REMARQUES :
 1. CADRE DU VITRAGE LATÉRAL, INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, À PEINDRE DE COULEUR #2120-10, NOIR DE MARS, DE BENJAMIN MOORE
 2. PORTE À PEINDRE SUR TOUTES SES FACES, COULEUR #2125-20 ESPACE PROFOND DE BENJAMIN MOORE
 3. CADRE À PEINDRE, INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR, COULEUR #2120-10, NOIR DE MARS, DE BENJAMIN MOORE
 4. CADRE DE BOIS, TEINT ET VERNI DE COULEUR IDENTIQUE À L'EXISTANT
 5. NOUVELLE QUINCAILLERIE À INSTALLER, VOIR DEVIS
 6. ENCADREMENT, VOIR ÉLÉVATION DES FENÊTRES
 7. OUVERTURE À PRAATIQUER DANS LA PORTE EXISTANTE POUR INSTALLATION D'UNE NOUVELLE GRILLE. VOIR MÉCANIQUE POUR FORMAT DE LA GRILLE
 8. GRILLE DE PORTE EXISTANTE À CONSERVER TELLE QUELLE ET NETTOYER.

TABLEAU DES FINIS

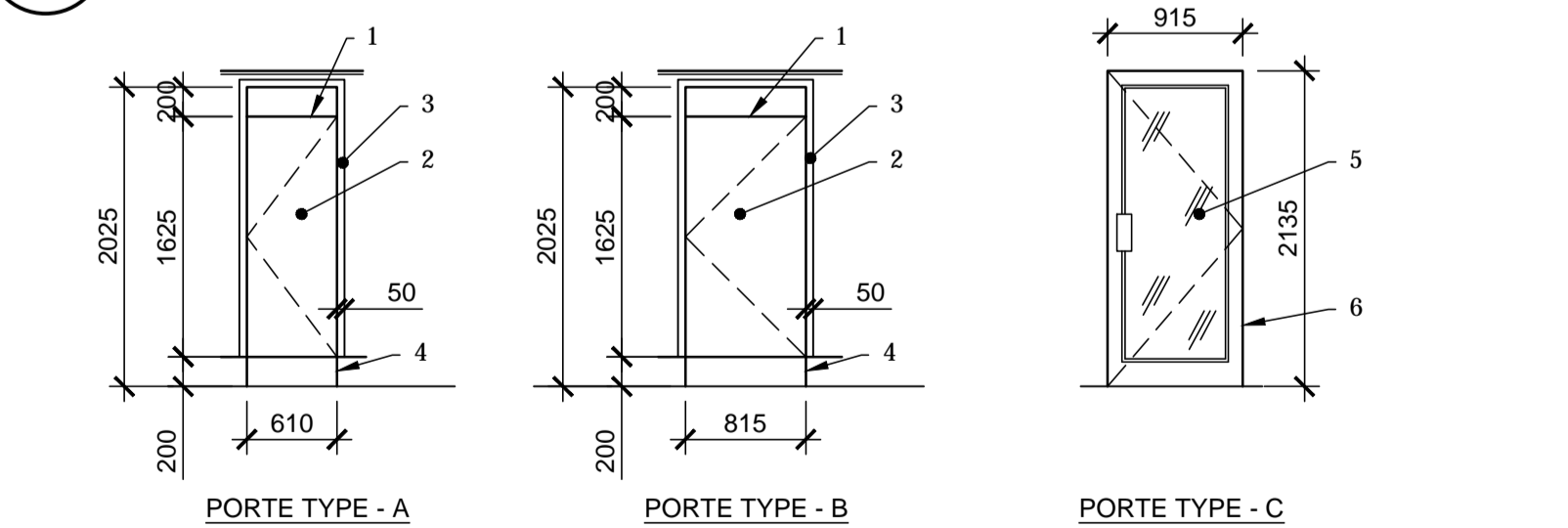
NO. LOCAL	IDENTIFICATION	FINITIONS DES PLANCHERS		PLINTHES	FINITIONS DES MURS			FINITIONS DES PLAFONDS		REMARQUES	
		BÉTON EXISTANT NON PEINT	REVÊTEMENT DE SOL SANS JOINT EPOXY	PANNEAU D'AMIANTE SUR CONTREPLAQUÉ EXISTANT	REVÊTEMENT DE SOL REMONTÉ AVEC PLINTHE À GORGE	CONTREPLAQUÉ À PEINDRE	PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST, VERNIES	PLANCHES DE CÈDRE EXISTANTES	GYPSE PEINT		CONTREPLAQUÉ EXISTANTE À PEINDRE

01	DÉPANNEUR	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, D, E
02	DÉPÔT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, E
03	AIRE DE PIQUE-NIQUE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, C, D, E
04	VESTIBULE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, D, E
05	TOILETTE HOMMES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, B, D, E
06	TOILETTE FEMMES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, B, C, D, E
07	SALLE MÉCANIQUE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
08	SALLE DE DÉSHABILLAGE HOMMES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, D, E
09	SALLE DE DÉSHABILLAGE FEMMES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, D, E
10	CONCIERGERIE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, C, D, E
11	RANGEMENT	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	A, D, E

NOTES :
 1. EFFECTUER LES PRÉPARATIONS ADÉQUATES SUR LE PLANCHER EXISTANT POUR LA POSE DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL.
 2. PLINTHE REMONTÉE SUR TOUTS LES MURS.
 3. MUR: PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À MI-BOIS, FACE ARRIÈRE BLANCHIE ET RAINURE EN "V", FACE APPARENTE RUGUEUSE. TEINDRE DE COULEUR S'HARMONISANT À L'EXISTANT. APPLIQUER 2 COUCHES DE VERNIS CLAIR AU LATEX, FINI MAT.
 4. PLAFOND: PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST BOUVETÉES, BLANCHIES SUR 4 FACES. APPLIQUER SUR LES FACES APPARENTES 3 COUCHES DE VERNIS POLYURÉTHANE CLAIR, FINI MAT.
 5. PEINDRE LES MURS DE COULEUR BLANC.
 6. SABLER LES PLANCHES DE CÈDRE DU PLAFOND EXISTANT ET VERNIR EN ENTIER.
 7. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER L'ÉTAT DES CONTREPLAQUÉS EXISTANTS, AU NIVEAU DES PLINTHES, AFIN DE S'ASSURER QU'ILS SOIENT SANS ASPÉRITÉ POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL À PLINTHE REMONTÉE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTS LES CONTREPLAQUÉS POUVANT NUIRE À L'INSTALLATION DU NOUVEAU REVÊTEMENT DE SOL À PLINTHE REMONTÉE, PAR UN CONTREPLAQUÉ DE MÊME ÉPAISSEUR.

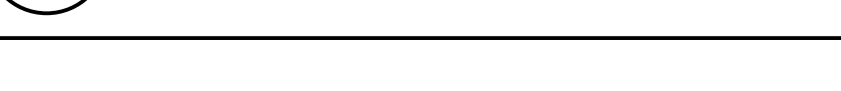
REMARQUES :
 A. HAUTEUR DES NOUVELLES PLINTHES (±200mm)
 B. VOIR DÉTAIL 03.04 ET 05 DE LA FEUILLE A109 POUR DESCRIPTION DES CLOISONS SÉPARATRICES.
 C. JOINT DE SCELLANT SUR BOUDIN ÉTHAFOAM AU POURTOUR DES CADRES DE NOUVELLES FENÊTRES.
 D. RÉPARER TOUTES LES SURFACES EXISTANTES ENDOMMAGÉES SUITE AUX DÉMÂTELEMENTS, OBTENIR UN MÊME FINI QUE LA SURFACE AVOISINANTE NON TOUCHÉE PAR LE DÉMÂTELEMENT.
 E. MOULURE DE CÈDRE AU BAS DES MURS ENTRE LA PLINTHE REMONTÉE ET LE PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE VERTICAL ET/OU CÉRAMIQUE À VERNIR.

01 TABLEAU DES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIE, NOUVELLE ET EXISTANTE 1:50

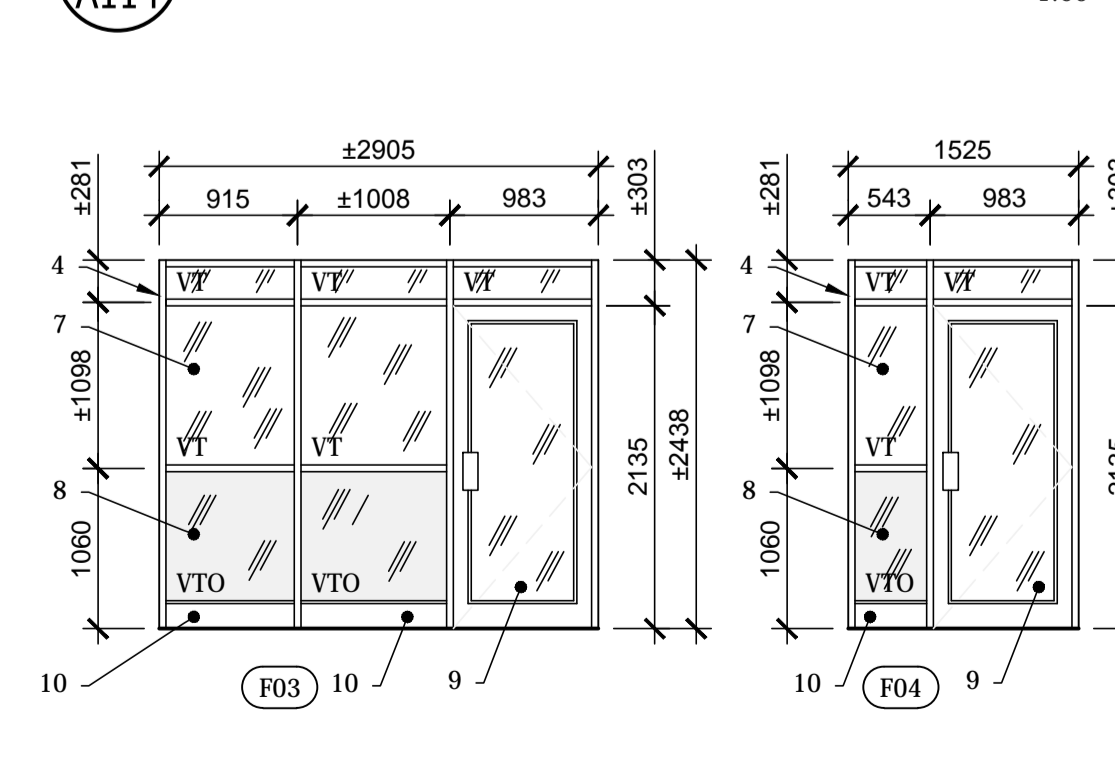


- NOTES DE PORTES**
- VALIDER LE SENS DU CADRE AVEC VUES EN PLAN
 - PORTE DE BOIS À ÂME PLEINE
 - CADRE FAIT DE PLANCHES DE CÈDRE 19mm D'ÉPAIS x ÉPAISSEUR DU MUR, ARRÊTÉ DE PORTE EN CÈDRE ET BOISERIE EN CÈDRE AU POURTOUR DE L'OUVERTURE.
 - INTERROMPRE LE CADRE À 200mm DU PLANCHER
 - PORTE VITRÉE EN ALUMINIUM AVEC VERRE TREMPÉ 6mm, VOIR DEVIS
 - ENCADREMENT, VOIR ÉLÉVATIONS "F03" ET/OU "F04" SELON L'ENDROIT

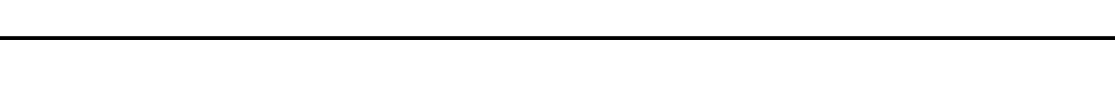
03 ÉLÉVATION DES PORTES ET CADRES 1:50



02 TABLEAU DES FINIS EXISTANTS ET NOUVEAUX 1:50



04 ÉLÉVATION DES FENÊTRES 1:50



NOTES DE FENÊTRES

- CADRE DE BOIS RECOUVERT D'ALUMINIUM, COULEUR NOIR CÔTÉ EXTÉRIEUR ET PVC BLANC CÔTÉ INTÉRIEUR.
- VITRAGE COULISSANT EN PVC ET MOUSTIQUAIRES
- ENCADREMENT HYBRIDE ALUMINIUM-PVC ISOLÉ, VOIR DEVIS
- ENCADREMENT EN TUBES D'ALUMINIUM, VOIR DEVIS
- VERRE THERMOS TREMPÉ LAMINÉ (VTTL), VOIR DEVIS
- VERRE THERMOS (VTH), VOIR DEVIS
- VERRE TREMPÉ (VT), VOIR DEVIS
- VERRE TREMPÉ OPAQUE (VTO), VOIR DEVIS
- PORTE D'ALUMINIUM, VOIR ÉLÉVATION DES PORTES TYPE-C ET TABLEAU DES PORTES
- TRAVERSE DE BAS EN ALUMINIUM "E-490" DE A & D PRÉVOST OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ

PAS POUR CONSTRUCTION

1	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	18-05-09
révisions	revisions	date

A	no. du détail	detail no.
B	no. de la feuille-où détail exigé	sheet no. - where detail required
C	no. de la feuille-où détaillé sheet no. - where detailed	

Projet **PARCS CANADA**
702, 5e RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE
MISE À NIV. DES BÂT. DE SERVICES
LAC ÉDOUARD, DÉPANNEUR ET LOCATION D'EMBARCATIONS

ARCHITECTURE

PLAN DE TOITURE
ET ÉLÉVATIONS
DÉMOLITION ET RÉFECTION
BÂTIMENT DE SERVICES
LOCATION D'EMBARCATIONS

Conçu par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Dessiné par **FRANCINE JACQUES** 2018-02-09

Approuvé par **LOUIS R. CARRIER** 2018-02-09

Soumission Gestionnaire de projet TPSCC

Tender **PWGS/C Project Manager**

No de projet **P25568 / 27193** No de projet **TR2443**

TPSCC / PWGS/C Client

Norm du fichier **PWGS/C** File name No de classement

No de plan ou dessin **A200** File name No feuille **A200**

NOTES DE DÉMOLITION

- D1 BARDEAUX DE CÈDRE ET PAPIER NOIR EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉGARNIR LA TOITURE JUSQU'AU PONTAGE STRUCTURAL DE LA TOITURE. AU BESOIN, REMPLACER TOUTES LES SURFACES DE PONTAGE ENDOMMAGÉES ET/OU POURRIES (VOIR NOTE "REMPLACEMENT DE PONTAGE").
- D2 PROFIL DES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS CONSERVÉS
- D3 BRIDE D'ÉVENT À ENLEVER, CONDUIT D'ÉVENT À DÉPLACER, VOIR MÉCANIQUE
- D4 DESCENTE PLUVIALE À DÉMOLIR
- D5 GOUTTIÈRE À DÉMOLIR
- D6 COLONNES SUPPORTANT LA TOITURE À CONSERVER
- D7 COUPOLE AINSI QUE LE FILAGE À ENLEVER TEMPORAIREMENT ET CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ
- D8 ANTENNES AINSI QUE LE FILAGE À ENLEVER TEMPORAIREMENT ET CONSERVER, VOIR ÉLECTRICITÉ
- D9 LARMIER DE DÉPART À ENLEVER
- D10 PLANCHE DE DEVANTURE DU FASCIA À ENLEVER
- D11 FENESTRATION EN CADRE DE BOIS À DÉMANTÉLER, NETTOYER ET ENLEVER TOUTES TRACES DE RÉSIDUS
- D12 PORTE EN BOIS EXISTANTE À ENLEVER. ENLEVER LA QUINCAILLERIE ET CONSERVER. GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI
- D13 CADRE EN BOIS EXISTANT À GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU FINI
- D14 PERSIENNE EXISTANTE EN BOIS À GRATTER, SABLER, NETTOYER ET APPRÊTER POUR PERMETTRE L'INSTALLATION D'UN NOUVEAU FINI
- D15 SCÉLANT AU POURTOUR DU CADRE ET DU PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE À ENLEVER ET NETTOYER

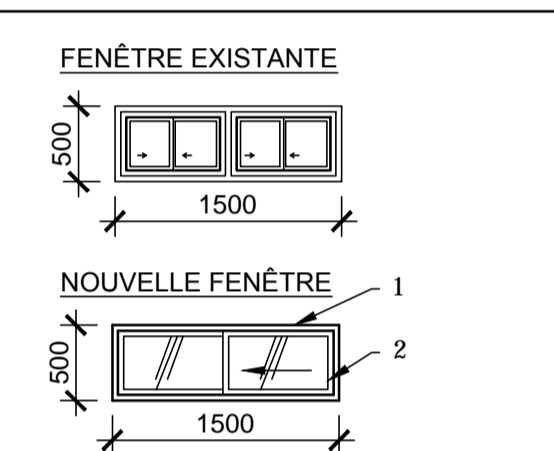
NOTES DE RÉFECTION

- R1 -NOUVEAUX BARDEAUX D'ASPHALTE (VOIR DEVIS)
-NOUVEAU PAPIER NOIR 15 lb PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
-NOUVELLE MEMBRANE AUTOCOLLANTE PLEINE SURFACE (VOIR DEVIS)
-PONTAGE DE BOIS STRUCTURAL EXISTANT
- R2 OUVERTURES À PRATIQUER DANS LES PLAFONDS EXISTANTS FAIT EN PLANCHES DE CÈDRE POUR INSTALLATION D'UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION. VOIR MÉCANIQUE POUR FORMAT ET EMPLACEMENT DES NOUVELLES GRILLES ET TRAVAUX ÉLECTRIQUE
- R3 NOUVEAU LARMIER DE DÉPART EN ACIER GALVANISÉ PRÉPEINT, COULEUR NOIR (VOIR DEVIS)
- R4 NOUVELLE DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVALUME, COULEUR NOIR (VOIR DEVIS)
- R5 NOUVELLE GOUTTIÈRE EN ACIER GALVALUME, COULEUR NOIR, AVEC PARE-FEUILLES (VOIR DEVIS)
- R6 NOUVELLE BRIDE D'ÉVENT (VOIR DEVIS) SUR NOUVEAU CONDUIT D'ÉVENT, VOIR MÉCANIQUE.
- R7 COUPOLE EXISTANTE ET FILAGE À RÉINSTALLER, VOIR ÉLECTRICITÉ
- R8 ANTENNES EXISTANTES ET FILAGE À RÉINSTALLER, VOIR ÉLECTRICITÉ
- R9 NOUVELLE FENÊTRE COULISSANTE, VOIR DEVIS
- R10 FASCIA AVEC UNE NOUVELLE PLANCHE DE CÈDRE DE L'OUEST, DE FORMAT IDENTIQUE À L'EXISTANT, DERRIÈRE LES GOUTTIÈRES.
- R11 GRILLAGE À ENLEVER, TRAITER AU JET DE SABLE, NETTOYER, APPRÊTER ET PEINDRE DE COULEUR NOIR. RÉINSTALLER LE GRILLAGE AVEC DES VIS ANTIVOL.
- R12 CADRE DE PORTE À PEINDRE DE COULEUR NOIR. INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- R13 PORTE À PEINDRE, SUR TOUTES SES FACES, COULEUR #2125-20 ESPACE PROFOND DE BENJAMIN MOORE
- R14 PERSIENNE EN BOIS À PEINDRE DE COULEUR NOIR
- R15 NOUVEAU SCÉLANT AU POURTOUR DU CADRE VS PAREMENT DE PLANCHES DE CÈDRE
- R16 OUVERTURE À PRATIQUER DANS LE PONTAGE EN CONTREPLAQUÉ POUR INSTALLATION D'UN NOUVEAU MAXIMUM. MAXIMUM VOIR MÉCANIQUE

REMPLACEMENT DE PONTAGE :

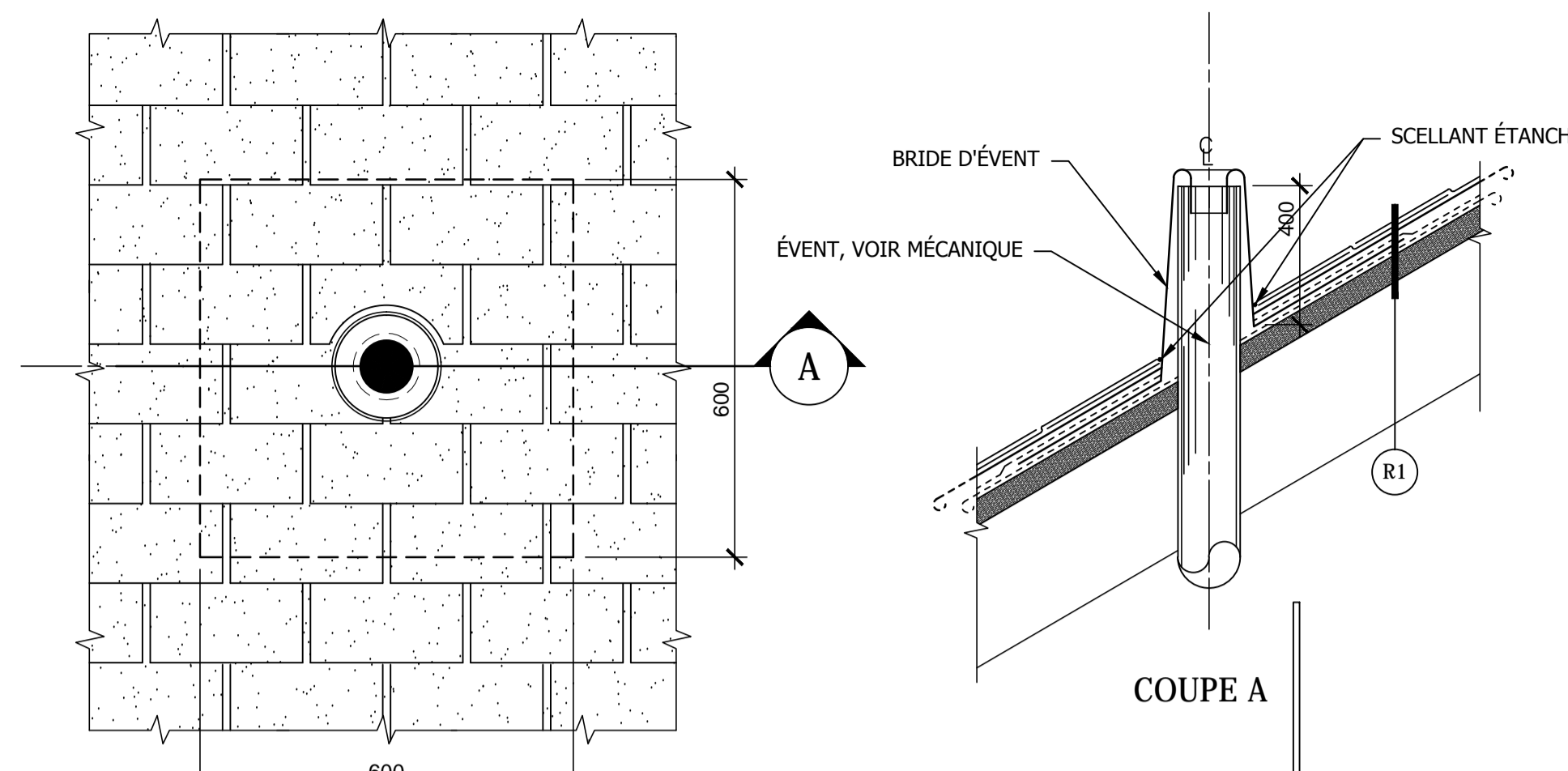
LE BORDEREAU DE SOUMISSION REQUIERT DE PRÉVOIR UN PRIX FORFAITAIRE DE LA SOUMISSION POUR UN TOTAL DE 2.88 m² DE REMPLACEMENT DE PONTAGE EN CONTREPLAQUÉ 13mm D'ÉPAIS.

UNE FOIS LA TOITURE EXISTANTE DÉGARNIE, VISUALISER EN PRÉSENCE DU REPRÉSENTANT DE L'AGENCE ET DE L'ARCHITECTE L'ÉTAT DU PLATELAGE POUR DÉFINIR LA PORTÉE RÉELLE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT.

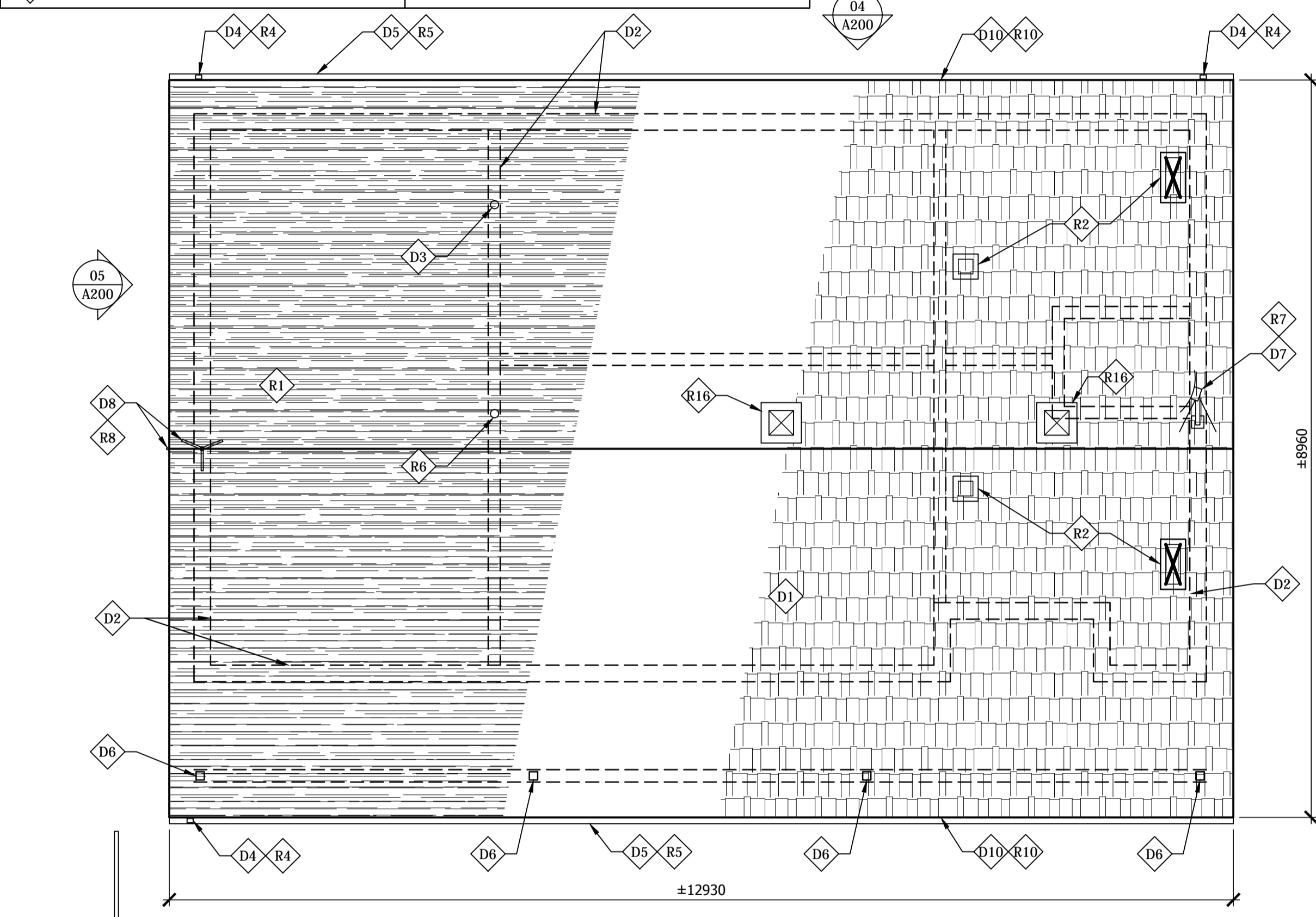


NOTES DE FENÊTRES
1. CADRE DE BOIS RECOUVERT D'ALUMINIUM, COULEUR NOIR COTÉ EXTÉRIEUR ET PVC BLANC COTÉ INTÉRIEUR.
2. VITRAGE COULISSANT EN PVC ET MOUSTIQUAIRES

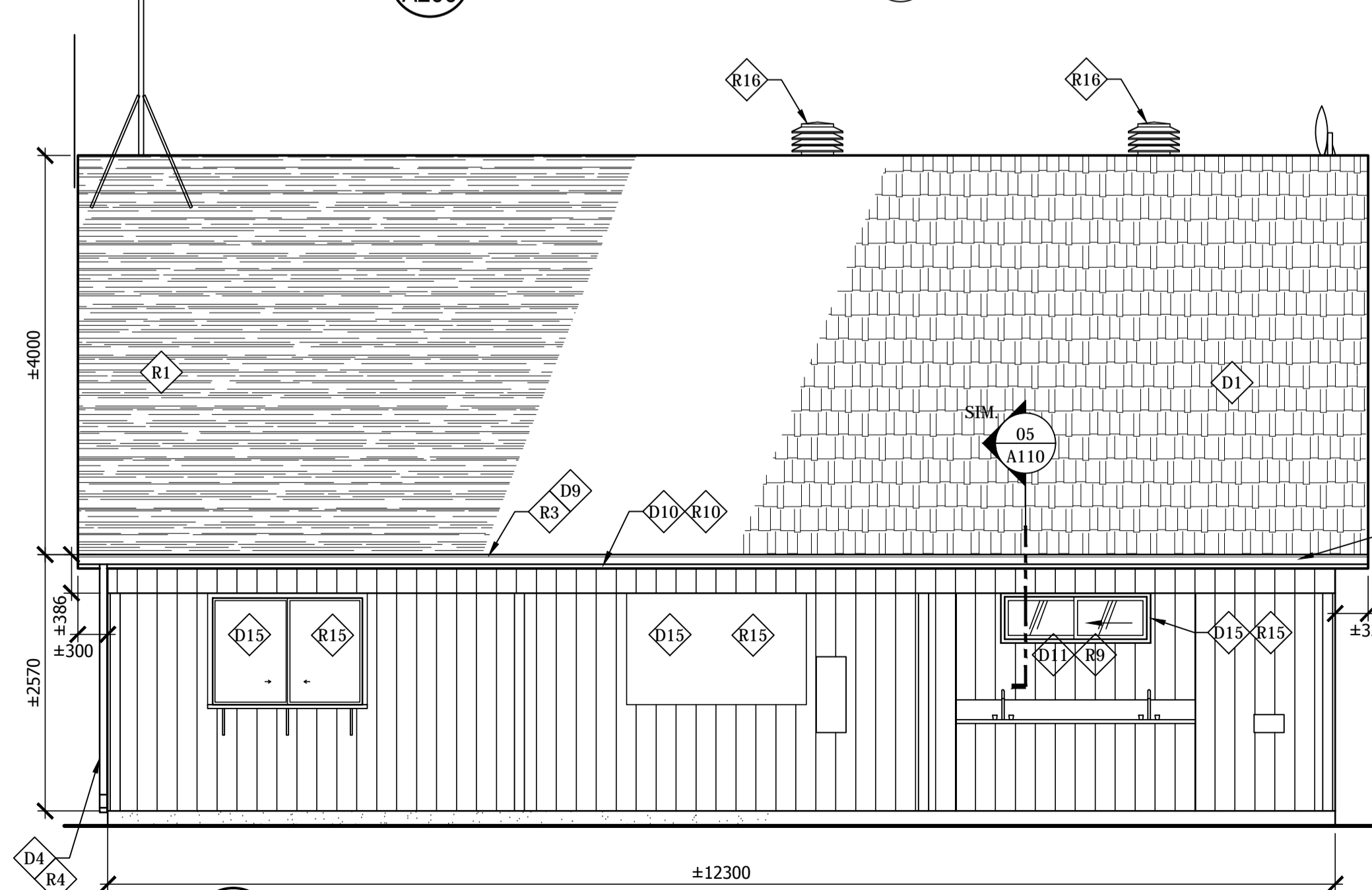
07 ÉLÉVATION FENÊTRE
A200 1:50



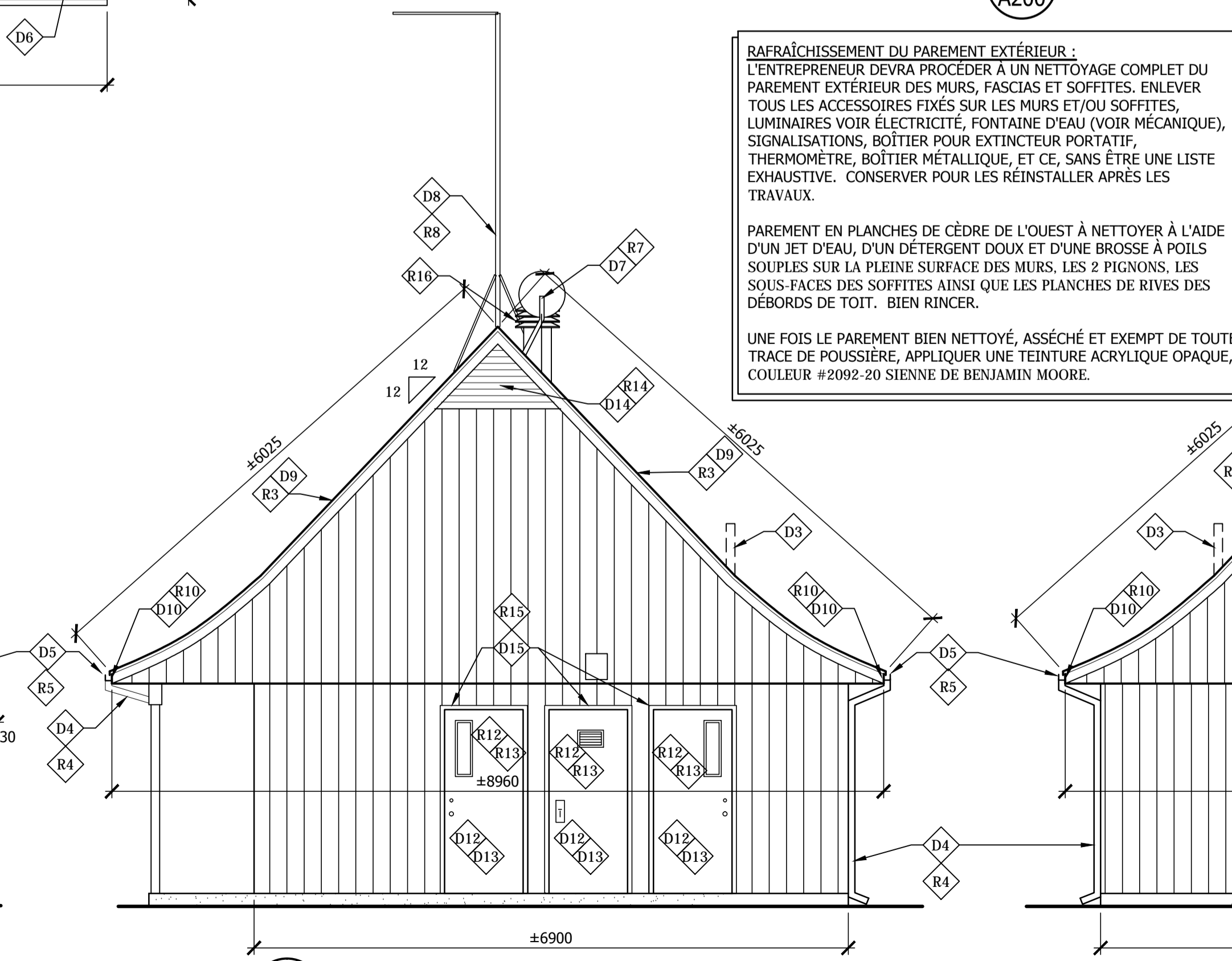
06 DÉTAIL TYPIQUE ÉVENT
A200 1:10



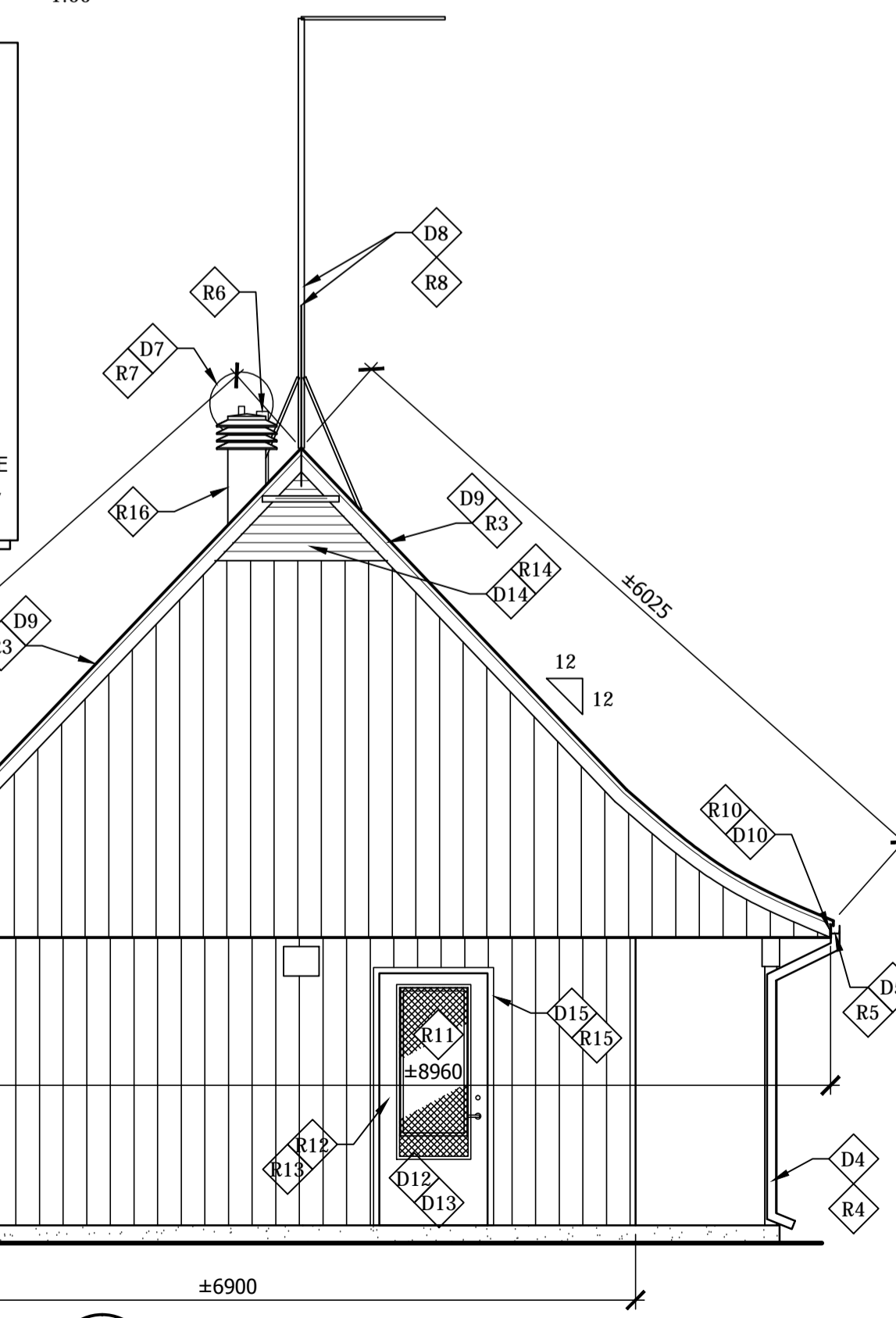
01 PLAN DE TOITURE
A200 1:50



02 ÉLÉVATION AVANT
A200 1:50



03 ÉLÉVATION DROITE
A200 1:50



05 ÉLÉVATION GAUCHE
A200 1:50

RAFRÂICHISSEMENT DU PAREMENT EXTÉRIEUR :
L'ENTREPRENEUR DEVRA PROCÉDER À UN NETTOYAGE COMPLET DU PAREMENT EXTÉRIEUR DES MURS, FASCIAS ET SOFFITES. ENLEVER TOUTS LES ACCESSOIRES FIXÉS SUR LES MURS ET/OU SOFFITES, SIGNALISATIONS, BOÎTIER POUR EXTINCTEUR PORTATIF, THERMOMÈTRE, BOÎTIER MÉTALLIQUE, ET CE, SANS ÊTRE UNE LISTE EXHAUSTIVE. CONSERVER POUR LES RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX.

PAREMENT EN PLANCHES DE CÈDRE DE L'OUEST À NETTOYER À L'AIDE D'UN JET D'EAU, D'UN DÉTERGENT DOUX ET D'UNE BROSSSE À POILS SOUPLES SUR LA PLEINE SURFACE DES MURS, LES 2 PIGNONS. LES SOUS-FACES DES SOFFITES AINSI QUE LES PLANCHES DE RIVES DES DÉBORDS DE TOIT. BIEN RINCER.

UNE FOIS LE PAREMENT BIEN NETTOYÉ, ASSÉCHÉ ET EXEMPT DE TOUTE TRACE DE POUSSIÈRE, APPLIQUER UNE TEINTURE ACRYLIQUE OPAQUE, COULEUR #2092-20 SIENNE DE BENJAMIN MOORE.

AutoCAD